

2023

RAPPORT SUR LES CRITÈRES ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE GOUVERNANCE



TRANSMOUNTAIN



TABLE DES MATIÈRES

Message de la présidente-directrice générale	3	ENVIRONNEMENT	14	GOUVERNANCE	48	ANNEXES	67
Faits saillants du projet d'agrandissement	5	Intégrité des actifs	15	Gouvernance d'entreprise	49	Autres questions ESG	68
APERÇU	6	Préparation aux situations et interventions d'urgence	19	Gouvernance environnementale et sociale	50	Tableau de performance	69
Notre fiche ESG	7	Gérance de la biodiversité et du milieu terrestre et marin	20	Cybersécurité	51	Index des mesures du SASB	73
À propos de Trans Mountain	8	Protection de l'utilisation traditionnelle du territoire et des ressources patrimoniales des Autochtones	24	Éthique	52	Énoncés prospectifs	74
APPROCHE	9	Émissions de gaz à effet de serre	26	Approvisionnement responsable	53		
Notre approche ESG	10	Qualité de l'air	28	GROUPE DE TRAVAIL SUR L'INFORMATION FINANCIÈRE RELATIVE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES	54		
Objectifs de développement durable	11	Responsabilité liée aux activités du terminal maritime	29	Progrès en matière de rapports climatiques	55		
À propos de ce rapport	12	SOCIAL	35	I. Gouvernance	56		
Rétrospective : Faits saillants de 2023	13	Sécurité des employés et des entrepreneurs	36	II. Gestion des risques	57		
		Inclusion, diversité, équité et accessibilité	39	III. Stratégie	58		
		Relations avec les Autochtones	42	IV. Paramètres et objectifs	66		
		Relations avec les propriétaires fonciers	45				
		Relations avec les communautés	46				
		Apport économique	47				

MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE-DIRECTRICE GÉNÉRALE

Je suis heureuse de partager avec vous notre rapport annuel sur les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance de 2023 au terme de l'un des plus importants projets de construction de l'histoire du Canada. Nous travaillons sur la construction du projet d'agrandissement de Trans Mountain depuis 2019, et je suis extrêmement heureuse de vous annoncer que la construction de ce projet d'infrastructure majeur pour tous les Canadiens est terminée.

Tout au long de la dernière année, notre objectif premier a été de terminer ce projet d'agrandissement en toute sécurité. Comme je l'ai répété maintes fois à nos employés, les humains semblent être enclins à se laisser distraire à la fin de presque n'importe quelle tâche. Notre campagne « Finish Strong » était un appel à l'action pour nous assurer de terminer le projet d'agrandissement, ensemble, en toute sécurité et avec fierté. Nos fréquentes communications ont permis de rappeler à nos employés et entrepreneurs l'importance de rester concentrés sur leurs tâches. Nos efforts ont porté fruit : je suis ravie de vous annoncer que notre taux d'accidents avec arrêt de travail pour 2023 était de 95 % inférieur au taux moyen du secteur de la construction en Alberta¹ et de 98 % inférieur au taux moyen du secteur de la construction en Colombie-Britannique. C'est un accomplissement dont nous pouvons être fiers.

Notre pipeline traverse des montagnes et de nombreuses zones écosensibles, et – disons-le – longe l'arrière-cour de nombreuses habitations dans l'Ouest canadien. C'est pourquoi nous avons établi des normes élevées dans le cadre de nos travaux. Ces normes englobent la protection de sites et d'artéfacts revêtant une grande importance pour les résidents des communautés et des territoires traditionnels où se trouve le projet d'agrandissement et la réduction de l'incidence des activités de construction sur l'environnement et la biodiversité. Depuis 2016, nous avons investi 85 millions de dollars pour soutenir les études archéologiques, qui se sont traduites par la fouille de plus de 67 millions de mètres carrés sur la superficie du projet d'agrandissement et la découverte de plus de 250 000 artéfacts culturels. Nos activités de protection de l'environnement ont permis de protéger des oiseaux migrateurs et de réimplanter plus de 1,56 million de serpents et d'amphibiens afin d'éviter qu'ils ne subissent les impacts de la construction.

Trans Mountain désire léguer un héritage et avoir des effets positifs pour tous les Canadiens. Au fil de notre histoire d'un peu plus de 70 ans, nous avons renforcé les relations établies avec les communautés qui vivent le long du tracé du pipeline. Pendant la construction du projet d'agrandissement, nous avons redonné à la région grâce aux ententes sur les répercussions communautaires, qui nous ont permis de financer divers projets, de soutenir l'éducation et les initiatives de formation au niveau local et d'investir plus de 16 millions de dollars depuis 2020 dans l'amélioration des infrastructures et installations locales.

Nous avons aussi souhaité faire preuve de leadership en trouvant de nouvelles façons de travailler avec les communautés autochtones et de créer des opportunités pour ces communautés. Depuis 2016, nous avons attribué plus de 6 milliards de dollars en contrats avec des parties autochtones, ce qui représente 24 % des dépenses contractuelles engagées. Je tiens à reconnaître le rôle important qu'ont joué les entrepreneurs, les employés et les communautés autochtones dans la construction du projet d'agrandissement. Ces solides relations que nous avons tissées pendant la construction me tiennent à cœur et j'espère qu'elles se poursuivront à l'étape d'exploitation du pipeline. Par ailleurs, nous avons amorcé les démarches visant l'établissement d'un plan d'action en faveur de la réconciliation officielle et avons tenu 14 séances de discussion afin de recueillir les commentaires des communautés autochtones. Pour en savoir plus sur ce que nous avons appris, consultez le [Rapport sur ce que nous avons entendu](#), publié en 2023. Notre ouverture et notre volonté de nous engager continueront de guider notre approche pour réussir une réconciliation durable avec les peuples autochtones dans les années à venir.



¹ 1,11 blessure avec arrêt de travail et 2 blessures avec arrêt de travail par 200 000 heures travaillées en Alberta et en C.-B., respectivement.



Des travailleurs achèvent la « soudure d'or » le 11 avril 2024 dans la vallée du Fraser.

Notre legs le plus important découlant de ce projet est sans aucun doute un pipeline qui permet au pétrole canadien mis en valeur de façon responsable d'accéder au marché mondial. Le 9 mai 2024, nous avons transporté du pétrole jusqu'à Burnaby de manière sûre au moyen de notre réseau étendu. La nécessité d'un pipeline étendu est aussi manifeste aujourd'hui qu'elle l'était lorsque le projet d'agrandissement a été proposé. Depuis 2008, notre pipeline existant fonctionne quotidiennement au maximum de sa capacité, et notre projet d'agrandissement a des engagements contractuels de 15 à 20 ans avec nos expéditeurs qui couvrent 80 % de la capacité prévue du réseau étendu.

Nous remercions toutes les personnes qui vivent le long du tracé du pipeline et tous les Canadiens qui ont suivi la réalisation de ce projet historique pour leur patience pendant la construction. Je tiens à féliciter toute l'équipe de Trans Mountain, mes collègues de l'équipe de direction et les membres du conseil d'administration pour cette réalisation remarquable, et je remercie tous les employés et entrepreneurs pour leur courage, leur ténacité et leur détermination. J'ai hâte de continuer à partager avec vous notre histoire et nos projets dès que nous déterminerons la prochaine étape pour Trans Mountain.

Dawn Farrell
Présidente-directrice générale



FAITS SAILLANTS DU PROJET D'AGRANDISSEMENT

Trans Mountain exerce ses activités en Alberta, en Colombie-Britannique et dans l'État de Washington depuis plus de 70 ans. Le premier pipeline a été construit en 1953 et a toujours été exploité de façon sécuritaire. En 2019, nous avons commencé la construction du projet d'agrandissement de Trans Mountain visant l'accroissement de notre capacité de transport du pétrole canadien vers les marchés mondiaux. Ce projet a nécessité l'expertise technique et logistique de milliers de personnes, et la patience et le soutien de nombreuses communautés locales et autochtones établies le long du tracé du pipeline. Nous sommes fiers d'avoir terminé la construction le 11 avril 2024.

Au début de chaque section de ce rapport se trouvent une photo et des statistiques mettant en évidence certaines réalisations particulièrement impressionnantes de nos employés et entrepreneurs dans le cadre du projet d'agrandissement.

Photo : Construction dans la vallée du Fraser, C.-B.

590 000

barils par jour : cela correspond à la capacité accrue du pipeline, soit une capacité suffisante pour transporter 13 % de la production quotidienne de pétrole du Canada

35 300

personnes embauchées pour soutenir la construction du projet d'agrandissement

156

conditions à respecter pour que le projet d'agrandissement soit approuvé

> 20 000

jours de surveillance autochtone tout au long du projet d'agrandissement

980

kilomètres de câbles à fibre optique installés le long du tracé du pipeline pour assurer une meilleure détection des fuites

40 200

cours offerts dans le cadre de notre programme de formation des entrepreneurs généraux

> 80 000

tests de la pelle effectués dans des zones susceptibles d'abriter des ressources patrimoniales dans le cadre de notre programme archéologique

> 6 G\$

en contrats avec des parties autochtones

80 %

de la capacité prévue du réseau étendu est couverte par des engagements contractuels de 15 à 20 ans avec nos expéditeurs



APERÇU

> 108 millions
d'heures consacrées à
la réalisation du projet
d'agrandissement

Le projet d'agrandissement de Trans Mountain a été approuvé le 18 juin 2019 et le 1^{er} mai 2024 a marqué la date du début de la mise en service commerciale du système élargi. Dans l'intervalle, plus de 108 millions d'heures ont été consacrées à la réalisation du projet.

Photo : Construction près d'Abbotsford, en C.-B





NOTRE FICHE ESG

Réalisé En cours de réalisation Non réalisé

En 2022, nous avons pris plusieurs engagements en matière d'ESG afin de montrer notre détermination à poursuivre les progrès. Afin d'assurer la transparence quant à notre performance et à nos activités en matière d'ESG, nous avons élaboré la fiche de pointage ci-dessous qui regroupe nos objectifs passés et futurs et qui indique nos progrès sur la voie de leur réalisation.

OBJECTIFS POUR 2022-2024

STATUT PROGRÈS EN 2022-2023

ENVIRONNEMENT

Élaborer et publier un Plan de réduction des émissions de la portée 1 et de la portée 2 d'ici la fin de 2022.		Nous avons publié notre Plan de réduction des émissions pour 2022 (en anglais seulement) en décembre 2022. Nous poursuivons nos efforts de réduction des émissions afin de respecter notre Plan.
Créer un plan de compensation des émissions découlant des activités de construction du projet d'agrandissement, d'ici la fin de 2023.		Nous prévoyons publier notre plan de compensation des émissions une fois la construction du projet terminée.
Utiliser et développer des technologies qui favorisent la réduction des émissions de GES, l'atténuation des changements climatiques et l'appui aux communautés autochtones.		Nous avons créé un fonds consacré à l'efficacité et à l'innovation énergétiques pour soutenir les initiatives de réduction des émissions dans le cadre de nos activités.
S'assurer que 100 % des employés reçoivent une formation sur les Règles de protection de l'environnement d'ici la fin de 2023, le but étant de sensibiliser l'ensemble de l'entreprise aux questions environnementales.		100 % des employés et des entrepreneurs du projet d'agrandissement ont reçu une formation sur les Règles de protection de l'environnement. Bien que ces règles aient été initialement élaborées pour les activités de construction, nous prévoyons les adapter afin de les rendre applicables à nos activités courantes.
Installer une technologie de détection des fuites reposant sur la fibre optique sur 980 km, le long du pipeline visé par le projet d'agrandissement, d'ici la fin de 2023.		À ce jour, 946 kilomètres de câbles à fibre optique ont été installés le long du tracé du pipeline visé par le projet d'agrandissement.
Atteindre un minimum de 3 500 jours-personnes de surveillance autochtone en 2022 pour assurer l'exécution adéquate des mesures d'atténuation et de protection environnementales et surveiller l'utilisation des ressources patrimoniales.		Nous avons effectué 6 430 jours-personnes de surveillance autochtone en 2022 et 5 726 jours-personnes de surveillance autochtone en 2023.

SOCIAL

Atteindre 100 visites de sécurité par la haute direction sur l'ensemble des sites d'activités et le projet d'agrandissement.		Nous avons effectué 254 visites de la haute direction en matière de sécurité en 2023, soit plus du double de notre objectif.
Constituer un conseil consultatif autochtone en 2022 afin de conseiller l'équipe de direction et d'orienter nos démarches de réconciliation.		Nous n'avons pas encore constitué un conseil consultatif autochtone externe, mais nous prévoyons le faire en 2025 au terme de notre plan d'action en faveur de la réconciliation.

OBJECTIFS POUR 2022-2024

STATUT PROGRÈS EN 2022-2023

Créer un plan d'action en faveur de la réconciliation avec les Autochtones d'ici la fin de 2022 en vue d'une publication en 2023. Le plan contiendra des volets consacrés à la réconciliation économique avec les Autochtones.		Nous n'avons pas publié notre plan d'action en faveur de la réconciliation, mais nous avons rendu public notre Rapport sur ce que nous avons entendu, dans lequel sont présentés les thèmes qui ont émergé des consultations initiales. Nous prévoyons utiliser ce rapport pour concevoir notre plan d'action en faveur de la réconciliation, qui devrait être publié en 2024.
D'ici la fin de 2022, exiger de tous nos employés et entrepreneurs qu'ils suivent un module de formation sur la sensibilisation aux cultures autochtones.		En 2022, nous avons élaboré et offert un module de formation sur la sensibilisation aux cultures autochtones à tous les employés et entrepreneurs.
Veiller à ce que plus de 70 % des dirigeants suivent une formation axée sur le leadership efficace dans un milieu de travail hybride en 2022.		Nous avons formé plus de 70 % de nos dirigeants pour soutenir un leadership efficace dans un milieu de travail hybride en 2022.
Continuer d'appuyer le programme de certificat en gestion de projet de l'Université Mount Royal pour les femmes autochtones.		Nous continuons d'appuyer le programme de certificat en gestion de projet. Vingt et une femmes autochtones se sont inscrites à la cohorte de 2023 et un élargissement du programme est prévu afin d'offrir davantage d'opportunités en 2024.
Améliorer nos pratiques et nos politiques d'inclusion et de diversité pour nous assurer que les employés issus de divers horizons ont accès à des programmes qui favorisent leur participation et leur bien-être psychologique au travail.		Nous avons continué de mettre l'accent sur la participation des groupes sous-représentés en milieu de travail et sur la création d'un environnement accessible pour favoriser la participation. Afin de favoriser le bien-être psychologique au travail, nous avons lancé en 2023 un outil en ligne de bien-être, le « Wellness Hub », qui offre du soutien et du coaching en santé mentale.

GOUVERNANCE

Élargir notre programme de formation du conseil en 2022 pour inclure des questions importantes sur les critères ESG et le développement durable, et prendre des décisions éclairées en matière de surveillance et de planification à long terme.		Notre conseil n'a pas suivi de formation officielle sur les critères ESG en 2022 ou en 2023, mais il prévoit tenir en 2024 des séances de formation sur des sujets ESG précis, y compris des séances d'information sur les changements climatiques.
Examiner notre structure de gouvernance en 2022 afin de relever le degré de gouvernance à l'égard des questions ESG les plus pertinentes pour les comités du conseil.		Afin d'améliorer la gouvernance à l'égard des questions ESG, les mandats de nos comités du conseil ont été mis à jour en 2022 et la composition de notre comité de direction sur les questions ESG a été ajustée.
Veiller à ce que 100 % de nos employés suivent une formation sur la sécurité des TI et la cybersécurité chaque année.		Tous les employés ont suivi une formation sur la sécurité informatique et la cybersécurité en 2023.
Approfondir l'analyse des risques liés au climat dans le cadre de notre programme de gestion des risques d'entreprise.		Nous avons amélioré notre programme de gestion des risques d'entreprise en y intégrant les principaux risques relevés dans le cadre de notre analyse des scénarios climatiques.
Affiner l'analyse des scénarios liés aux changements climatiques à l'aide d'évaluations quantitatives.		Nous avons réalisé une analyse quantitative pour un scénario de transition et pour trois scénarios physiques. Consultez nos apprentissages à la page 61 .

À PROPOS DE TRANS MOUNTAIN*

Trans Mountain exploite le seul réseau pipelinier du Canada transportant des produits pétroliers vers la côte Ouest du Canada. Nous livrons actuellement environ 300 000 barils de pétrole brut et de produits raffinés tous les jours. Nos actifs comprennent quatre terminaux et un terminal maritime. Notre réseau pipelinier, qui s'étend d'Edmonton, en Alberta, à Burnaby, en Colombie-Britannique, et à l'État de Washington, est en exploitation depuis 70 ans.

Constituée en société d'État fédérale en 2018, la Corporation Trans Mountain doit rendre des comptes au Parlement par l'intermédiaire de la Corporation de développement des investissements du Canada (CDEV). Le siège social de la Corporation Trans Mountain est situé à Calgary, en Alberta, avec des bureaux régionaux le long du réseau pipelinier. En avril 2022, la gouverneure générale en conseil a, par proclamation, changé le statut de la Corporation Trans Mountain à celui de société d'État non mandataire, ce qui permet à la Corporation d'emprunter à des entités autres que le gouvernement du Canada.

RECONNAISSANCE DU TERRITOIRE

Chez Trans Mountain, nous reconnaissons et respectons les Autochtones sur le territoire traditionnel où nous exploitons et agrandissons notre réseau pipelinier. Nous sommes conscients du caractère unique de l'histoire, des cultures et des traditions de tous les groupes autochtones sur les territoires desquels Trans Mountain mène ses activités et du fait qu'ils maintiennent une relation avec ces territoires encore aujourd'hui.

663
employés

784
entrepreneurs

522 M\$
de chiffre d'affaires

35 G\$
d'actifs

AGRANDISSEMENT *(chiffres estimatifs)*

Notre projet d'agrandissement créera un pipeline jumelé le long de notre réseau pipelinier Trans Mountain et fournira aux producteurs de pétrole de l'Ouest canadien une capacité de transport supplémentaire et un accès aux côtes.

+ 59 0000
barils par jour

+ 12
stations de pompage

+ 980
kilomètres de nouveaux pipelines

+ 3
postes d'amarrage

TERMINAUX DE STOCKAGE

Offre des services de stockage temporaire de produits pétroliers aux clients.

4
terminaux
(Edmonton, Kamloops, Sumas, Burnaby)

12
millions de barils de capacité de stockage

61
réservoirs et terminaux

RÉSEAU PIPELINIER

Notre réseau pipelinier transporte du pétrole brut et des produits raffinés. Nous connectons les zones de production aux raffineries en Amérique du Nord et aux capacités d'exportation vers les marchés internationaux.

RÉSEAU PIPELINIER TRANS MOUNTAIN
d'Edmonton (Alberta) à Burnaby (C.-B.)

~ 300 000
barils par jour
(capacité nominale)

1 150
kilomètres

24
stations de pompage

SYSTÈME PIPELINIER PUGET SOUND
Abbotsford (C.-B.) à l'État de Washington

~ 240 000
barils par jour
(capacité nominale)

111
kilomètres

1
station de pompage

TERMINAL MARITIME WESTRIDGE

Accueille des navires-citernes de tiers (barges et pétroliers) qui exportent du pétrole brut et importent du kérosène.

1
poste d'amarrage (sert les pétroliers et les barges Aframax)

* Au 31 décembre 2023.

WASHINGTON

PIPELINE EXISTANT
AGRANDISSEMENT



APPROCHE

1 567 452
amphibiens réimplantés

Pour réduire les effets de la construction sur la faune, nous avons réimplanté plus d'un million d'amphibiens.

Photo : Crapaud de l'Ouest.





NOTRE APPROCHE ESG

La gestion responsable des questions environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) n'a rien de nouveau pour Trans Mountain. Elle fait partie de notre passé et de notre présent, et elle est au cœur de notre avenir. Le présent rapport constitue notre quatrième effort officiel de communication de nos pratiques et progrès en matière de critères ESG. Notre approche de la gestion des critères ESG consiste à travailler sur les questions présentées sur cette page. À mesure que notre entreprise et l'environnement dans lequel nous exerçons nos activités évoluent, nous réévaluons les questions ESG sur lesquelles nous nous concentrons.

NOTRE ENGAGEMENT

ENVIRONNEMENT

Nos services de transport ont une empreinte GES relativement faible, et nous pouvons aider nos clients à être concurrentiels sur des marchés qui s'emploient de plus en plus à atteindre des objectifs de décarbonisation. Notre pipeline traverse certains des terrains montagneux les plus accidentés du monde, ainsi que des zones humides, des cours d'eau, des parcs et des milieux urbains. Bien que nous travaillions dans un environnement difficile, notre pipeline assure un transport d'énergie sûr et fiable depuis plus de 70 ans. Nous prenons grand soin de respecter l'utilisation traditionnelle du territoire et des ressources patrimoniales des Autochtones. Pendant le projet d'agrandissement, notre objectif est de réduire au minimum notre impact sur l'environnement et de compenser les impacts restants sur le climat, les zones humides et la biodiversité.

SOCIAL

Nous respectons les collectivités où nous exerçons nos activités et nous travaillons d'arrache-pied pour établir et maintenir ces relations. Nous exerçons nos activités d'une manière conforme à l'engagement du Canada à faire avancer la réconciliation avec les Autochtones. Que ce soit dans le cadre de nos activités quotidiennes ou pendant la construction, nous nous engageons à mener nos activités de façon responsable et sécuritaire afin de protéger nos employés, nos entrepreneurs et le public. Nous favorisons également un environnement de travail positif, inclusif et diversifié.

GOUVERNANCE

Notre conseil d'administration et notre équipe de direction s'efforcent de donner l'exemple à tous les employés et entrepreneurs en démontrant les valeurs de notre entreprise : sécurité, intégrité, respect et excellence. Nos politiques et pratiques établissent des attentes claires et favorisent la responsabilisation à tous les niveaux de l'organisation. Notre formation dote nos employés des outils nécessaires pour respecter les engagements contenus dans nos politiques. Nos décisions tiennent compte de notre vision à long terme et intègrent des facteurs environnementaux et sociaux. À mesure que les attentes de la société à l'égard des entreprises changent, nous restons attentifs à l'évolution des risques et des possibilités et adaptons nos pratiques commerciales en conséquence.

SUJETS PERTINENTS

- Intégrité des actifs et préparation aux situations d'urgence
 - Gérance de la biodiversité et du milieu terrestre et marin
 - Émissions de GES
 - Atténuation des risques climatiques
 - Gérance environnementale des activités maritimes
-
- Sécurité des employés et des entrepreneurs
 - Inclusion, diversité, équité et accessibilité
 - Relations avec les gens et les collectivités
 - Création d'opportunités pour les Autochtones
 - Contribution économique
-
- Gouvernance d'entreprise
 - Gouvernance environnementale et sociale
 - Éthique
 - Cybersécurité
 - Approvisionnement responsable



OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Soucieux de répondre aux besoins des générations futures, le Canada et 192 autres pays, de même qu'une multitude de sociétés et d'organismes à but non lucratif, soutiennent les objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies. Définis par l'assemblée générale des Nations Unies en 2015, les ODD sont un ensemble de 17 objectifs mondiaux à atteindre d'ici 2030 afin de protéger la planète, de réduire les inégalités et d'assurer la prospérité pour tous.

Trans Mountain appuie cet engagement adopté par le Canada et d'autres pays et tient à participer à la réalisation des ODD. Le tableau ci-contre présente les principaux moyens par lesquels nos activités contribuent aux ODD.



ACTIVITÉS DE TRANS MOUNTAIN

ODD ET OBJECTIFS CONNEXES

Exploiter et agrandir le pipeline Trans Mountain, un réseau d'infrastructures fiable et résilient qui facilite l'accès à l'énergie.

[9.1] Mettre en place une infrastructure de qualité, fiable, durable et résiliente, y compris une infrastructure régionale et transfrontière, pour favoriser le développement économique et le bien-être de l'être humain, en mettant l'accent sur un accès universel, abordable et équitable.



Fournir des opportunités d'emploi et contribuer au développement économique et commercial des Autochtones.

[8] Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous.
 [8.5] Réaliser le plein emploi productif et offrir un emploi décent à toutes les femmes et à tous les hommes, y compris les jeunes et les personnes handicapées, et un salaire égal pour un travail de valeur égale.



Offrir des possibilités en matière d'éducation et de formation pour relever le niveau de vie dans les communautés locales et autochtones.

[4] Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie.
 [4.4] Augmenter considérablement le nombre de jeunes et d'adultes disposant des compétences, notamment techniques et professionnelles, nécessaires à l'emploi, à l'obtention d'un travail décent et à l'entrepreneuriat.



Investir dans l'intégrité des actifs, prévenir les déversements et réduire au minimum les fuites dans les milieux aériens, terrestres et marins.

[12.4] Instaurer une gestion écologiquement rationnelle des produits chimiques et de tous les déchets tout au long de leur cycle de vie et réduire considérablement leur déversement dans l'air, l'eau et le sol, afin de minimiser leurs effets négatifs sur la santé et l'environnement.



Protéger la biodiversité dans le cadre du projet d'agrandissement et continuer à appuyer la protection de la vie marine, notamment celle des mammifères marins, autour du Terminal maritime Westridge.

[15.5] Prendre d'urgence des mesures énergiques pour réduire la dégradation du milieu naturel et mettre un terme à l'appauvrissement de la biodiversité.
 [14.1] Prévenir et réduire nettement la pollution marine de tous types, en particulier celle résultant des activités terrestres, y compris les déchets en mer et la pollution par les nutriments.



Surveiller, déclarer et gérer nos émissions de gaz à effet de serre (GES) et donner des fonds aux communautés le long du tracé du pipeline pour favoriser leur résilience face aux phénomènes météorologiques extrêmes.

[13] Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions.
 [13.1] Renforcer, dans tous les pays, la résilience et les capacités d'adaptation face aux aléas climatiques et aux catastrophes naturelles liées au climat.



À PROPOS DE CE RAPPORT

Trans Mountain s'engage à faire preuve de transparence quant à ses pratiques et à sa performance. Ce rapport sur les critères ESG a pour but de communiquer les initiatives environnementales, sociales et de gouvernance ainsi que les mesures clés qui illustrent les progrès réalisés à ce jour et notre engagement à nous améliorer continuellement.

- À moins d'indication contraire, ce rapport porte sur notre performance quantitative et qualitative de l'exercice clos le 31 décembre 2023. Lorsqu'elles sont disponibles, les données comparables et historiques des quatre derniers exercices sont fournies.
- Notre performance sur les questions environnementales et sociales couvre les pipelines et les terminaux exploités par Trans Mountain et le projet d'agrandissement.
- À moins d'indication contraire, les données ne tiennent pas compte des fournisseurs de services.
- Les données financières sont en dollars canadiens et les données environnementales sont en unités métriques.
- L'exactitude de ce rapport est importante pour notre entreprise. La direction et le personnel concerné ont examiné toutes les informations et estiment qu'elles représentent fidèlement notre performance. Ce rapport n'a pas fait l'objet d'une certification externe.
- « Trans Mountain », « notre », « nos », « nous » et la « société » désignent la Corporation Trans Mountain. Le « projet d'agrandissement », l'« agrandissement » et le « projet » désignent le projet d'agrandissement de Trans Mountain.

- Les définitions et les portées des termes « développement durable », « ESG », « décarbonisation », « carboneutralité » et autres termes similaires, ainsi que des taxonomies, des méthodologies, des critères et des normes évoluent constamment. Par conséquent, l'utilisation de ces termes par Trans Mountain peut varier au fil du temps pour refléter cette évolution. Toute mention de ces termes dans le présent document renvoie aux critères définis en interne par Trans Mountain et non à une définition réglementaire ou à une norme d'application volontaire propre à un territoire qui pourrait exister.

ALIGNEMENT SUR LES NORMES ESG

Nous continuons de surveiller les récents développements du cadre de présentation de l'information sur les critères ESG, notamment la publication d'une proposition de Normes canadiennes d'information sur la durabilité (NCID) par le Conseil canadien des normes d'information sur la durabilité (CCNID) en mars 2024. Bien que ce rapport ne satisfasse pas à toutes les exigences nécessaires pour être pleinement conforme à une norme d'information donnée, nous renvoyons aux normes reconnues suivantes :

GIFCC _____ page 54

SASB _____ page 73

Nous présentons également notre contribution aux ODD.

ODD _____ page 11

Notre mise en garde relative aux énoncés prospectifs est présentée à la [page 74](#)



Construction du pipeline dans les basses-terres continentales, C.-B.

DÉTERMINER LES INFORMATIONS À FOURNIR

Bien qu'il existe un large éventail de critères ESG dont les entreprises peuvent tenir compte, nous avons choisi de centrer nos communications sur ceux qui peuvent avoir des répercussions importantes sur notre succès commercial et ceux qui représentent les intérêts des intervenants suivants :

- Nos employés et entrepreneurs
- Nos clients
- Les communautés autochtones et les collectivités locales
- Les organismes de réglementation

Notre équipe de haute direction a participé à un atelier de hiérarchisation des critères ESG afin de déterminer lesquels étaient les plus pertinents pour notre entreprise en 2022. Cet exercice a tenu compte de notre compréhension des préoccupations et des priorités des employés, des clients, des communautés autochtones, des collectivités locales et des organismes de réglementation, de même que de l'éventuel impact financier ou opérationnel pour Trans Mountain.

Les résultats de l'atelier ont été examinés et approuvés par notre conseil d'administration. Le comité directeur sur les critères ESG examine chaque année les priorités afin de s'assurer qu'elles reflètent toujours les questions ESG les plus pertinentes pour nous.

Le processus que nous utilisons pour déterminer les questions ESG abordées dans le présent rapport diffère de la façon dont nous déterminons le seuil de signification pour l'information financière.

La liste initiale d'enjeux liés aux critères ESG a été tirée des lignes directrices :

- du Sustainability Accounting Standards Board (SASB);
- du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (« GIFCC »);
- des rapports d'autres sociétés du secteur intermédiaire.

RÉTROSPECTIVE : FAITS SAILLANTS DE 2023



780 et +

kilomètres de terres remises en état sur l'emprise du projet d'agrandissement



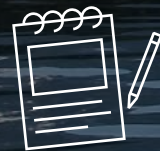
5 700 et +

jours-personnes de surveillance autochtone



13 juillet

mise en service du poste d'amarrage 1 du Terminal maritime Westridge et accueil de son premier navire



14

séances de discussion sur la réconciliation et publication de nos constatations dans notre Rapport sur ce que nous avons entendu



234 000 et +

heures consacrées par nos employés et entrepreneurs aux activités archéologiques en 2023



24 %

des dépenses contractuelles engagées dans le cadre du projet d'agrandissement depuis 2016 ont été attribuées à des entreprises et à des partenariats autochtones pour la réalisation des travaux de construction



ENVIRONNEMENT

251 442

artéfacts autochtones
découverts grâce
à notre programme
archéologique
depuis 2016

Depuis 2016, nous avons investi plus de 85 M\$ pour soutenir les études archéologiques et avons retrouvé plus de 250 000 artéfacts autochtones.

Photo : Fouilles archéologiques près du projet d'agrandissement



INTÉGRITÉ DES ACTIFS

Pour la protection de nos employés, du public et de l'environnement, nous nous sommes engagés à exploiter tous nos actifs de manière aussi fiable et sûre que possible. Nous maintenons l'intégrité de nos pipelines, terminaux et stations de pompage en identifiant, prévenant et surveillant continuellement les risques. Nous effectuons des arrêts planifiés afin de réparer de l'équipement, de faire des entretiens préventifs et de réaliser des mises à niveau. Lorsqu'il est approprié de le faire, nous utilisons de nouvelles technologies pour accroître nos capacités de surveillance.

Notre programme de gestion de l'intégrité des actifs produit et utilise un grand nombre de données. Afin de mieux gérer ces données, nous avons mis en œuvre le modèle de données pour services publics et pipelines (UPDM), qui contient toutes les données liées aux inspections sur l'intégrité, y compris les rapports d'inspection internes, les résultats d'excavation, les vérifications par points fixes rapprochés et les caractéristiques des pipelines. L'UPDM relie ces données aux emplacements physiques référencés, ce qui permet à nos ingénieurs et analystes d'avoir accès à des données fiables pour calculer avec précision les risques et prendre des décisions informées, rendant ainsi nos opérations plus efficaces et sécuritaires.

PIPELINES

Comme notre pipeline est souterrain, nous l'inspectons régulièrement à l'aide de technologies d'inspection internes. Notre programme de gestion de l'intégrité des actifs nous aide à détecter et à surveiller les petits éléments de canalisation avant qu'ils posent un risque de défaillance. Cette approche proactive nous permet de surveiller l'état du pipeline régulièrement et de planifier adéquatement les réparations qui s'imposent tout en réduisant notre impact environnemental.

Activités liées à l'intégrité des pipelines

Notre programme de gestion de l'intégrité des pipelines consiste à identifier et à surveiller continuellement les risques afin d'apporter des améliorations en temps opportun à notre réseau pipelinier et à notre emprise. Les activités liées à la gestion de l'intégrité des pipelines comprennent :

1. INSPECTIONS AÉRIENNES ■ Nous survolons le pipeline afin d'effectuer une inspection visuelle de l'emprise et de surveiller l'activité humaine aux alentours du pipeline, de détecter des fuites observables et de rechercher les nouveaux dangers qui pourraient affecter la canalisation, tels que les mouvements de terrain ou autres géorisques.

Aucun déversement lié au pipeline n'est survenu en 2023



2. INSPECTIONS INTERNES ■ Nous utilisons des outils perfectionnés (appelés racleurs) qui se déplacent à l'intérieur de la canalisation pour détecter et mesurer les défauts ou changements potentiels. Ces inspections internes sont l'un de nos outils les plus importants, car la majeure partie des pipelines est enfouie et ne peut être inspectée visuellement.

3. FOUILLES D'INTÉGRITÉ ■ Lorsqu'une inspection interne révèle un problème qui nécessite une enquête plus approfondie, nous effectuons une fouille d'intégrité en creusant et en examinant la canalisation à cet endroit. Nous utilisons des techniques d'examen non destructif et, si nécessaire, nous réparons ou remplaçons la conduite et remettons le site excavé dans son état antérieur.

INTÉGRITÉ DES PIPELINES

	2019	2020	2021	2022	2023
INTÉGRITÉ DES PIPELINES					
Pipelines exploités (km)	1 275	1 275	1 275	1 275	1 275
Inspections aériennes	n. d.	115	136	139	134
Inspections internes (nombre total de km de pipeline inspectés)	1 576	865	1 191	1 135	1 233
Nombre de fouilles d'intégrité*	103	71	107	110	85
Évaluations de la protection cathodique	3 308	4 055	4 117	3 975	4 137
Inspections sur les risques naturels	283	295	507	598	727
DÉVERSEMENTS DANS LES PIPELINES					
Nombre de déversements dans les pipelines	0	0	0	0	0

n. d. : Non déclaré

* Le nombre de fouilles d'intégrité peut varier d'une année à l'autre en fonction des exigences et des constatations.



4. ÉVALUATIONS DE LA PROTECTION CATHODIQUE ■

Nous contrôlons l'efficacité de notre système de protection cathodique en effectuant des relevés annuels dans des postes de contrôle situés tous les deux kilomètres environ le long du tracé du pipeline afin de garantir le maintien d'une tension minimale sur le pipeline. Nous réalisons aussi périodiquement des vérifications par points fixes rapprochés qui nous fournissent des relevés de tension tous les trois mètres le long du tracé du pipeline.

5. INSPECTIONS SUR LES RISQUES NATURELS ■

Le programme de surveillance des géorisques documente les inspections et les travaux d'entretien sur les sites de risques naturels le long du tracé du pipeline, y compris les traverses de cours d'eau et les pentes ou autres zones de mouvement potentiel du sol. Dans le cadre de notre programme, nous :

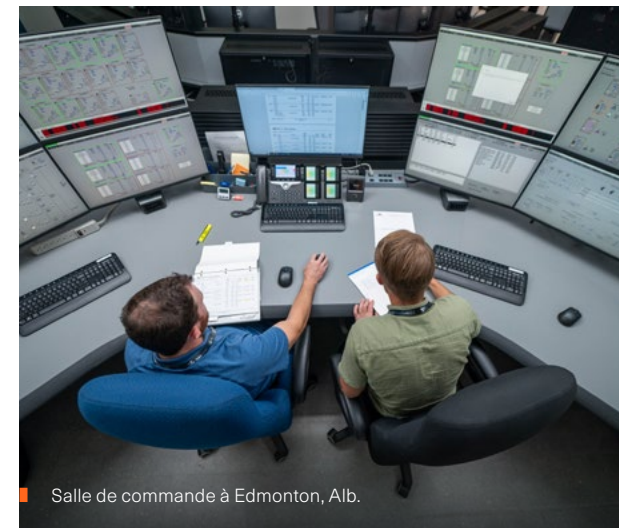
- maintenons une base de données des risques naturels dans laquelle nous consignons de l'information détaillée pour chaque site de géorisques potentiel;
- effectuons des inspections et des relevés détaillés du sol pour surveiller les sites de géorisques qui sont programmés en fonction du risque;
- utilisons la surveillance du débit en temps réel aux traverses de cours d'eau pour évaluer tout risque accru pour la canalisation pendant les inondations;
- utilisons des instruments et des images radar ou satellites pour surveiller les mouvements de terrain potentiels autour de la canalisation;
- effectuons des évaluations détaillées afin de hiérarchiser les mesures d'atténuation, le cas échéant.

Activités de prévention

Nous déployons une variété de programmes et d'activités pour maximiser la sécurité du pipeline et nous nous concentrons particulièrement sur la prévention. Nos activités de prévention sont notamment les suivantes :

1. PRÉVENTION DE LA CORROSION ■ L'extérieur de la canalisation est recouvert d'un revêtement qui la protège du contact avec le sol. La corrosion étant un processus électrochimique, nous utilisons également une protection cathodique pour protéger la canalisation de l'oxydation dans les zones où elle est en contact avec le sol. L'intérieur de la conduite est protégé de la corrosion par l'utilisation régulière d'outils de raclage pour mobiliser les solides et l'eau qui se sont déposés dans la conduite.

2. ÉPAISSEUR DE COUVERTURE DU PIPELINE ■ Nous surveillons régulièrement nos pipelines pour nous assurer qu'une couverture de sol adéquate reste au-dessus de la canalisation. En matière de remise en état, la priorité est donnée aux zones dont la couverture est insuffisante.



Salle de commande à Edmonton, Alb.

3. GESTION DE L'EMPRISE ■ Nous entretenons la bande de terre au-dessus et autour du pipeline afin que les grands arbres, arbustes ou autres débris restent éloignés de la canalisation. Cet entretien continu permet de dégager la ligne de vue et l'accès pour les évaluations, inspections et interventions d'urgence.

4. SUIVI PERMANENT ■ À notre centre de contrôle d'Edmonton, en Alberta, nos opérateurs surveillent nos pipelines et terminaux, 24 heures sur 24, 7 jours sur 7.

5. RENFORCEMENT DE NOS INFRASTRUCTURES ■ Notre programme de gestion de l'intégrité des actifs prévoit le renforcement de notre infrastructure pipelinère afin qu'elle puisse résister aux risques naturels et aux phénomènes environnementaux, comme des inondations. À la suite des inondations dévastatrices survenues en 2021 en Colombie-Britannique, nous avons renforcé nos mesures d'atténuation existantes en cas d'inondation et conçu un plan d'atténuation additionnel en trois étapes pour mieux protéger nos infrastructures en cas d'inondation catastrophique.

Nous avons terminé l'étape finale de ce plan qui vise à améliorer la résilience de nos infrastructures et à accroître nos mesures de protection au moyen de travaux d'ingénierie. Ces travaux prévoient l'installation de blocs rocheux angulaires de grand diamètre – appelés enrochements – pour créer une barrière renforcée entre l'eau et le remblai supportant le pipeline et les routes d'accès. En 2023, nous avons réalisé ces travaux sur trois sites le long du tracé de la ligne principale du pipeline Trans Mountain dans des zones qui, selon nous, sont exposées aux inondations.

DÉVERSEMENTS LIÉS À LA CONSTRUCTION — PROJET D'AGRANDISSEMENT

	2019	2020	2021	2022	2023
Nombre de déversements à signaler	9	50	34	29	62
Volume des déversements à signaler (m ³)	0,009	125	41	59	85

Les déversements liés à la construction excluent les déversements provenant de notre pipeline. Ils proviennent habituellement d'équipements de construction et d'entretien.

Les liquides couramment déversés lors des activités de construction et d'entretien sont les carburants, les huiles hydrauliques et lubrifiantes et les boues de forage. Dans le cadre de notre projet d'agrandissement, la boue de forage provenant du forage directionnel horizontal est le principal facteur contribuant au volume rejeté.

Le volume des déversements liés à la construction a augmenté en 2023, en raison surtout du nombre important de traverses de cours d'eau et de forages directionnels horizontaux réalisés en Colombie-Britannique pendant l'année. Tout déversement dans un cours d'eau ou dans une zone humide doit être signalé, peu importe le volume ou la substance en cause.



■ Vue du Terminal de Burnaby, C.-B.

TERMINAUX ET STATIONS DE POMPAGE — DÉVERSEMENTS AUX INSTALLATIONS

	2019	2020	2021	2022	2023
Nombre de déversements à signaler	2	1	1	0	0
Volume des déversements à signaler (m³)	76	190	7	0	0

Les déversements à signaler s'entendent des fuites de pétrole ou d'autres substances que nous avons l'obligation de signaler aux autorités des territoires où nous exerçons nos activités. Veuillez noter que les seuils des volumes à signaler varient d'une province à l'autre.

TERMINAUX

Trans Mountain possède 61 réservoirs répartis dans ses terminaux. Dans le cadre de notre programme d'entretien régulier, nos opérateurs effectuent des inspections quotidiennes pour confirmer le fonctionnement normal autour des réservoirs et procèdent chaque mois à une inspection visuelle de l'extérieur de nos réservoirs afin de vérifier les fondations, la coque, le toit, le système de détection des fuites et les systèmes de confinement secondaire. Ces inspections permettent de déceler les signes avant-coureurs de problèmes potentiels du réservoir. En outre, nous effectuons des inspections externes (en service) au moins tous les cinq ans, et une inspection interne complète (hors service) à des intervalles ne dépassant pas 20 ans.

Nos terminaux sont également dotés d'équipement répondant à la définition d'appareils à pression. Nous avons accru l'attention portée à la sécurité des appareils à pression dans nos terminaux en 2023 et avons créé des procédures d'inspection et d'entretien des appareils à pression.

STATIONS DE POMPAGE

Les stations de pompage, espacées tous les 50 kilomètres environ le long du pipeline, assurent l'écoulement du pétrole. Pour soutenir le fonctionnement sécuritaire des stations, le personnel d'exploitation surveille ces dernières continuellement à distance et les inspecte régulièrement. Notre pipeline doit fonctionner à des pressions variables en raison du débit, du type de produit et de l'altitude. Nos systèmes (système de contrôle de surveillance et d'acquisition de données et autres dispositifs de protection) maintiennent les pressions dans des limites de fonctionnement sûres et sont surveillés et contrôlés par les opérateurs de notre centre de contrôle conformément aux procédures établies.

Un certain degré de vibration est attendu lors du fonctionnement d'appareils rotatifs, comme les pompes. En 2023, nous avons continué de mesurer les vibrations des appareils en fonction à nos stations de pompage au moyen d'une surveillance à distance. Les données recueillies nous permettent de déterminer où l'installation de renforcements est nécessaire pour réduire le mouvement, et ainsi réduire le plus possible le risque de défaillance par vibration des composants de l'équipement.

En 2023, les travaux de remise en état (à la suite d'un déversement survenu en 2020) se sont poursuivis à la station de pompage Sumas. Nous avons terminé l'évaluation de l'eau souterraine et des travaux de remise en état de l'eau souterraine déjà installé. La phase finale de nos mesures de prévention visant à éviter un incident similaire, qui comprenait notamment l'inspection de toutes les nouvelles conduites de petit diamètre dans nos stations de pompage, est maintenant terminée. Nous avons enlevé et remplacé toutes les conduites défectueuses.

TECHNOLOGIES INNOVANTES FAVORISANT L'INTÉGRITÉ DES PIPELINES

Notre programme de gestion de l'intégrité des pipelines nous aide à déceler et à surveiller les petits éléments de canalisation avant qu'ils posent un risque de défaillance. Les technologies innovantes permettent une détection plus rapide et précise, ce qui permet d'accroître l'efficacité de notre programme. Voici certaines des nouvelles technologies que nous utilisons :

1.

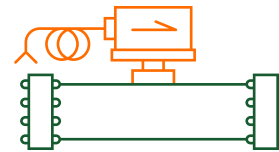


LOCALISATION DE FUTURES POTENTIELLES

Nous avons installé des câbles à fibre optique à l'extérieur le long de notre réseau pipelinier étendu pour mesurer les vibrations, la température et le mouvement, de façon continue et précise, afin de détecter rapidement les petites fuites potentielles et d'en déterminer l'emplacement à quelques mètres près.

Nous avons maintenant installé 946 kilomètres de câbles à fibre optique le long du nouveau pipeline, qui s'ajoutent aux 191 kilomètres de câbles le long du pipeline existant.

2.



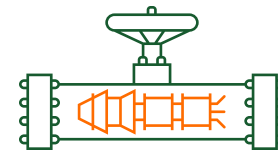
MESURE EXACTE DES DÉBITS

Mesurer avec précision le débit des liquides dans nos réseaux est essentiel pour la détection de fuites potentielles. Un débit en aval inférieur à celui en amont du pipeline pourrait être un signe d'une fuite dans le pipeline.

En 2023, nous avons commencé à installer des débitmètres à ultrasons dans les stations de pompage de notre projet d'agrandissement. Ces nouveaux débitmètres utilisent les vibrations acoustiques pour mesurer le débit d'un liquide avec plus de précision que les méthodes conventionnelles, ce qui nous permet de réagir plus rapidement aux problèmes potentiels.

Bien qu'aucun déversement lié au pipeline ne soit survenu depuis 2013, nous cherchons constamment à améliorer notre performance en matière de détection des fuites.

3.

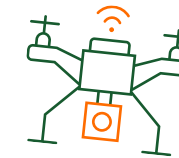


DÉTECTION AMÉLIORÉE DES VULNÉRABILITÉS

La détection des petites fissures ou imperfections dans le pipeline avant qu'elles ne deviennent une menace est un élément essentiel de notre programme de gestion de l'intégrité des actifs.

Nous testons actuellement un outil de détection des fissures par ultrasons de prochaine génération. Celui-ci se déplace à l'intérieur du pipeline pour déceler et mesurer les vulnérabilités potentielles ou les changements dans la canalisation. Cet outil fonctionne comme un sonar et envoie des ondes sonores dans l'acier. Si l'onde percute un défaut semblable à une fissure, elle est réfléchiée à la surface et la technologie enregistre l'emplacement en vue d'une étude ultérieure. Cet outil devrait permettre d'améliorer la détection des fissures et fournir des données à plus haute résolution que celles produites par les outils précédemment utilisés.

4.



SURVEILLANCE DES GÉORISQUES

Les mouvements de terrain, comme les glissements de terrain ou l'érosion, peuvent menacer l'intégrité des pipelines. De tels événements pourraient faire pression sur l'infrastructure, ce qui risque d'entraîner des fuites ou des ruptures. La surveillance des faibles mouvements de terrain permet de prévoir les mouvements plus importants avant qu'ils ne se produisent.

Nous utilisons la technologie de télédétection par laser (lidar) pour prévoir et surveiller ces mouvements. Celle-ci est intégrée à des appareils aériens et fournit des informations sur le terrain en illuminant une cible avec un laser et en analysant la réflexion. Nous comparons ces informations lorsque nous prenons des décisions liées à l'intégrité des pipelines.

PRÉPARATION AUX SITUATIONS ET INTERVENTIONS D'URGENCE

Notre objectif principal est de réduire et d'éliminer les risques qui pourraient entraîner un incident. Toutefois, si un incident se produit, nous nous fions à nos procédures d'urgence détaillées et à nos professionnels formés pour intervenir rapidement.

CAPACITÉS D'INTERVENTION D'URGENCE

Nous utilisons le Système de commandement d'intervention (SCI), un système reconnu internationalement et considéré comme la norme, pour gérer nos interventions d'urgence. Nous formons nos propres employés pour qu'ils soient les premiers intervenants et nous faisons participer les collectivités touchées par nos activités (pompiers, équipes d'urgence, fournisseurs et organismes communautaires) à la préparation aux situations d'urgence. Notre personnel qualifié a aussi prêté main-forte aux communautés locales touchées par des feux de forêt. En 2023, nous avons soutenu les efforts du BC Wildfire Service contre le brasier près du lac Rossmoore en fournissant de la machinerie lourde et des points d'accès et en participant au suivi de l'incendie. Pour nous assurer que notre main-d'œuvre est au fait des situations d'urgence, comme les feux de forêt et les inondations,

nous utilisons un portail de cartographie rassemblant les données provenant de nombreux secteurs d'activité de Trans Mountain et d'organisations externes afin de fournir une vision claire de la situation et des informations importantes à tous les employés.

EXERCICES PLANIFIÉS

Notre objectif est de mener au moins un exercice d'urgence à grand déploiement par année pour tester l'efficacité de notre réponse en temps réel. Découvrez notre exercice complet dans la colonne latérale. Chaque année, nous réalisons également 20 à 30 exercices d'urgence pratiques et théoriques afin de mieux connaître les différents éléments de nos plans d'intervention, de notre équipement et de nos stratégies d'intervention dans des conditions environnementales variables ou d'étudier différents scénarios d'urgence.

EXERCICES D'INTERVENTION D'URGENCE

	2019	2020	2021	2022	2023
Simulations	13	22	18	17	21
Exercices pratiques	5	11	5	8	9
Exercices à grand déploiement	1	1	3*	1	1
TOTAL	19	34	26	26	31

* Deux exercices, plus notre intervention à grand déploiement lors des inondations en Colombie-Britannique.

EXERCICES SURPRISES

Dans le cadre de notre programme de préparation aux incendies, nous effectuons régulièrement des exercices de simulation d'incendie de réservoirs non annoncés à nos terminaux. Ces exercices nous permettent de tester de façon réaliste nos propres capacités d'intervention et le temps de mobilisation de nos tiers intervenants. En 2023, nous avons réalisé deux de ces exercices d'urgence.

INVENTAIRE DE L'ÉQUIPEMENT

Nous nous préparons à divers incidents, y compris des déversements et des incendies.

DÉVERSEMENTS ■ Nous modélisons les déversements le long du pipeline afin d'établir des plans d'intervention géographiques et des exigences en matière d'équipement et de personnel qui sont stratégiquement maintenus le long du pipeline afin de permettre une intervention rapide en cas d'incident. En 2023, nous avons acquis cinq appareils mobiles de surveillance de la qualité de l'air pouvant être déployés en cas de déversement ou de fuite. Ces appareils, une fois déployés, détectent en permanence la présence de gaz dangereux ou combustibles dans l'air, ce qui nous aide à déterminer s'il existe un risque pour la santé des travailleurs ou de la communauté.

INCENDIES AUX TERMINAUX OU AUX STATIONS

DE POMPAGE ■ Nos terminaux sont équipés d'un matériel spécialisé de lutte contre l'incendie sur place pour permettre une intervention rapide en cas d'incendie. Tout le matériel est bien entretenu et le personnel participe régulièrement à des exercices pour confirmer qu'il connaît bien tous les types de matériel d'intervention. Nous avons installé des réservoirs d'eau à proximité des stations de pompage situées dans des endroits reculés où l'accès à l'eau est difficile. À tout moment, si le risque de feux de forêt augmente, nous pourrions remplir les réservoirs et avoir accès à de l'eau sur place pour protéger les sites.

CRÉATION D'UNE ÉQUIPE D'INTERVENTION D'URGENCE EN COOPÉRATION AVEC LES COMMUNAUTÉS AUTOCHTONES

En avril 2023, nous avons effectué un exercice d'urgence d'une durée de deux jours avec la Première Nation Leq'á:mel de Deroche, en Colombie-Britannique, pour simuler un rejet de produit. Le but était de s'exercer à mettre en œuvre correctement notre stratégie d'intervention et de confinement et à utiliser le matériel d'intervention en cas de déversement, tout en vérifiant le bon fonctionnement du matériel. De plus, ces exercices ont été l'occasion d'établir des liens avec des groupes externes à des fins de collaboration et de partage de l'information, ce qui nous a permis de découvrir de nouvelles façons d'intégrer le savoir traditionnel local à nos interventions.

En plus de la Première Nation Leq'á:mel, bon nombre de communautés et d'organismes ont assisté à l'exercice, notamment la Première Nation Katzie, la Première Nation Skwah, la Première Nation Matsqui, la Première Nation Shxw'ohamel, la Régie de l'énergie du Canada et le ministère de l'Environnement de la Colombie-Britannique.

Nous avons établi un poste de commandement sur les lieux et déployé du matériel de confinement et de récupération, y compris une remorque de confinement et de récupération en cas de déversement, une remorque dédiée à la faune, des embarcations hydropropulsées et une remorque de décontamination. La mise en place de notre intervention d'urgence a été rapide, et les simulations de confinement et de récupération ont été exécutées de manière sécuritaire et efficace.

GÉRANCE DE LA BIODIVERSITÉ ET DU MILIEU TERRESTRE ET MARIN

Nous considérons qu'il est de notre responsabilité de protéger le milieu terrestre, le milieu marin et les écosystèmes où nous sommes présents. L'eau est une ressource partagée et un élément essentiel de tous les écosystèmes. Par conséquent, nous agissons à titre de gardiens des terres et des plans d'eau qui se trouvent à proximité de nos installations pendant et après la construction du projet d'agrandissement.

AU COURS DES OPÉRATIONS

Nous nous engageons à réduire notre impact sur l'environnement au cours de nos opérations en effectuant des activités de protection, de prévention et de remise en état. Ces activités incluent les suivantes :

1. Protection des écosystèmes par la prévention

Le pipeline traverse de nombreuses zones protégées, y compris des zones récréatives et des parcs tels que le parc national Jasper en Alberta et le parc provincial du Mont Robson en Colombie-Britannique. Étant donné que le pipeline en exploitation est sous terre, ses effets sur la faune en surface sont minimes. Cela dit, nous nous engageons à réduire notre impact sur les terres et la biodiversité de ces zones sensibles en mettant en œuvre un solide programme de gestion de l'intégrité des actifs qui vise à empêcher les déversements ainsi qu'un programme d'intervention rapide en cas d'urgence afin de réduire les répercussions d'un éventuel déversement.

2. Restauration du terrain à la suite des inondations

Plusieurs secteurs de notre réseau de pipelines ont été touchés par les importantes inondations en Colombie-Britannique à la fin de 2021. Nous avons donc effectué des travaux d'urgence en vue du rétablissement de la protection de notre pipeline et avons créé, puis mis en œuvre, un programme de protection de l'environnement en cas d'inondation et des activités de remise en état.

PENDANT LA CONSTRUCTION

Des travaux importants ont été réalisés pour déterminer les impacts environnementaux potentiels du projet d'agrandissement sur les écosystèmes avoisinants et mettre en œuvre des méthodes d'atténuation afin de réduire ces impacts. Certaines de ces mesures comprennent :

1. Sensibilisation grâce aux Règles de protection de l'environnement

Nous avons intégré 10 Règles de protection de l'environnement dans notre approche du projet. Chacune des Règles de protection de l'environnement vise un domaine susceptible d'entraîner un incident environnemental important. Les règles sont en place pour protéger la terre, l'eau et d'autres ressources, et pour aider à éviter les déversements, le bruit et d'autres impacts environnementaux. Plus de 300 travailleurs ont été récompensés en 2023 dans le cadre de notre programme de reconnaissance des travailleurs en vertu des Règles de protection de l'environnement. Ce programme récompense les actions positives sur-le-champ et reconnaît le leadership en matière de conformité et de gérance environnementale.

2. Compréhension des conditions de base

Depuis 2012, l'équipe environnementale du projet d'agrandissement a étudié sur le terrain un large éventail de caractéristiques environnementales, notamment les plantes, les poissons et la faune.

Des études de base ont servi à élaborer des plans détaillés de mesures à prendre avant, pendant et après la construction sur l'emprise du pipeline, les installations, les zones d'accès connexe et les sites d'infrastructures temporaires. Ces mesures comprennent plus de 60 plans de gestion et de protection de l'environnement, qui expliquent des moyens adéquats d'atténuer les effets potentiels du projet d'agrandissement sur les poissons, la végétation et la faune, conformément aux lignes directrices et exigences réglementaires pertinentes.

3. Choix de méthodes de construction appropriées

Le projet d'agrandissement comporte environ 980 kilomètres de nouveaux pipelines et traverse divers environnements. La majorité du tracé du pipeline a été construit avec des méthodes traditionnelles consistant à abaisser la canalisation dans une tranchée, puis à l'enterrer. Bien que nettement plus coûteuses, les méthodes sans tranchée constituent un outil essentiel pour la construction de grands projets de pipelines, car elles permettent de minimiser ou d'éliminer les perturbations en surface dans les zones urbaines et les zones sensibles sur le plan environnemental et culturel. Depuis le début du projet, nous avons construit en toute sécurité 72 traverses majeures sans tranchée. Les traverses ont été construites à l'aide de forages directionnels horizontaux, de microtunnels et de forages par tarière horizontaux.

RECHERCHE D'OPPORTUNITÉS DE REMISE EN ÉTAT DE L'HABITAT DES POISSONS APRÈS LES INONDATIONS

Les inondations qui ont touché la Colombie-Britannique en 2021 ont eu des effets dévastateurs sur les communautés, les infrastructures et la faune. Elles ont emporté et endommagé l'emprise du pipeline dans de nombreuses zones entre Merritt et Hope, en Colombie-Britannique. Pour assurer l'intégrité du pipeline, nous avons effectué des travaux de restauration d'urgence sur 32 sites.

À la suite de ces réparations d'urgence, nous avons réalisé des évaluations environnementales pour quantifier l'impact potentiel des travaux sur l'habitat des poissons.

Ces évaluations ont permis d'identifier de possibles projets d'amélioration des habitats. Pour les bassins versants des rivières Coldwater et Coquihalla, nous avons repéré la possibilité de rétablir la stabilité des rives et des zones de croissance de poissons en nous concentrant sur la végétalisation des zones riveraines grâce à la plantation et à l'ensemencement. L'évaluation du bassin versant de la rivière Coldwater a aussi révélé l'opportunité de deux projets potentiels d'amélioration des habitats de croissance des poissons.

Nous recueillons actuellement les commentaires et observations des communautés autochtones concernées quant à la réalisation de ces projets et continuons de rechercher des opportunités de collaboration avec les communautés autochtones et d'autres groupes environnementaux afin de soutenir ce processus.



PROTECTION DES COURS D'EAU PENDANT LA CONSTRUCTION

Nous nous engageons à maintenir des normes élevées de protection de l'environnement pour les cours d'eau le long du projet d'agrandissement et du tracé du pipeline. Dans le cadre du projet, beaucoup de temps et d'attention ont été consacrés à la détermination de la méthodologie de construction et des impacts environnementaux potentiels afin de déterminer les meilleures méthodes d'atténuation pour minimiser ou éviter ces impacts et protéger les cours d'eau.



PLANIFICATION SOIGNÉE

Notre équipe Environnement a recueilli des données sur l'impact potentiel du projet sur les poissons et leur habitat, ainsi que d'autres évaluations environnementales et techniques pour de nombreux cours d'eau et zones de drainage.

Les informations recueillies, ainsi que les exigences réglementaires et les meilleures pratiques du secteur, nous ont aidés à choisir les méthodes de construction, les mesures d'atténuation et le calendrier de construction appropriés pour chaque cours d'eau.

TECHNIQUES DE CONSTRUCTION APPROPRIÉES

Afin de réduire les perturbations, nous utilisons des méthodes de traverse sans tranchée lorsque cela est approprié. La méthode sans tranchée permet l'installation du pipeline sous un cours d'eau.

Lorsque les méthodes sans tranchée ne pouvaient être utilisées, nous avons construit par voies navigables en isolant d'abord l'aire de travail, puis en installant la conduite, connue sous le nom de passages isolés en tranchée. Dans la mesure du possible, nous avons réalisé des traversées en tranchée isolées pendant certaines périodes précises afin de réduire le plus possible les perturbations pour les poissons à des étapes clés de leur vie. Les traversées en tranchée isolées réalisées hors de ces périodes précises nécessitaient un examen et une approbation des autorités de réglementation.

Nous avons respecté des exigences strictes en matière de surveillance de la qualité de l'eau afin de protéger les poissons et leur habitat en aval pendant la construction et avons utilisé du matériel de décontamination au besoin dans les zones de nettoyage afin d'éviter de contaminer les cours d'eau.



ATTÉNUATION ET CONTRÔLE CONTINUS

Des professionnels de l'environnement qualifiés étaient présents sur le site pendant la construction pour mettre en œuvre les mesures d'atténuation requises et surveiller les activités de construction qui se déroulent près des cours d'eau, le cas échéant.

Les mesures d'atténuation comprenaient la récupération et le déplacement des poissons en dehors de la zone de travaux (s'ils sont présents), la surveillance de la qualité de l'eau pendant la construction, l'identification des caractéristiques de l'habitat propres au site pour guider la remise en état, et l'identification des mesures d'atténuation environnementale supplémentaires nécessaires pendant la construction.

REMISE EN ÉTAT EFFICACE

Notre plan de gestion de l'habitat riverain décrit la manière dont nous remettons la zone dans un état similaire à celui d'avant la construction, et favorise la protection des espèces végétales rares, des habitats de la faune et de la flore, ainsi que la restauration des plantes propres aux communautés indigènes.

Les caractéristiques de l'habitat dans le cours d'eau (mares, rapides, troncs, rochers) sont enregistrées avant la construction et remplacées après l'installation de la canalisation afin de soutenir la remise en état de la fonction de l'habitat. Le tracé initial des cours d'eau est rétabli, les berges sont stabilisées afin de réduire les problèmes de sédimentation ou d'érosion à l'endroit du passage.

La surveillance post-construction est essentielle pour s'assurer que les mesures de remise en état sont efficaces et que la végétation continue à s'établir. L'habitat riverain et à l'intérieur des cours d'eau est évalué pour vérifier qu'une fonction équivalente est maintenue pour une utilisation continue par la faune terrestre et aquatique.



ÉVALUATION DE L'IMPACT SUR LE SAUMON

Nous avons accordé un financement de 3 millions de dollars à la Pacific Salmon Foundation (PSF) pour différentes initiatives, notamment le financement de subventions pour les communautés, le programme Salish Sea Marine Survival et le programme de bourses Stewardship Community Bursary destinées aux étudiants qui contribuent à la conservation et à la protection du saumon du Pacifique.

En 2023, nous avons fait un dernier versement de 500 000 \$ à la PSF pour qu'elle fasse évaluer par un tiers les activités de construction de Trans Mountain sur certains cours d'eau salmonicoles très sensibles en Colombie-Britannique. La PSF évaluera les répercussions de la construction et les mesures de remise en état après la construction par rapport aux engagements pris envers les organismes de réglementation, les groupes autochtones et les parties prenantes locales.



APRÈS LA CONSTRUCTION

Nous nous sommes engagés à redonner à l'environnement perturbé pendant la construction sa fonction initiale en effectuant des activités de remise en état du territoire et en réalisant des activités de surveillance de l'environnement après la construction pour évaluer l'impact des mesures d'atténuation et de restauration utilisées pendant la construction. Ces activités incluent les suivantes :

1. Remise en état des écosystèmes naturels grâce à la gestion de la végétation

Nous atténuons les effets sur la végétation en remettant les écosystèmes naturels dans un état semblable à celui qui précédait la perturbation ou en mettant en place une couverture végétale compatible avec les paysages environnants. En 2023, nous avons poursuivi nos efforts de restauration par la reforestation et la plantation dans les zones riveraines, ainsi que par l'ensemencement de plantes indigènes. Nous avons sauvé ou bouturé les plantes rares lorsqu'il était impossible de faire autrement pendant la construction afin de les replanter à leur emplacement d'origine après la construction. Nous protégeons les plantes indigènes naturellement présentes grâce à notre plan de gestion de la végétation, qui définit également les étapes à suivre pour traiter les mauvaises herbes nuisibles ou invasives. Nos plans de remise en état couvrent la totalité de l'emprise sur toute la longueur du pipeline, de l'ouest d'Edmonton, en Alberta, jusqu'à Kamloops, en Colombie-Britannique, et sur l'ensemble des basses terres continentales.



Construction du pipeline près des chutes Bridal Veil, C.-B.

2. Surveillance de l'environnement après la construction

Pendant le projet d'agrandissement, notre objectif a été de protéger l'environnement, d'avoir le moins d'impact possible sur celui-ci et, lorsqu'il était impossible d'éviter un impact, de redonner à l'environnement perturbé pendant la construction sa fonction initiale. Nous prévoyons effectuer une surveillance environnementale et des études techniques sur le terrain pendant au moins cinq ans après la construction afin d'évaluer le succès de nos activités de remise en état et de nos mesures d'atténuation dans les zones perturbées. Nous relèverons les retombées écologiques susceptibles d'être apparues après la construction et recommanderons et mettrons en place des mesures correctives.

En 2023, dans le cadre du projet d'agrandissement, nos équipes ont mené les activités suivantes :

7 260

jours-personnes
d'inspections
environnementales

23 087

jours-personnes
d'études techniques sur
le terrain et de suivi par
des consultants tiers



Femelle grand pic (*Dryocopus pileatus*) nichant dans un tronc d'arbre.

CRÉATION D'HABITATS POUR LA FAUNE

Les arbres à intérêt faunique sont des arbres pouvant être endommagés ou mourants qui procurent néanmoins un espace de nidification pour les oiseaux ou un emplacement idéal pour les terriers d'autres créatures. Dans le cadre de nos efforts de remise en état, nous avons commencé en 2023 à créer des habitats pour les espèces en péril, comme les pics et les pics buveurs de sève, en injectant des champignons dans des arbres vivants. Cette méthode permet de créer des espaces de nidification plus rapidement que la création de souches ou de chicots par la coupe ou l'étagage d'arbres.

DÉMARCHES DE PROTECTION DE LA BIODIVERSITÉ PENDANT LA CONSTRUCTION

Dans le cadre du projet d'agrandissement, des travaux importants ont été réalisés pour déterminer les impacts environnementaux potentiels et mettre en œuvre des mesures d'atténuation afin de réduire les impacts sur la biodiversité. Le graphique ci-dessous illustre quelques mesures d'atténuation que nous avons adoptées pour protéger la biodiversité le long du tracé du pipeline.



AMPHIBIENS

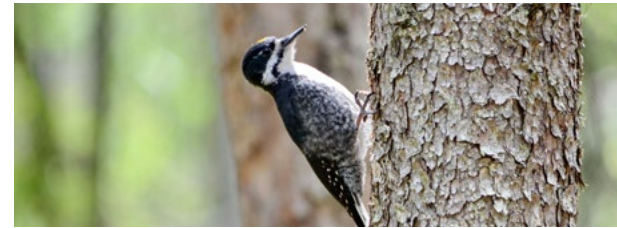
LIEU : Sur l'ensemble du tracé du pipeline

ESPÈCES : Crapaud du Grand Bassin, crapaud de l'Ouest, salamandre à longs doigts, grenouille maculée de Columbia, rainette du Pacifique

Nos études sur le terrain ont révélé l'existence d'habitats de reproduction de différentes espèces d'amphibiens. En 2023, les spécialistes en ressources fauniques et nos entrepreneurs généraux ont poursuivi des travaux pour réimplanter les amphibiens de l'empreinte de la construction. Les sites de réimplantation externes ont été déterminés à l'avance pour réduire le stress et les délais d'attente et éviter que les espèces retournent sur le chantier pendant la phase de construction. [En savoir plus.](#)

1,56 million

amphibiens sauvés ou réimplantés tout au long de la construction du projet d'agrandissement



OISEAUX

LIEU : Sur l'ensemble du tracé du pipeline

ESPÈCES : Le tracé du projet d'agrandissement est susceptible de croiser 55 espèces d'oiseaux ayant un statut spécial quant à la conservation

Nous avons élaboré des politiques et des procédures pour protéger les oiseaux migrateurs et leur habitat. Nous utilisons des mesures d'atténuation telles que des balayages de nids sans intrusion et l'établissement, autour des nids actifs, de zones tampons propres à chaque espèce. C'est ce qui permet de réduire au minimum les effets de nos activités de construction sur les activités de nidification. En 2023, nous nous sommes engagés à financer un programme de recherche sur les oiseaux migrateurs en vue de l'étude de certaines espèces nichant près des zones de construction.

27 923

observations de nids d'oiseaux tout au long de la construction du projet d'agrandissement



ESCARGOTS

LIEU : Vallée du Fraser (C.-B.)

ESPÈCES : Escargot-forestier de Townsend

Dans notre plan d'atténuation des effets et de restauration de l'habitat pour l'escargot-forestier de Townsend, nous avons relevé quatre régions critiques où habite cette espèce dans la vallée du Fraser. Aussi, nous détenons un permis en vertu de la Loi sur les espèces en péril (Canada), qui nous permet de réimplanter l'escargot-forestier de Townsend hors de l'empreinte du projet d'agrandissement. De concert avec des spécialistes en ressources fauniques, nous avons étudié, puis installé une clôture d'exclusion, en plus de récupérer et de réimplanter les escargots dans des lieux adéquats, à proximité de leur habitat initial. À l'aide de dispositifs de radiotélémétrie, nous balisons et suivons un groupe d'escargots-forestiers de Townsend pour en savoir plus sur leurs mouvements, leur taux de survie après une réimplantation et la vitesse à laquelle ils recoloniseront l'empreinte du projet d'agrandissement, une fois qu'elle sera réhabilitée. [En savoir plus.](#)

2 581

escargots-forestiers de Townsend réimplantés tout au long de la construction du projet d'agrandissement



REPTILES

LIEU : Près de Merritt (C.-B.)

ESPÈCES : Couleuvres rayées, lézards alligators du Nord

Au cours des études environnementales préalables à la construction, notre équipe a repéré plusieurs terriers de reptiles. Les terriers sont protégés par le *BC Wildlife Act*. Conformément à nos plans de protection et de gestion de l'environnement, 3 838 couleuvres et lézards ont été récupérés et déplacés.

3 838

reptiles (serpents ou lézards) réimplantés tout au long de la construction du projet d'agrandissement

PROTÉGER L'UTILISATION TRADITIONNELLE DU TERRITOIRE ET LES RESSOURCES PATRIMONIALES DES AUTOCHTONES

La gérance environnementale ne concerne pas uniquement les aspects physiques des terrains; il faut aussi respecter l'utilisation traditionnelle du territoire et des ressources patrimoniales. L'utilisation traditionnelle du territoire comprend l'utilisation historique des milieux terrestre et marin par les Autochtones, tandis que les ressources patrimoniales désignent les objets, sites et lieux qui revêtent une importance culturelle, historique ou archéologique pour les groupes autochtones et le Canada.

Nos pratiques environnementales intègrent également les approches et les savoirs traditionnels tout au long de la planification du projet et pendant la construction afin de protéger les ressources culturelles importantes. Les savoirs traditionnels s'entendent généralement des croyances, pratiques et compétences transmises d'une génération à l'autre qui font partie de l'identité culturelle ou spirituelle d'une communauté autochtone.

Il existe trois façons d'intégrer les connaissances traditionnelles et de démontrer notre respect de l'utilisation traditionnelle du territoire et des ressources patrimoniales :

1. PROGRAMME DE SURVEILLANCE AUTOCHTONE

Nous faisons appel à des surveillants autochtones pour nous aider à intégrer les savoirs traditionnels dans la supervision de la construction et à réduire les répercussions sur les sites d'utilisation traditionnelle du territoire et les ressources patrimoniales. Les surveillants autochtones sont des membres essentiels et intégrés de notre équipe d'inspection environnementale de la construction.



TRAVAILLER ENSEMBLE POUR INTÉGRER LES CONNAISSANCES TRADITIONNELLES : Pour en savoir plus sur notre programme de surveillance autochtone, visionnez cette vidéo.

L'intégration permet un transfert efficace des savoirs entre les surveillants autochtones, l'équipe d'inspection environnementale et les équipes de construction. L'intégration permet également aux surveillants autochtones d'acquiescer de l'expérience et des compétences transférables en matière d'inspection et de surveillance de l'environnement, qu'ils pourront utiliser une fois le projet de construction terminé.

Dans le cadre du projet d'agrandissement, nous avons également élaboré un programme tremplin pour encourager les surveillants autochtones qui ont le désir et la capacité de devenir des inspecteurs environnementaux. Au 31 décembre 2023, trois personnes avaient terminé ce programme tremplin et aujourd'hui, elles occupent un poste d'inspection environnementale.

Pour le projet d'agrandissement :

5 726

jours-personnes de surveillance autochtone en 2023



Surveillant autochtone, Clayton Jones, marchant le long du droit de passage près d'Abbotsford, C.-B.



Travaux archéologiques sur le Projet d'expansion.

2. UTILISATION TRADITIONNELLE DU TERRITOIRE ET DES RESSOURCES ET ÉTUDES ARCHÉOLOGIQUES

Depuis 2012, plus de 140 groupes autochtones ont participé à des travaux archéologiques sur le terrain ou ont partagé des informations sur les utilisations et les connaissances traditionnelles dans le cadre d'études initiées par Trans Mountain ou d'études indépendantes entreprises par des tiers. Au cours de ces études, les groupes autochtones recueillent ou fournissent des données pour améliorer notre connaissance de l'environnement le long du tracé du pipeline. Depuis 2016, nous avons aussi investi 85 millions de dollars en faveur d'études archéologiques et réalisé plus de 80 000 tests de la pelle dans des endroits susceptibles d'abriter des ressources patrimoniales. Ces études archéologiques se sont traduites par la fouille de plus de 67 millions de mètres carrés sur la superficie du projet d'agrandissement. En 2023, les employés et les entrepreneurs de Trans Mountain ont consacré plus de 234 000 heures à des recherches archéologiques.

Nous réalisons des études de base pour établir les caractéristiques environnementales au préalable, ce qui nous permet de planifier les travaux de manière à réduire, voire à éliminer leur impact sur les sites. Dans certains cas, la construction révèle de nouveaux éléments archéologiques, ce qu'on appelle des « découvertes fortuites ». Pour répondre à ce type d'événement, le projet d'agrandissement comporte des plans d'urgence. Nous travaillons en étroite collaboration avec les communautés autochtones pour mettre en œuvre nos plans d'urgence relatifs à l'utilisation traditionnelle du territoire et aménagements archéologiques. Nous utilisons un processus de « feu rouge » à trois étapes pour nous assurer que les communautés autochtones sont informées et mobilisées et que des mesures d'atténuation appropriées sont élaborées avant que la construction ne se poursuive sur le site.

3. COLLABORATION AVEC LES ORGANISMES GOUVERNEMENTAUX ET LES COMMUNAUTÉS AUTOCHTONES

L'organisme qui régit nos activités, la Régie de l'énergie du Canada (REC), a constitué le Comité consultatif et de surveillance autochtone (CCSA), qui regroupe 13 membres autochtones et six hauts fonctionnaires fédéraux. Il oriente les démarches des organismes de réglementation en matière de surveillance du projet d'agrandissement et du pipeline existant. Les 13 membres autochtones représentent les 129 communautés et régions autochtones le long du tracé. Les membres se sont exprimés sur leurs objectifs de sécurité et de protection de l'environnement et sur les intérêts autochtones à l'égard de leurs terres et de leurs cours d'eau. Trans Mountain est un invité du groupe, et ses représentants participent à différents sous-comités.

Depuis 2017, les surveillants autochtones du CCSA ont régulièrement joué des rôles consultatifs auprès de la REC, de Pêches et Océans Canada et de Parcs Canada dans le cadre de leur surveillance du projet d'agrandissement et du pipeline existant. De concert avec la REC, les surveillants participent à des exercices de gestion d'urgence, à des inspections en matière de sécurité et de protection environnementale et à des évaluations socioéconomiques. Dans le cadre de cette collaboration, les agents d'inspection de la REC se renseignent sur les valeurs des Autochtones et leur vision du monde en matière de risque. Pour leur part, les surveillants autochtones découvrent le processus d'inspection de la REC.

PRÉSERVATION DES SITES ET ARTÉFACTS ARCHÉOLOGIQUES

Les sites archéologiques racontent l'histoire de nos prédécesseurs et nous aident à mieux connaître la culture, l'histoire, et les coutumes des peuples autochtones. Nous sommes déterminés à tenter de protéger et de préserver cette partie de notre passé.

Notre stratégie de préservation des sites culturels importants varie d'une zone à l'autre, mais notre priorité est d'éviter les sites archéologiques lorsqu'il est possible de le faire.

S'il est impossible d'y arriver, nous utilisons des méthodes d'inventaire et de cartographie détaillées, procédons à des fouilles supplémentaires (tests de la pelle, recouvrement systématique de données, etc.) ou effectuons une surveillance du site durant la construction.

En 2023, nous avons conclu une entente avec la Première Nation Stó:lō en vertu de laquelle nous nous engageons à accroître nos efforts afin de découvrir plus d'artéfacts enfouis. Notons que nous avons découvert plus de 183 000 artéfacts à l'un de nos importants sites archéologiques près de Laidlaw, en Colombie-Britannique.

193
sites archéologiques ont été évités jusqu'ici pendant la construction

250 000 et +
artéfacts ont été recouverts grâce au programme archéologique de Trans Mountain depuis 2016



ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE

Nous suivons et gérons les émissions de gaz à effet de serre (GES) que génèrent nos activités quotidiennes. La plupart de nos émissions sont indirectes (émissions de la portée 2), car nous utilisons des pompes à entraînement électrique pour déplacer les fluides dans le pipeline.

PLAN DE RÉDUCTION DES ÉMISSIONS

Nous soutenons l'objectif déclaré du gouvernement du Canada d'atteindre la carboneutralité d'ici 2050 et avons fixé nos propres cibles provisoires de réduction des émissions de la portée 1 et de la portée 2 du réseau étendu de 100 000 tonnes d'équivalent de dioxyde de carbone (CO₂e) d'ici 2030 afin de soutenir cet objectif ambitieux.

Afin d'atteindre cet objectif, nous prévoyons mettre en œuvre les efficacités et les innovations des systèmes existants, décarboniser notre consommation d'énergie et explorer des solutions de crédits de carbone et de compensation. Pour en savoir plus, consultez la [page 66](#) du présent rapport. Pour atteindre nos cibles, nous prévoyons suivre notre Plan de réduction des émissions pour 2022, qui énonce notre approche et les stratégies clés que nous pourrions mettre en œuvre dans le cadre de notre cheminement vers la carboneutralité d'ici 2050.



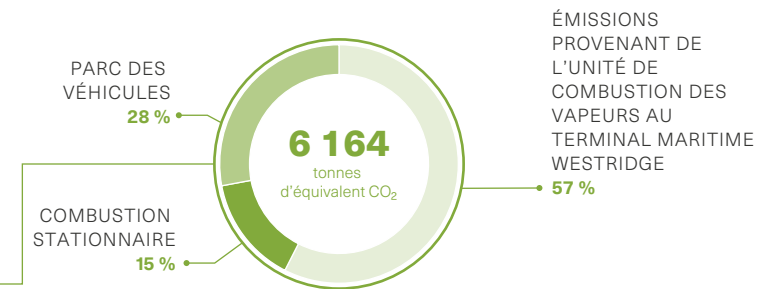
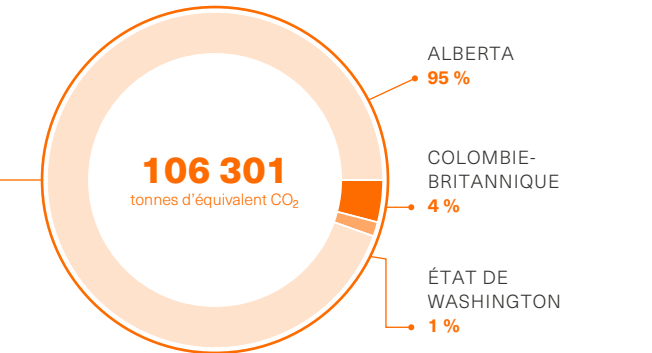
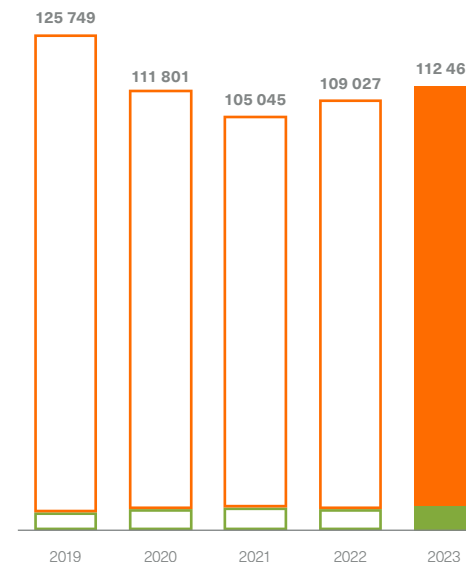
Une vue partielle du système de récupération des vapeurs marines au Terminal maritime de Westridge, C.-B.

ÉMISSIONS DE GES LIÉS AUX ACTIVITÉS ET SOURCES

tonnes d'équivalent CO₂

95 %

de nos émissions de GES proviennent de l'électricité achetée, car nous utilisons des pompes à entraînement électrique pour déplacer les fluides dans le pipeline



PORTÉE 2 Émissions par centrale

La grande majorité de nos émissions de la portée 2 sont générées en Alberta, où nous nous approvisionnons auprès du réseau électrique. En Alberta, la plus grande partie de l'électricité est produite à partir de gaz naturel*, tandis qu'en Colombie-Britannique, elle est surtout issue de l'hydroélectricité.

PORTÉE 1 Émissions par source

La principale source de nos émissions de la portée 1 est l'unité de combustion des vapeurs de notre Terminal maritime Westridge. Ces émissions sont générées lors du processus de chargement des navires (voir page 30). Les autres sources importantes d'émissions de la portée 1 sont le parc de véhicules et l'équipement de combustion stationnaire (tel que les génératrices de secours et les pompes à incendie).

* <https://www.cer-rec.gc.ca/fr/donnees-analyse/marches-energetiques/profils-energetiques-provinces-territoires/profils-energetiques-provinces-territoires-alberta.html>



Construction près d'Abbotsford, C.-B.

GESTION DES ÉMISSIONS LIÉES À LA CONSTRUCTION

La construction d'un pipeline génère des émissions. Dans le cadre de nos approbations réglementaires, nous nous sommes engagés à compenser les deux principales sources d'émissions liées aux travaux de construction : le carburant consommé par les camions légers et moyens ainsi que par les machines lourdes pendant la construction, ainsi que les activités de défrichage (enlèvement de la végétation pour la préparation du site). Nous estimons qu'au total, le projet d'agrandissement générera environ un million de tonnes d'équivalent CO₂ sur la durée totale de sa construction.

Les activités suivantes nous aident à mesurer, à réduire et à compenser nos émissions :

Gestion de la consommation de carburant

Nous estimons nos émissions de GES associées à la consommation de carburant à l'aide de la méthodologie du Rapport d'inventaire national 1990-2017 : Sources et puits de gaz à effet de serre au Canada publié par ECCC (2019)². Ces émissions de GES sont évaluées en fonction du type de carburant et de la classe de véhicule ou de l'utilisation du carburant. Ces deux facteurs permettent de déterminer les bons facteurs d'émissions en ce qui a trait à la combustion de carburant.

Afin de réduire les émissions dues à la consommation de carburant, notre contrat avec les entreprises générales de construction comprend des directives concernant l'interdiction de la marche au ralenti (qui sont renforcées par notre Règle de protection de l'environnement en matière d'air et de bruit), et l'utilisation de camps de travailleurs et de services de navette pour minimiser les déplacements à destination et en provenance des sites de travail.

Atténuation des effets des activités de défrichage

Nous estimons nos émissions de GES provenant de nos activités de défrichage à l'aide du Modèle du bilan du carbone du secteur forestier canadien³. Ce cadre de modélisation du carbone des forêts sert à simuler tous les stocks de carbone forestiers nécessaires en vertu des normes internationales de déclaration des GES définies dans la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) et le Protocole de Kyoto.

Pour placer le nouveau pipeline sous le sol, nous devons d'abord enlever les herbes, arbres et arbustes. L'abattage des arbres, qui stockent du carbone, entraîne des émissions. Une partie de cette végétation sera remise dans son état d'origine et le reste sera remplacé par des herbes afin de laisser une emprise adéquate pour accéder au pipeline. Ces activités réduiront l'impact sur l'environnement. Dans la mesure du possible, le bois ou la végétation invendables ont été réorientés vers des installations de cogénération pour la production d'électricité.

Engagement à compenser les émissions de GES

Nous nous engageons à compenser les émissions de GES découlant de la construction du projet d'agrandissement en Alberta et en Colombie-Britannique sur plusieurs années, une fois la construction achevée. Les compensations de haute qualité annulent les émissions du projet par des réductions d'émissions mesurables à d'autres endroits vérifiées par des tiers indépendants. Nous travaillons à créer un plan final de compensation des émissions découlant de la construction du projet d'agrandissement d'ici la fin de la construction. Le plan définira notre processus, nos critères et nos principes et comprendra également un échéancier pour l'achat des crédits compensatoires.

² https://publications.gc.ca/collections/collection_2019/eccc/En81-4-2017-3-eng.pdf

³ MBC-SFC3; Kull et al., 2016

QUALITÉ DE L'AIR

Les principales sources d'émissions autres que de GES sont la ventilation des réservoirs, les émissions fugitives, les équipements de combustion et la poussière de route. Les mesures des émissions de nos terminaux de stockage sont présentées dans le tableau de performance (voir page 70). Pour réduire l'impact de la construction, nous mettons en œuvre les meilleures pratiques de gestion et mesures d'atténuation décrites dans nos plans de surveillance des émissions atmosphériques et des émissions fugitives. Parmi nos pratiques, mentionnons la réduction de la marche au ralenti des équipements, les mesures de contrôle des poussières (avec de l'eau par exemple) sur les sols secs, la couverture des tas de terre et le balayage régulier des rues.

NOUVEAU SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE LA QUALITÉ DE L'AIR POUR LES TERMINAUX

Les programmes de surveillance de la qualité de l'air ambiant évaluent les effets combinés des émissions de nos terminaux et d'autres sources environnantes existantes, y compris d'autres polluants dignes d'intérêt, sans lien avec nos activités, mais partageant le même bassin atmosphérique. En 2022, nous avons installé de nouveaux systèmes de surveillance de la qualité de l'air à notre Terminal maritime Westridge et au Terminal d'Edmonton. En 2023, nous avons procédé à l'installation de systèmes similaires à nos stations de Burnaby et Sumas. Chaque station fait l'objet d'une période de collecte des données de référence préliminaires requises avant d'introduire les émissions du système élargi.

Le programme de surveillance se poursuivra une fois le réseau pipelinier élargi opérationnel.

Les quatre stations de surveillance de la qualité de l'air sont les meilleures de leur catégorie en ce qui a trait à la conception, au choix du site, à leur technologie et à l'information qu'elles fournissent. Chaque station est adaptée aux conditions environnementales et sismiques des différents emplacements, en plus d'être conforme aux protocoles d'exposition et de choix de site des organismes de réglementation. Grâce à une technologie d'autodiagnostic, chaque station peut mesurer ses propres performances et donner l'alerte si un composant sort des conditions normales de fonctionnement.



Employé au Terminal d'Edmonton, Alb.

RESPONSABILITÉ LIÉE AUX ACTIVITÉS DU TERMINAL MARITIME

Situé à Burnaby, en Colombie-Britannique, notre Terminal maritime Westridge accueille des navires tiers (pétroliers ou barges) qui exportent des produits pétroliers à partir de notre pipeline ou qui importent du kérosène. Bien que le nombre de navires accueillis chaque mois fluctue en fonction des conditions du marché, en moyenne, notre terminal charge du pétrole sur au plus cinq pétroliers et trois barges et décharge du kérosène d'une ou deux barges chaque mois.

Dans le cadre du projet d'agrandissement, notre Terminal maritime Westridge est passé d'un seul poste d'amarrage à un complexe portuaire de trois postes, avec les installations terrestres connexes. Après l'achèvement du projet, nous nous attendons à ce que la capacité totale du pipeline soit de 890 000 barils par jour. Jusqu'à 70 % de la capacité du réseau étendu pourra être livrée au Terminal maritime Westridge pour expédition. Ce volume équivaut au chargement partiel de 34 navires de taille Aframax chaque mois. Bien que ce niveau de trafic ne représente qu'une faible proportion supplémentaire du trafic global dans la région, nous reconnaissons le rôle que le terminal étendu jouera dans l'augmentation du trafic maritime global et les préoccupations qui y sont associées. Nous travaillons activement pour atténuer les risques à l'aide de systèmes de gestion appropriés et nous collaborons avec des tiers pour améliorer la sécurité, et prévenir et gérer les incidents.

Notre rôle est double. Premièrement, nous devons nous efforcer d'exploiter le terminal étendu de manière sécuritaire et responsable. Deuxièmement, nous devons continuer de bâtir des relations qui favorisent la responsabilisation et l'amélioration continue sur le plan de la sécurité, de l'efficacité et de la performance environnementale du régime marin. Les pages suivantes expliquent comment nous nous acquittons de ces responsabilités.



Le premier navire d'exportation à entrer dans le plan d'eau du Terminal maritime de Westridge pour s'amarrer au poste d'amarrage 1 récemment mis en service le 13 juillet 2023.

EXPLOITATION RESPONSABLE DE NOTRE TERMINAL MARITIME

Le Terminal maritime Westridge a une longue histoire de sûreté et de fiabilité. Nous nous efforçons de maintenir cette feuille de route en exploitant le terminal selon des normes élevées en matière de sécurité et de protection de l'environnement. Les activités suivantes nous aident à gérer les impacts directs de l'exploitation de notre terminal.

1. Plans d'intervention d'urgence au terminal

Nous nous efforçons d'exploiter le Terminal maritime Westridge conformément à la réglementation établie par la Régie de l'énergie du Canada, Transports Canada et d'autres organismes de réglementation. Nous prenons des mesures pour respecter les normes applicables d'entretien, de réduction des odeurs et d'éclairage du terminal (niveaux de luminosité et éclairage directionnel), et nous disposons d'un rigoureux programme de sécurité permanent. En prévision de la mise en service du réseau étendu, nous avons mis à jour et mis en œuvre de nouveaux systèmes et plans opérationnels afin de tenir compte des nouveaux équipements, risques et processus. Il s'agit notamment du système de gestion du terminal, de la norme d'acceptation des navires, du plan d'intervention d'urgence et du plan de prévention de la pollution en cas de déversement d'hydrocarbures. Tous nos employés sont formés à la sécurité et aux procédures d'intervention d'urgence. Nous effectuons régulièrement des essais sur le terrain de nos plans d'intervention d'urgence propres à Westridge, qui comprennent des plans d'intervention en cas d'incendie et des mesures d'intervention en cas de déversement sur terre ou en milieu marin.

Nous avons installé de nouveaux actifs d'intervention en cas de déversement d'hydrocarbures et systèmes d'extinction des incendies, y compris une pompe résistante à l'eau de mer, une couverture anti-feu en mousse et un écran d'eau « pare-feu » pour protéger le personnel contre les incendies. Nous avons conçu notre approche en matière d'équipement et d'extinction d'incendies pour faire face aux pires scénarios d'incendie, tels qu'ils sont déterminés par des évaluations des risques au terminal.

2. Aide à l'approche sécuritaire des navires

La navigation sécuritaire est essentielle pour prévenir les incidents impliquant des navires qui font escale à notre terminal maritime ou dans les voies navigables commerciales de la mer des Salish. La sécurité de la navigation est particulièrement cruciale pendant la construction, compte tenu de l'augmentation du nombre de navires et de l'activité sur l'eau à proximité du terminal. Nous avons installé une estacade flottante de sécurité maritime autour du lot d'eau pour maintenir une séparation sécuritaire entre le site de construction active et la voie navigable publique. En 2023, nous avons reconfiguré l'estacade et l'avons munie de barrières pour faciliter la navigation sécuritaire des navires qui font escale au terminal. Nous avons également effectué des essais avec des pilotes maritimes pour vérifier si l'emplacement de l'estacade était approprié. Afin d'aider les pilotes à se familiariser, à notre demande, l'aire de mouillage voisin est demeuré vide pendant les dix premiers transits de navires.

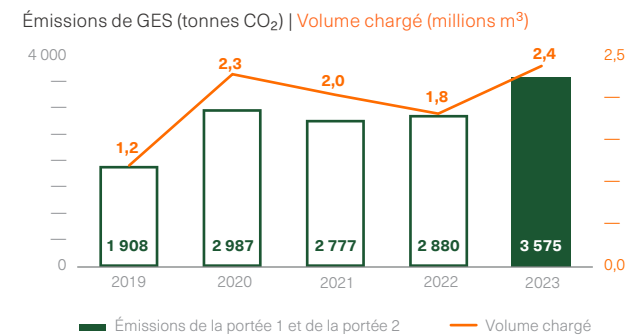
3. Gestion des émissions de vapeur

Le processus de remplissage d'un navire avec du pétrole entraîne la production de vapeurs ou de gaz d'hydrocarbures provenant de l'intérieur des réservoirs du navire. Comme le rejet direct de ces gaz dans l'atmosphère aurait des effets nocifs, nous les captons et les détruisons dans notre système de gestion des vapeurs existant. Dans le cadre du projet d'agrandissement du Terminal maritime Westridge, nous avons installé un nouveau système de contrôle des vapeurs. Ce système de pointe est conçu pour condenser les vapeurs en hydrocarbures liquides et les réinjecter dans la conduite de chargement du navire.



Terminal maritime de Westridge, C.-B.

ÉMISSIONS DE GES DU TERMINAL MARITIME WESTRIDGE PAR RAPPORT AU VOLUME CHARGÉ (DONNÉES HISTORIQUES)



Les émissions de GES du Terminal maritime Westridge fluctuent en fonction du volume de produits que nous chargeons sur les navires chaque année.

COMMUNIQUER NOS PROGRÈS

Nous nous engageons à faire le point sur les améliorations apportées à la lutte contre les déversements, les engagements, les conditions et la participation des Autochtones dans le domaine maritime. En 2023, nous avons continué à publier notre [rapport d'étape du domaine maritime](#). Deux fois par année, il fait le point sur les activités maritimes et les principaux engagements et conditions liés au domaine maritime dans le cadre du projet d'agrandissement.



4. Prévention des déversements pendant le chargement des navires

Depuis 1956, nous chargeons en toute sécurité des navires tiers de pétrole brut au Terminal maritime Westridge. Les navires qui font escale au Terminal maritime Westridge doivent passer diverses inspections et respecter les règles strictes établies par l'Organisation maritime internationale, en plus des exigences de notre norme d'acceptation des navires. Pour en savoir plus sur la norme d'acceptation des navires, voir la [page 32](#). Tout au long du processus de chargement, le superviseur de l'interface maritime de chargement reste à bord du pétrolier afin de surveiller le navire et son équipage et d'assurer une communication efficace entre le terminal et le navire.

- La prévention des déversements maritimes est essentielle. En effet, ces déversements ont des effets néfastes sur le milieu marin et leur nettoyage nécessite des ressources et des efforts importants. À tout moment, seule une petite quantité de pétrole se trouve dans les canalisations du terminal et l'intégrité de ces canalisations est régulièrement vérifiée dans le cadre de notre programme de gestion de l'intégrité des actifs.
- Nous planifions et gérons soigneusement la procédure de transfert de pétrole entre le terminal et les navires en appliquant les meilleures pratiques internationales, sous la supervision étroite de nos opérateurs, de notre superviseur de l'interface maritime et des officiers et de l'équipage du navire.
- Nous déployons des efforts particuliers pour éviter que les hydrocarbures qui pourraient se déverser dans l'eau ne se dispersent sur une plus grande surface, en déployant au préalable une estacade de confinement des déversements d'hydrocarbures entourant chaque pétrolier pendant le chargement.

5. Engagement à adopter les meilleures pratiques grâce à la certification volontaire

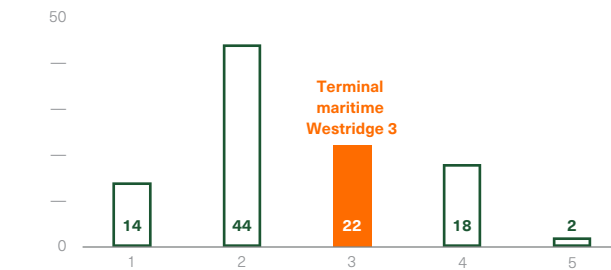
L'[Alliance verte](#) est un programme volontaire de certification environnementale pour l'industrie maritime, qui encourage les participants à réduire leur empreinte environnementale en prenant des mesures concrètes selon 15 indicateurs de performance. En tant que participant depuis 2013, le Terminal maritime Westridge entreprend chaque année une auto-évaluation de ses performances quant aux enjeux environnementaux liés à l'air, à l'eau, à la qualité du sol et à la gestion des déchets ainsi que de ses relations avec la collectivité, et fait l'objet d'une vérification tous les deux ans par l'Alliance verte. En 2023, nous avons fait l'objet d'une vérification externe et obtenu une certification de niveau 3. Quarante-deux pour cent des participants à l'Alliance verte ont obtenu une cote de niveau 3 ou plus. Nous avons également participé à un processus volontaire d'examen de Transports Canada; se reporter à la colonne latérale pour en savoir plus.

Niveau 3

Le Terminal maritime Westridge a atteint le niveau 3 de la certification de l'Alliance verte

POURCENTAGE DE PARTICIPANTS DONT LA MOYENNE EST SUPÉRIEURE OU ÉGALE AUX NIVEAUX 1, 2, 3, 4 ET 5

pourcentage



La note attribuée par l'Alliance verte tient compte du rendement en matière de GES, de polluants atmosphériques, de prévention des déversements, de retombées sur la communauté, de leadership environnemental et de gestion des déchets. Une note de 3 signifie que nous nous sommes dotés de systèmes intégrés pour gérer et quantifier les retombées. La note la plus faible est 1 et la plus haute est 5.

6. Renforcement des compétences des travailleurs

En prévision de la mise en service du réseau pipelinier élargi, les effectifs du Terminal maritime Westridge ont presque doublé au cours de la dernière année. Afin de nous assurer que nos employés, nouveaux et existants, sont adéquatement préparés pour faire fonctionner l'ensemble de l'équipement, en particulier le nouvel équipement, notre personnel a suivi une formation approfondie sur les compétences, y compris une formation axée sur les compétences en préparation aux situations d'urgence. En 2023, 21 nouveaux employés ont reçu une formation sur le nouvel équipement et les nouvelles procédures, et 140 heures de formation ont été offertes aux employés existants.

RENFORCER LA SÉCURITÉ MARITIME GRÂCE À L'EXAMEN PAR UN TIERS

Nous avons participé au processus d'examen technique des systèmes de terminaux maritimes et des sites de transbordement (TERMPOL) de Transports Canada pour faire face à l'augmentation du trafic maritime due au projet d'agrandissement.

L'examen TERMPOL est un processus volontaire axé sur la sécurité et l'exploitation des navires dans les eaux canadiennes. L'examen a porté sur les caractéristiques des navires, les itinéraires, la navigabilité, les autres utilisateurs de la voie navigable et les activités au terminal maritime, et a évalué les risques pour la navigation et la sécurité publique et environnementale.

L'examen n'a pas mis en évidence de problèmes d'ordre réglementaire, mais a permis d'identifier des mesures que Trans Mountain doit prendre pour réduire les risques maritimes et renforcer les connaissances. Nous avons maintenant répondu à 16 des 17 recommandations de l'examen TERMPOL. Les autres mesures seront prises une fois que le poste d'amarrage n° 3 sera en activité. [Pour en savoir plus sur les recommandations de l'examen TERMPOL, cliquez ici.](#)



L'un des navires d'intervention en cas de déversement de la WCMRC pour la protection de la mer des Salish, dont le détroit de Juan de Fuca.

RENFORCER LA SÉCURITÉ MARITIME TOUT EN APPUYANT L'EMPLOI DES AUTOCHTONES

Dans le cadre d'un processus concurrentiel facilité par Trans Mountain en 2021, KOTUG Canada a obtenu le contrat à long terme pour fournir et exploiter deux remorqueurs d'escorte pour les pétroliers qui chargent du pétrole brut au Terminal maritime Westridge. En 2023, KOTUG Canada a annoncé que deux de ces navires seront à double carburant (méthanol et diesel), les premiers du genre sur la côte Ouest du Canada. Les navires ont été conçus pour réduire les émissions atmosphériques et le bruit sous-marin. Ces remorqueurs à fort tirant d'eau seront équipés de capacités de confinement et d'intervention en cas de déversement, ainsi que de capacités de lutte contre les incendies et contribueront à la protection de la mer des Salish et des communautés avoisinantes.

Dans le cadre du partenariat entre KOTUG Canada et la Première Nation Sc'ianew de Beecher Bay, KOTUG Canada offre des possibilités de carrière et de formation aux membres de la Première Nation Sc'ianew, y compris une formation en matière d'intervention d'urgence.

SOUTENIR LA COMMUNAUTÉ MARITIME

Notre pipeline et notre terminal jouent un rôle crucial en reliant les producteurs canadiens aux clients du monde entier. Nous continuerons à fournir de la valeur en jouant ce rôle, ainsi qu'en défendant la sécurité et la gérance améliorée au sein de la communauté maritime. Voici quelques-unes des activités qui favorisent la sécurité du trafic maritime :

7. Fonctionnement dans le cadre du régime de sécurité maritime établi

Bien que nous ne soyons pas directement responsables du transport maritime, nous continuons de jouer un rôle actif dans la communauté maritime pour confirmer que des normes élevées sont maintenues pour les déplacements sécuritaires et efficaces des navires dans la mer des Salish. Cela comprend l'obligation pour les navires de se conformer à un ensemble de contrôles des risques rigoureux tout au long de leurs déplacements et pour les pétroliers. Nous travaillons avec les nombreux intervenants et titulaires de droits importants (nationaux et internationaux), notamment Transports Canada, la Garde côtière américaine, les pilotes, les fournisseurs de services maritimes, les organisations de transport maritime, les autres terminaux, les collectivités côtières et les collectivités autochtones. La réglementation actuelle en matière de pilotage exige que les navires aient à leur bord un pilote local jusqu'à ce qu'ils atteignent la station de pilotage située près de Victoria, en Colombie-Britannique. À notre demande, l'Administration de pilotage du Pacifique a accepté d'allonger la distance pendant laquelle le pilote est tenu d'être à bord de chaque navire.

Une fois le réseau étendu mis en service, les pilotes débarqueront par hélicoptère au large de l'île de Vancouver, près des rochers Race.

8. Vérification des exigences relatives aux navires

Les déversements de pétrole provenant de pétroliers sont la responsabilité du propriétaire du navire, comme le prévoit la *Loi sur la marine marchande du Canada*, et Trans Mountain n'est responsable que des déversements et des rejets provenant de ses pipelines ou installations, y compris le Terminal maritime Westridge.

Toutefois, nous sommes conscients des préoccupations que suscitent les déversements de pétrole dans les eaux marines et nous avons pris des mesures actives pour contribuer à la sécurité maritime ainsi qu'à la prévention et à l'intervention en cas de déversement. Notre norme d'acceptation des navires définit les critères que les navires doivent respecter avant de pouvoir faire escale à notre terminal maritime. Nous avons mis à jour notre norme d'acceptation des navires et notre guide des règlements et des opérations du Terminal maritime Westridge afin de refléter les changements apportés aux activités et aux procédures de notre terminal en prévision de l'augmentation du trafic maritime faisant escale au Terminal maritime Westridge.

Tous les navires font l'objet d'un examen préalable avant leur arrivée afin de confirmer que des critères tels que l'âge, la conception, l'équipage, les certificats du navire et les antécédents d'exploitation sont conformes à notre norme actualisée d'acceptation des navires.

En 2023, nous avons mis en place un logiciel de gestion du terminal pour faciliter l'examen préalable des navires avant leur arrivée, ce qui comprend la confirmation que le navire est au courant de toutes les règles et de tous les règlements en matière d'environnement et de sécurité. En outre, tous les navires sont soumis à une inspection physique par notre superviseur de l'interface maritime avant le chargement, afin de vérifier que les informations fournies par le navire sont exactes et que le navire et l'équipage sont prêts à charger en toute sécurité.

9. Agrandissement du trajet des remorqueurs d'escorte

Nous avons contribué à améliorer l'utilisation des remorqueurs et les procédures d'escorte des pétroliers en finançant des études et des programmes de formation pour les pilotes maritimes et les capitaines de remorqueurs qui conduiront chaque navire dans les eaux canadiennes et à destination et en provenance des postes d'amarrage de Westridge. Comme condition d'acceptation des navires après l'agrandissement, nous exigerons une escorte de remorqueurs pour tous les pétroliers partiellement chargés le long de la route maritime élargie entre notre terminal et l'entrée ouest du détroit de Juan de Fuca, près de la limite des 12 milles nautiques des eaux territoriales du Canada. La présence des remorqueurs supplémentaires nécessaires à ce service élargi est possible grâce au soutien financier de nos expéditeurs (clients) et permettra d'accroître et de renforcer le régime de sécurité maritime au profit de l'ensemble du trafic maritime dans la région.



10. Amélioration de la capacité de prévention et d'intervention en cas de déversement

Même si le propriétaire de chaque navire est responsable de ses propres cargaisons et déversements, nous reconnaissons le rôle que joue l'agrandissement du terminal dans l'augmentation de la circulation des pétroliers. Trans Mountain et ses expéditeurs ont investi plus de 150 millions de dollars dans l'accroissement des capacités de prévention et d'intervention de la Western Canada Marine Response Corporation (WCMRC), le seul organisme d'intervention maritime certifié par Transports Canada sur la côte Ouest du Canada. La WCMRC est financée par des redevances perçues sur chaque baril de pétrole transporté sur un quai de la côte Ouest du Canada, y compris le pétrole transporté à notre terminal maritime. Grâce à notre financement, nous avons augmenté la capacité d'intervention de cet organisme et amélioré ses interventions en cas de déversement tout au long du trajet de transport. Au 31 décembre 2023, 42 des 44 nouveaux navires d'intervention en cas de déversement avaient été livrés, la WCMRC avait embauché 125 nouveaux employés à temps plein et des progrès importants avaient été réalisés dans la construction de six nouvelles bases d'intervention en cas de déversement en mer, y compris l'ouverture des premières bases ouvertes 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 à Sidney et à Vancouver, en Colombie-Britannique. [En savoir plus.](#)

11. Protection de la vie marine et de la biodiversité

Trans Mountain partage les préoccupations concernant la santé et la sécurité des mammifères marins dans la mer des Salish. Trans Mountain ne possède ni n'exploite les navires qui font escale à son terminal maritime. Toutefois, nous sommes déterminés à travailler avec l'industrie et les intervenants afin de réduire et d'atténuer les répercussions du transport sur les mammifères marins, particulièrement [l'épaulard résident du Sud](#) (espèce en péril). Nous avons élaboré un programme de protection des mammifères marins en consultation avec des groupes autochtones, des expéditeurs et des intervenants du régime maritime. En 2023, la Régie de l'énergie du Canada a approuvé le programme et nous l'avons incorporé à notre système de gestion intégré de la sécurité et des pertes, dans le cadre de nos activités courantes.

Lors de l'acceptation des navires, Trans Mountain examine un certain nombre d'éléments directement liés à la sécurité et au bien-être des mammifères marins. Par exemple, chaque navire est tenu d'obtenir un exemplaire du guide du marin sur les baleines, les dauphins et les marsouins de l'Ouest du Canada et de prendre connaissance des exigences en matière de déclaration sur les mammifères dans le secteur. Nous demandons également aux navires désignés pour faire escale à notre terminal de fournir des données sur le nettoyage de la coque et de l'hélice afin de réduire le bruit sous-marin causé par un encrassement excessif, et nous encourageons les navires à participer aux réductions de vitesse saisonnières sur les tronçons de route où la prévalence des épaulards est la plus élevée.

Le premier navire d'exportation quittant le Terminal maritime de Westridge à la mi-juillet après avoir chargé avec succès des produits à partir du poste d'amarrage 1.



En outre, nous avons accordé un financement de 1,6 million de dollars au programme ECHO (Amélioration de l'observation et de l'habitat des cétacés). Fondé par l'Administration portuaire Vancouver Fraser en 2014, le programme ECHO est issu de la collaboration entre des organismes gouvernementaux, des groupes autochtones, des acteurs de l'industrie maritime, des organisations non gouvernementales et des experts scientifiques ayant pour but d'améliorer la compréhension et la gestion des effets potentiels des activités des navires commerciaux sur les baleines, les marsouins et les dauphins le long de la côte sud de la Colombie-Britannique. Notre financement soutient les études scientifiques et les initiatives éducatives d'ECHO, telles que la surveillance du bruit et la collecte de données, la mise en œuvre et la surveillance des zones de ralentissement volontaire des navires, les essais d'ajustement des itinéraires pour les barges et autres trafics à proximité du rivage, et l'application mobile Whale Report Alert System, qui signale l'emplacement des baleines, réduisant ainsi la probabilité de collisions avec des navires.

12. Renforcement de la confiance par l'engagement communautaire

L'engagement ouvert, étendu et total de la collectivité tout au long du corridor d'expédition fait partie intégrante de notre projet d'agrandissement, et nous faisons preuve d'un engagement soutenu durant toute la durée du projet. Nous sommes conscients de notre influence en tant qu'acteurs responsables du secteur du transport maritime et nous nous employons à tisser des liens reposant sur la confiance et le respect mutuel.

AUTORISER LES COLLECTIVITÉS LOCALES À INTERVENIR EN CAS DE DÉVERSEMENT

Les groupes autochtones côtiers et les collectivités côtières sont les premiers touchés par un déversement potentiel. La WCMRC a élaboré 935 stratégies d'intervention géographiques pour la côte Ouest de la Colombie-Britannique afin d'atténuer les impacts potentiels sur l'environnement et les collectivités en pré-identifiant des points de contrôle, des tactiques d'intervention et d'autres informations propres aux secteurs géographiques. En 2023, la WCMRC a tenu 15 séances de mobilisation communautaire avec les communautés autochtones, les organismes d'intervention et les collectivités côtières afin de faire connaître les stratégies d'intervention géographiques.

La WCMRC a également déployé 13 troupes d'intervention côtière directement dans les collectivités et a formé les membres de celles-ci à l'utilisation de l'équipement. Stockées dans un conteneur maritime de 20 pieds, ces troupes contiennent 1 700 pieds d'estacade, 9 ensembles d'ancrage et des lumières pour l'estacade. Les navires locaux se trouvant à proximité sont formés à l'utilisation de cet équipement et peuvent aider à son déploiement, ce qui permet de gagner un temps précieux.

SOUTENIR LA BIODIVERSITÉ PENDANT LA CONSTRUCTION DU TERMINAL MARITIME

Notre objectif est d'assurer la sécurité de toutes les espèces sauvages pendant la construction du Terminal maritime Westridge. Voici quelques mesures d'atténuation prises pour soutenir la biodiversité au cours de la construction du terminal maritime :



POISSONS ET INVERTÉBRÉS

ESPÈCES : Bar rayé, crabes et étoiles de mer

Le Terminal maritime Westridge se trouve à proximité d'une zone de conservation du bar rayé. Pour compenser l'altération de l'habitat du poisson, Trans Mountain a installé un complexe de récifs rocheux en 2023 du côté ouest du terminal.

Le complexe de récifs rocheux est composé d'affleurements rocheux submergés qui créent des habitats pour les poissons et les invertébrés, et fournissent une surface pour la croissance des plantes marines. Le complexe de 10 400 m² comprend des éléments favorisant la circulation de l'eau et fournissant de la stabilité et des habitats pour les poissons et les invertébrés. Nous avons demandé la collaboration de groupes autochtones et d'intervenants environnementaux dans la conception du complexe.

Nous prévoyons surveiller le site pendant 10 ans pour vérifier si les récifs sont colonisés et peuplés et s'ils sont efficaces. La surveillance initiale a révélé la présence d'invertébrés mobiles, notamment des crabes et des étoiles de mer. Des poissons ont également été observés autour et au-dessus des récifs.



POISSONS

ESPÈCES : Hareng, saumon et autres espèces aquatiques

Pour réduire les effets de la construction du terminal sur les espèces aquatiques, nous avons utilisé des systèmes répulsifs sous-marins, connus sous le nom de déflecteur acoustique de poissons (AFD). Ces dispositifs produisent une série de clignotants et de sons sous-marins pour dissuader les poissons et les autres animaux marins d'entrer dans les zones de construction. Le système AFD soumet toute la vie marine, y compris les poissons fragiles, à de faibles niveaux de fréquence.

Pour réduire le bruit sous-marin dû à l'enfoncement des pieux, nous avons déployé un rideau de bulles, qui recouvre le pieu, et nous avons utilisé une enveloppe physique au-dessus du pieu.

Nous avons eu le plaisir d'observer la présence de harengs dans le secteur après l'enfoncement des pieux.



OISEAUX

ESPÈCES : Oiseaux marins tels que la bernache du Canada, le goéland à ailes grises, le garrot d'Islande, le cormoran pélagique, le grand héron, le plongeon du Pacifique, le grèbe élégant, le martin-pêcheur d'Amérique, le pygargue à tête blanche

Au cours de la construction, nous avons mis en œuvre des mesures pour empêcher que les oiseaux marins ne s'emmêlent dans la clôture flottante de sécurité qui entoure la zone de travail. Nous avons travaillé avec les surveillants autochtones sur place pour mettre en œuvre ces mesures, dont : des disques qui réfléchissent la lumière afin d'accroître la visibilité de la clôture pour les oiseaux; des bandes à clous pour dissuader les oiseaux de se poser sur la clôture; des déflecteurs acoustiques et des leurres de pygargues à tête blanche pour dissuader les oiseaux de voler à proximité de la clôture; et des poteaux d'atterrissage fabriqués sur mesure qui permettent aux oiseaux de se poser dans des zones sûres.

Nous avons aussi utilisé des leurres de coyote ainsi qu'un parfum dissuasif, que nous avons régulièrement déplacés, pour décourager les oiseaux marins d'atterrir et de nicher sur les barges utilisées pour la construction.



MAMMIFÈRES MARINS

ESPÈCES : Otarie de Steller, otarie de Californie, phoque commun, épaulard résident du Sud

En plus des systèmes d'atténuation du bruit, nous avons mis en place un programme d'observation des mammifères marins. Nous avons interrompu les travaux de construction pendant au moins 30 minutes lorsque des mammifères marins étaient repérés dans le secteur.

Le personnel a analysé en continu les zones d'exclusion intérieures et extérieures (allant de 150 mètres à 1,74 kilomètre selon les espèces) à partir de 30 minutes avant le début d'une activité dans l'eau telle que l'enfoncement d'un pieu. Les travaux ne pouvaient commencer que si les zones respectives étaient libres.

Des surveillants autochtones sur place vérifient que les mesures de protection et d'atténuation pour les mammifères marins sont mises en œuvre et fonctionnent comme prévu.

SOCIAL

14 100

Autochtones ont reçu de la formation jusqu'à maintenant dans le cadre des programmes de formation de nos entrepreneurs

Nos entrepreneurs généraux en construction ont offert de la formation à plus de 14 100 Autochtones dans différents domaines : certifications en matière de construction et de sécurité incendie, sensibilisation aux espaces clos, contrôle de la circulation, sécurité, conduite défensive, perturbation du sol, protection contre les chutes et premiers soins.

Photo : Shawna Peters, surveillante autochtone de Trans Mountain



SÉCURITÉ DES EMPLOYÉS ET DES ENTREPRENEURS

Notre priorité absolue est de protéger la santé et la sécurité de nos employés, des entrepreneurs et du public. Avec plus de 660 employés et 780 entrepreneurs individuels travaillant directement avec Trans Mountain ou en son nom, il s'agit d'une mission essentielle et permanente. Nous nous soucions de la sécurité et du bien-être de nos employés, de la sécurité des autres membres de la communauté et de l'environnement. C'est pourquoi nous nous sommes dotés de normes de sécurité strictes et d'attentes élevées à l'égard de nos entrepreneurs, et nous nous efforçons toujours d'améliorer nos pratiques de sécurité.

ACTIVITÉS ASSURANT LA SÉCURITÉ DES OPÉRATIONS

Nous tenons à offrir un environnement de travail sécuritaire à nos employés et à nos entrepreneurs dans toutes les sphères de nos activités. Pour poursuivre sur la voie de l'amélioration en matière de sécurité, nous avons mis en place diverses initiatives, notamment ce qui suit :

1. Programme de mentorat pour les nouveaux employés

Ce programme vise à repérer et à encadrer les jeunes employés, ceux qui ont peu ou pas d'expérience ou ceux qui ont été mutés d'un milieu de travail dont les dangers étaient différents. En règle générale, les travailleurs concernés connaissent mal les processus, les installations et les routines de travail et sont parfois réticents à poser des questions. Le programme comprend un complément de formation et de soutien, notamment par l'entremise d'un mentor, des évaluations et des commentaires fréquents et une évaluation finale, que l'employé doit réussir avant d'effectuer des tâches à risque élevé ou autres que de routine. En 2023, 51 nouveaux travailleurs ont participé au programme de mentorat. [Lisez le témoignage d'un participant ici.](#)

2. Règles vitales de sécurité

Trans Mountain utilise les règles vitales de sécurité d'Energy Safety Canada. Cet ensemble de règles concises et faciles à retenir vise à prévenir les blessures graves et les décès. Elles rappellent aux travailleurs les situations de travail les plus dangereuses dans notre secteur (hauteurs, espaces confinés, travail à chaud, ligne de tir, isolement énergétique et conduite) et fixent des exigences en matière d'autorisation de travail, de respect des contrôles de sécurité et d'aptitude au travail. En plus de ces règles, nous avons nos propres règles visant à prévenir les accidents. Nous les avons intégrées à nos normes et processus de sécurité et nous offrons de la formation en ligne à l'échelle de l'entreprise pour mettre l'accent sur l'importance du programme de sécurité.

3. Visites de sécurité sur le terrain par la haute direction

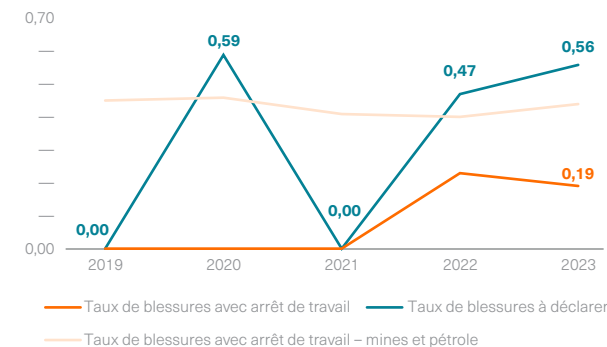
Lors de ces visites, les hauts dirigeants de l'entreprise (directeurs et postes supérieurs) se rendent sur le terrain pour discuter avec les employés, parler de sécurité (notamment par des rencontres individuelles) et repérer les points forts et les aspects à améliorer. En 2023, nos membres de la haute direction ont réalisé 48 visites de sécurité. Celles-ci ont contribué à renforcer notre solide culture de sécurité.

4. Programme de reconnaissance en matière de sécurité

Notre programme de reconnaissance en matière de sécurité s'applique à tous les employés et entrepreneurs opérationnels de Trans Mountain. Il permet de récompenser les employés qui respectent bien notre programme de sécurité, les règles et les normes, ou qui ont une incidence positive sur la performance à l'échelle locale et la culture au sein de leur équipe en matière de sécurité. Les récompenses comprennent des cartes-cadeaux et un tirage au sort trimestriel pour ceux qui ont déclaré un risque ou un accident évité de justesse.

TAUX DE BLESSURES DES EMPLOYÉS

blessures par 200 000 heures travaillées



Notre taux de blessures a augmenté en 2023, mais est demeuré relativement stable par rapport aux années précédentes. À l'échelle de notre entreprise, il y a eu un cas de blessure avec arrêt de travail en 2023, un en 2022 et aucun en 2021.

Référence : [Workplace injury, illness and fatality statistics, Provincial summary 2022.](#)



Travailleurs du Projet d'expansion de Trans Mountain.

ÉVALUATION DE NOTRE CULTURE DE SÉCURITÉ

En 2023, 99 % de nos employés ont participé à un sondage sur la culture de sécurité opérationnelle mené par une tierce partie. Nous avons comparé les résultats de ce sondage à ceux du sondage de 2019. Les résultats de tous les domaines à l'exception d'un seul se sont améliorés ou sont demeurés les mêmes depuis 2019. Ce sondage nous aide à comprendre la perception de notre main-d'œuvre sur nos forces en matière de sécurité et à identifier les aspects qui doivent être améliorés.

SÉCURITÉ DU PROJET D'AGRANDISSEMENT

Parmi nos difficultés en matière de sécurité sur le projet d'agrandissement, notons la complexité de la logistique de construction, les pentes abruptes et le terrain montagneux, la quantité et la taille de l'équipement, les aires de travail étroites, les multiples entrepreneurs en construction générale, le grand nombre de personnes requises sur le site et le nombre élevé d'heures travaillées. Ainsi, nous devons être exceptionnellement vigilants et rigoureux en ce qui a trait à l'application de nos pratiques de sécurité par les entrepreneurs.

Notre stratégie en matière de sécurité du projet d'agrandissement s'articule autour de six domaines clés :

1. Gérer les dangers et les activités à risque

Pour contribuer à cet aspect, nous avons mis en place des comités de sécurité formés par de hauts dirigeants et d'entrepreneurs, nous avons demandé à nos principaux entrepreneurs d'évaluer leur culture de sécurité et nous avons rassemblé des indicateurs de rendement clés (IRC) avancés de fréquence et fixé des objectifs pour faciliter la détection des dangers. Nous avons rehaussé nos processus d'inspection et de conformité et adopté un processus de validation des mécanismes de contrôle servant à évaluer les risques.

2. Mettre l'accent sur la prévention des décès et des blessures graves

Nous utilisons les règles vitales de sécurité d'Energy Safety Canada, de concert avec nos propres pratiques exemplaires. En 2023, nous avons maintenu un niveau de sensibilisation élevé aux règles et réalisé une analyse des tendances relatives au respect des règles. Lorsqu'une règle vitale de sécurité n'est pas respectée, nous effectuons un suivi pour chaque cas de non-conformité (ou écart). En 2023, 278 observations positives (soit le nombre de fois que les règles vitales de sécurité sont respectées) ont été constatées sur le projet d'agrandissement, contre une observation de non-conformité (un écart).

L'analyse des tendances pour ces écarts nous permet de diriger nos efforts et nos plans d'action là où ils sont susceptibles d'avoir le plus d'impact. Nous avons effectué plus de 8 200 inspections axées sur les règles vitales de sécurité. Nous utilisons aussi nos propres règles visant à prévenir les accidents et avons mis en place des formations et normes connexes.

À la fin de 2022, nous avons analysé les incidents survenus qui auraient pu causer des blessures graves ou débilatantes, ou la mort, même si personne n'a été blessé (incidents à potentiel élevé). Notre analyse a révélé une augmentation de ce type d'incident en 2022 par rapport à 2021. Nous avons fait les recommandations suivantes sur la base des données recueillies : soutenir davantage les membres de la direction de première ligne dans les activités de sécurité, offrir une formation d'excellence en matière de sécurité aux superviseurs sur le terrain, mettre à jour notre procédure de gestion des incidents pour qu'elle comprenne une validation de toutes les mesures correctives et de préventions en cas d'incidents à potentiel élevé, et mettre à jour notre programme de reconnaissance pour récompenser les comportements positifs des superviseurs des sites des entrepreneurs en matière de leadership et de sécurité. En 2023, nous avons reconnu 600 personnes dans le cadre de ce programme. Grâce à nos efforts, la fréquence des incidents à potentiel élevé a diminué de 38 % en 2023 par rapport à 2022.

3. Encourager les bons comportements en matière de sécurité

En 2023, nous avons poursuivi notre programme de reconnaissance en matière de sécurité pour le projet d'agrandissement. Ce programme récompense à la fois l'excellence en matière de leadership de sécurité et la prise de décisions de sécurité judicieuses dans des situations difficiles. Plus de 4 700 récompenses ont été remises aux employés et aux entrepreneurs en 2023.



Construction du pipeline dans la région de Coquihalla/Hope.

38 %
de diminution de la
fréquence des incidents à
potentiel élevé sur le projet
d'agrandissement en 2023
par rapport à 2022

8 259
inspections ciblées
menées en 2023 sur le
projet d'agrandissement



Construction du pipeline dans la région de Coquihalla/Hope.

TERMINER EN BEAUTÉ

Dans les projets de construction de longue haleine, les travailleurs peuvent éprouver de la fatigue ou devenir moins vigilants à mesure que la fin du projet approche. Nous avons donc lancé notre campagne de communication Finish Strong 2023 pour rappeler aux employés et aux entrepreneurs du projet de se concentrer sur les tâches en cours et la sécurité.

La campagne, grâce à une série de notes de service, de discussions et de présentations, a fourni des sujets à l'équipe de gestion de projet pour l'aider à orienter les conversations sur l'importance de se concentrer sur les tâches à accomplir et d'être apte à travailler.

Elle comprenait des ressources sur d'autres sujets liés à la sécurité, comme la conduite sécuritaire en hiver et le travail par temps froid.

À la fin de 2023, le taux de blessures avec arrêt de travail était inférieur de 95 % à la moyenne du secteur de la construction en Alberta et de 98 % à la moyenne du secteur de la construction en Colombie-Britannique (1,11 blessure et 2 blessures par 200 000 heures travaillées en Alberta et en Colombie-Britannique, respectivement).

4. Bâtir une culture où les travailleurs sont libres de s'exprimer

Nous avons créé un espace psychologiquement sûr qui permet aux travailleurs de signaler des incidents et des problèmes de sécurité. Nous y sommes arrivés en diffusant régulièrement des messages dans nos bulletins et nos séances d'orientation et en récompensant les travailleurs qui mettent fin aux tâches non sécuritaires par l'entremise de notre programme de reconnaissance en matière de sécurité. Nous comptons sur tout le monde pour s'exprimer, poser des questions et suivre tous les protocoles, processus et procédures afin de rendre nos milieux de travail plus sécuritaires. En 2023, les employés et les entrepreneurs ont signalé 337 accidents évités de justesse, ce qui, à notre avis, témoigne d'une solide culture de signalement en matière de sécurité, où les gens se sentent à l'aise de faire part de leurs préoccupations.

5. Améliorer les communications de sécurité à l'interne et avec les entrepreneurs

Nous avons un référentiel électronique offrant de l'information sur la sécurité, nous publions un bulletin hebdomadaire sur la santé et la sécurité que nous expédions à tous les employés de Trans Mountain et au personnel des entrepreneurs et nous mettons l'accent sur la déclaration exacte, transparente et en temps opportun des incidents et des accidents évités de justesse. Nous distribuons régulièrement un bulletin sur la sécurité qui met en lumière les leçons apprises et différents sujets liés à la sécurité et qui est conçu pour susciter la conversation et attirer l'attention sur les questions de sécurité. Nos entrepreneurs individuels sur le terrain peuvent utiliser un portail sur la sécurité qui leur permet d'accéder rapidement et facilement à notre information sur la sécurité lorsqu'ils sont sur le terrain. Un autre moyen que nous avons adopté pour améliorer les discussions sur la sécurité est la tenue régulière de réunions de parrainage.

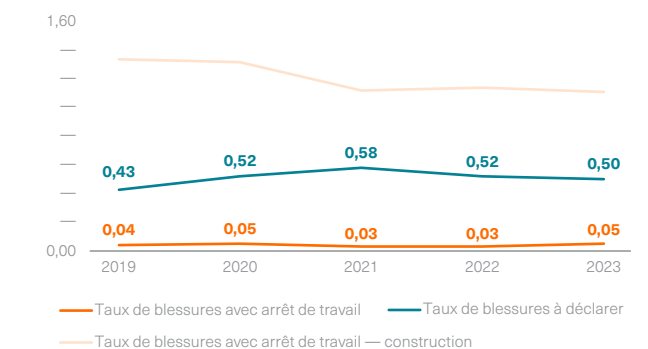
Au cours de ces réunions mensuelles, les responsables du projet d'agrandissement se réunissent avec les responsables de nos entrepreneurs en construction générale pour examiner les statistiques de sécurité, discuter des préoccupations et formuler des plans d'amélioration.

6. Consulter les membres de la haute direction

Nous avons une procédure pour les consultations de sécurité avec les membres de la haute direction et avons fixé à une par trimestre le nombre minimum de consultations sur les principaux sujets et de visites dans les principales installations pour chaque membre de la haute direction. En 2023, nos membres de la haute direction ont réalisé 206 visites de sécurité du projet d'agrandissement. Nous avons également conçu une application et un tableau de bord d'inspection à l'intention des membres de la haute direction pour documenter les principales interactions sur le terrain. Afin d'encourager un niveau similaire d'engagement chez les dirigeants de nos entrepreneurs, ceux-ci sont tenus d'inclure dans leurs plans une procédure de consultation des dirigeants pour la sécurité sur le terrain.

TAUX DE BLESSURES DES ENTREPRENEURS

blessures par 200 000 heures travaillées



Le taux de blessures avec arrêt de travail du projet d'agrandissement était de 95 % inférieur à la moyenne du secteur de la construction en Alberta.

Référence : [Workplace injury, illness and fatality statistics, Provincial summary 2022.](#)



INCLUSION, DIVERSITÉ, ÉQUITÉ ET ACCESSIBILITÉ

Nous nous efforçons de créer un lieu de travail accueillant, inclusif et diversifié qui soutient tous les employés et entrepreneurs et qui cadre avec nos valeurs fondamentales de sécurité, d'intégrité, de respect et d'excellence.

En 2023, nous avons ajouté l'accessibilité au trio inclusion, diversité et équité (IDÉA) et nous travaillons à intégrer davantage ces concepts à notre culture. Nous avons remplacé notre politique d'inclusion et de diversité par notre Énoncé d'engagement sur l'IDÉA, qui présente notre engagement envers la création d'un environnement où tout le monde s'épanouit, contribue et a un sentiment d'appartenance. Nous cherchons à favoriser la pleine participation de tous les employés au travail en identifiant les opportunités liées à l'IDÉA et en offrant de la formation sur l'inclusion et du soutien en matière de bien-être.

CRÉER UN MILIEU DE TRAVAIL INCLUSIF

Il est essentiel d'engager le dialogue avec les employés pour savoir comment les soutenir et améliorer notre milieu de travail. Nous recueillons des commentaires et des données auprès de nos employés afin de mieux connaître notre main-d'œuvre et d'orienter les initiatives liées à l'IDÉA dans plusieurs domaines clés.

Accessibilité

En 2022, nous avons publié notre premier Plan d'accessibilité, qui présente nos initiatives actuelles et notre approche visant à créer un milieu de travail sans obstacles pour les personnes ayant un handicap. En 2023, nous avons retenu les services d'experts indépendants en accessibilité pour mener des entrevues et des séances de travail afin de mieux comprendre comment améliorer l'accessibilité dans notre milieu de travail.

Nous avons également publié notre Rapport d'étape du plan d'accessibilité, qui décrit les mesures que nous avons prises depuis la publication du plan, les nouveaux obstacles identifiés et nos tactiques pour les réduire à l'avenir. Vous pouvez lire le rapport ici.

Représentation

Nous adoptons des pratiques d'emploi proactives afin d'accroître la représentation de quatre groupes désignés : les femmes, les Autochtones, les personnes vivant avec un handicap et les minorités visibles. Nous avons demandé à nos employés canadiens de remplir un sondage d'auto-identification et utilisons ces données pour faire un rapport annuel sur l'équité en matière d'emploi qui détaille la représentation des groupes désignés, les taux d'embauche, les promotions et les licenciements. En 2023, afin de mieux comprendre la composition de notre effectif, nous avons mis à jour notre sondage pour que les employés puissent s'auto-identifier en tant que membres de la communauté 2SLGBTQI+.

Équité salariale

En tant que société sous réglementation fédérale, Trans Mountain doit respecter les exigences de la Loi sur l'équité salariale fédérale. En 2023, nous avons formé notre Comité sur l'équité salariale et nous travaillons actuellement avec celui-ci sur la rédaction de notre premier Plan d'équité salariale. Le Plan d'équité salariale sera terminé et publié dans les délais prescrits par la loi à la fin du mois d'août 2024.



Étudiants d'été au siège social de Trans Mountain à Calgary, Alb.



GROUPES DÉSIGNÉS

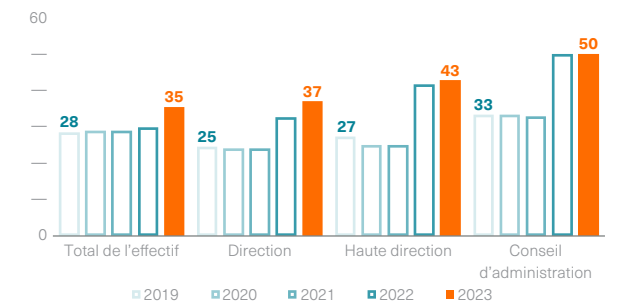
	2019	2020	2021	2022	2023
Autochtones	1,8 %	1,8 %	2,7 %	3,5 %	4,5 %
Personnes vivant avec un handicap	0,3 %	0,3 %	1,1 %	0,8 %	1,1 %
Minorités visibles	13,1 %	13,8 %	15,3 %	13,5 %	18,9 %
Femmes	28,0 %	29,0 %	29,0 %	30 %	35 %

Données concernant uniquement les employés. Les pourcentages sont fondés sur les données déclarées par les employés.

43 %
des membres de notre équipe de direction sont des femmes

LES FEMMES DANS L'ENTREPRISE

En pourcentage



Pour rehausser la présence des femmes dans les postes de direction, nous retenons des candidates lors du processus de sélection, et le comité qui mène les entrevues comprend des représentantes de sexe féminin. À l'interne, nous faisons le suivi des femmes qui ont soumis leur candidature à des postes de supervision afin de comprendre les tendances qui s'opèrent dans le domaine. Depuis 2019, le pourcentage de femmes gestionnaires a augmenté de 48 %.

Données concernant uniquement les employés.

OFFRIR UNE FORMATION SUR LES FONDEMENTS DE L'INCLUSION

Nous offrons à nos employés la possibilité de discuter ouvertement du harcèlement, de la discrimination, des préjugés inconscients et de la santé mentale. Cette démarche accroît la sensibilisation à ces sujets et favorise le développement d'un milieu de travail positif et inclusif. Par exemple :

Politique sur la prévention du harcèlement et de la violence

Notre politique sur la prévention du harcèlement et de la violence renforce notre engagement en faveur d'un environnement de travail exempt de harcèlement, d'intimidation, de discrimination et de violence. Une formation est offerte à tous les nouveaux employés dans les trois mois suivant leur entrée en fonction dans le cadre de leur formation d'intégration. Tous les employés doivent suivre cette formation au moins une fois tous les trois ans. Nous avons un comité mixte de santé et de sécurité au travail, qui se réunit tous les mois et répond à toutes les exigences du Code canadien du travail. Nous avons également un sous-comité chargé d'examiner et de traiter de façon continue les questions de harcèlement et de violence, ainsi que les mesures connexes.

Formation sur les préjugés inconscients

Afin de mieux faire connaître les préjugés et leur influence sur les décisions des dirigeants, nous offrons un module sur les préjugés inconscients dans le cadre de la formation « Foundations of Leadership » que nous offrons deux fois par année. Nous incluons également une formation de sensibilisation aux préjugés inconscients dans notre programme de formation pour les superviseurs des opérations. En 2023, nous avons offert une séance de formation supplémentaire aux membres de notre équipe d'acquisition de talents sur les préjugés inconscients dans le recrutement et l'embauche.

Soutien en santé mentale et bien-être

Nous voulons que nos employés apportent le meilleur d'eux-mêmes au travail. Nous avons donc lancé en 2023 le Wellness Hub, un portail en ligne qui rassemble des ressources qui favorisent le bien-être physique, psychologique, financier et social. À la fin de 2023, nous avons ajouté des fournisseurs au portail, spécialisés dans l'encadrement en santé et la thérapie cognitivo-comportementale, qui est une approche éprouvée pour le traitement du stress et de l'anxiété. Tout au long de l'année, nous avons offert plusieurs séances de formation, notamment sur la sensibilisation à la santé mentale, la gestion de la dépression saisonnière, et la littératie et le bien-être financiers. Notre objectif est d'offrir aux employés un accès à des programmes qui favorisent leur pleine participation et leur bien-être psychologique au travail.



LUTTE CONTRE L'INTIMIDATION

Chaque année, nous appuyons la Journée du chandail rose, qui a lieu en février, et encourageons tous nos collègues à porter du rose. Nous fournissons également de l'information sur les façons de lutter contre l'intimidation et le harcèlement et sur les ressources disponibles pour obtenir de l'aide.

La Journée du chandail rose a vu le jour en 2007, après qu'un élève de la Nouvelle-Écosse a été victime d'intimidation parce qu'il portait un chandail rose à l'école. Depuis, cette journée est soulignée chaque année dans le monde entier comme une journée de lutte contre l'intimidation.



ACCROÎTRE NOTRE COMPRÉHENSION DE LA CULTURE ET DE L'HISTOIRE DES AUTOCHTONES

Nous nous engageons à bâtir et à maintenir une main-d'œuvre qui adhère aux idées de diversité, de sensibilisation culturelle et d'inclusion. Nous souhaitons permettre à tous les employés de Trans Mountain d'améliorer leur compréhension de la culture et de l'histoire autochtones afin d'entamer leur propre cheminement vers la réconciliation. Nos efforts ont notamment porté sur ce qui suit :

Amélioration de nos connaissances culturelles

À la fin de 2022, nous avons lancé notre module de formation sur la sensibilisation aux cultures autochtones intitulé « The Journey from Competency to Cultural Safety ». Au 31 décembre 2023, 2 627 personnes avaient suivi la formation. Ce cours en ligne de 45 minutes a été élaboré en collaboration avec Nahanee Creative, une agence de communication et de conception appartenant à des Autochtones. Le cours porte sur les fondements de la sensibilisation culturelle, sur l'engagement à assurer une sécurisation culturelle, sur la relation historique et changeante du Canada avec les peuples autochtones, ainsi que sur les appels à l'action et les droits de la personne en lien avec la Commission de vérité et réconciliation du Canada et la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones. Le cours a pour objectif de nous sensibiliser à nos propres préjugés et croyances et de nous aider à en comprendre la source et la culture autochtone afin d'assurer un environnement de travail sécuritaire et non discriminatoire.

En plus de notre propre cours de sensibilisation culturelle, la Première Nation Simpcw demande à tous les employés et entrepreneurs du projet d'expansion travaillant sur son territoire de suivre une formation de sensibilisation culturelle spécifique à la région qui met l'accent sur l'histoire, le territoire et la culture Simpcw.

Cette formation aide les travailleurs à se comporter et à



Expédition en canoë « Pulling Together » au Lac Green, C.-B.

mener à bien les activités de construction dans le respect de la culture unique du peuple Simpcw et de la terre sur laquelle ils travaillent. Au 31 décembre 2023, plus de 6 600 personnes avaient reçu cette formation.

Célébration de l'histoire autochtone

Chaque semaine du mois de juin, à l'occasion du Mois national de l'histoire autochtone, nous avons partagé des articles avec les employés afin de célébrer l'histoire, la diversité, la culture et la résilience des Premières Nations, des Métis et des Inuits de partout au pays.

Réfléchir à la réconciliation et au colonialisme

À l'occasion de la Journée nationale des peuples autochtones (21 juin), nous avons organisé une discussion avec la Dre Linda Manyguns⁴ pour parler de la façon d'aller de l'avant avec les communautés autochtones et de composer avec les différences culturelles. La discussion a porté sur les possibilités de la cohabitation, tout en soulignant les effets durables du colonialisme. En septembre, la Dre Manyguns a animé une autre session pour parler de vérité et de réconciliation. Nous avons également distribué des épingles de peau d'orignal et partagé de l'information sur la campagne Moose Hide, un mouvement populaire d'hommes et de garçons autochtones et non autochtones qui luttent contre la violence envers les femmes et les enfants.

En reconnaissance des répercussions à long terme des pensionnats autochtones au Canada et en hommage aux survivants et à leurs communautés, Trans Mountain a pris part à la Journée du chandail orange. Nous avons diffusé des récits, partagé des ressources et distribué un modèle de plan d'action en faveur de la réconciliation personnel à l'ensemble du personnel. Nous avons encouragé nos collègues à porter des chandails orange achetés par l'entremise de la Orange Shirt Society, un organisme à but non lucratif établi à Williams Lake, en Colombie-Britannique, où la Journée du chandail orange a vu le jour en 2013. Nous versons également des dons à la [Indian Residential School Survivors Society](#) (en anglais) et à la [Kamloops Aboriginal Friendship Society](#) (en anglais). De plus, nous poursuivons nos démarches pour favoriser le processus de guérison et de rétablissement dans les communautés le long du pipeline et des corridors marins.

Comprendre et exprimer la reconnaissance du territoire

La reconnaissance du territoire est issue de la tradition et du protocole autochtones; il s'agit d'un moyen pour les gens de manifester leur respect et leur gratitude pour une communauté ou un endroit. Reconnaître les peuples autochtones et leurs territoires ancestraux est une marque de respect et un acte de réconciliation. Cet acte vise à reconnaître le passé, le présent et l'avenir d'un lieu particulier, ainsi que nos efforts pour mieux comprendre notre propre place dans cette histoire. La reconnaissance du territoire est un élément essentiel pour conduire nos activités d'une manière culturellement appropriée. Nous avons adopté une politique de reconnaissance du territoire et avons fourni de la formation pour aider nos employés et nos entrepreneurs à comprendre et à appliquer cette politique. Nous avons installé des plaques de reconnaissance du territoire dans nos locaux et nos bureaux afin de reconnaître officiellement la relation unique entre les peuples autochtones et leurs territoires traditionnels.

⁴ <https://www.ctvnews.ca/canada/calgary-professor-won-t-use-capital-letters-unless-it-s-to-acknowledge-indigenous-people-1.5575010>

RELATIONS AVEC LES AUTOCHTONES

Depuis plus de 16 ans, nous participons à la création d'entreprises et d'emplois, à la formation, à l'accroissement des capacités et au legs d'héritages dans les communautés autochtones de l'Ouest canadien. En Alberta, le réseau pipelinier existant traverse les territoires traditionnels visés par le Traité n° 6 et le Traité n° 8 et les districts 7 à 11 de la Nation métisse de l'Alberta. En Colombie-Britannique, le réseau traverse de nombreux territoires traditionnels ainsi que 15 terres de réserve des Premières Nations. Trans Mountain respecte les valeurs, la culture et les droits des groupes autochtones sur le territoire desquels nous exerçons nos activités, et nous avons établi des relations avec de nombreuses communautés et de nombreux groupes autochtones.

Pour le projet d'agrandissement, nous ne traversons les terres de réserve qu'avec le consentement des Premières Nations.

Nous tâchons de laisser un héritage positif qui perdurera au-delà du projet d'agrandissement et fera en sorte que les communautés autochtones soient dans une position plus enviable que lorsque nous avons pris contact avec elles pour la première fois. Voici quelques-unes des façons dont nous nous efforçons d'établir des relations solides et d'offrir des avantages à long terme aux communautés autochtones.

NOTRE RÔLE DANS LA RÉCONCILIATION

La réconciliation avec les Autochtones exige un dialogue et une collaboration continus entre les gouvernements, les entreprises, les communautés et les individus. Dans ce contexte, Trans Mountain ne ménage aucun effort pour créer des relations durables et respectueuses et offrir plus d'opportunités économiques aux communautés autochtones.

En 2022, nous avons annoncé notre intention de publier notre premier plan d'action en faveur de la réconciliation et d'établir un conseil consultatif autochtone externe d'ici la fin de 2023. La création du plan est conforme aux [appels à l'action](#) (en anglais) mis de l'avant par la Commission de vérité et réconciliation du Canada en 2015. Plus précisément, la recommandation 92 porte sur le secteur des entreprises du Canada et encourage les entreprises à adopter la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones (DNUDPA) en tant que cadre de réconciliation et à appliquer les normes et les principes qui s'y rattachent dans le cadre des politiques organisationnelles et des principales activités opérationnelles touchant les peuples autochtones, leurs terres et leurs ressources. Le mandat du conseil consultatif autochtone externe sera de conseiller notre équipe de direction et d'orienter nos démarches de réconciliation. Nous prévoyons d'établir ce conseil en 2025 dans le cadre de notre plan d'action en faveur de la réconciliation.



Rob Van Walleghem, chef des affaires juridiques et vice-président exécutif, affaires autochtones, remet un cadeau à Cheryl Rule, vice-chef de Coldwater.

Pour commencer, nous avons organisé en 2023 14 séances d'engagement auxquelles plus de 60 personnes ont participé. Le Rapport sur ce que nous avons entendu résume les expériences, les perspectives et les perceptions exprimées pendant les séances. Cinq thèmes clés sont ressortis : occasions économiques, éducation et compétence culturelle, gestion environnementale, engagement significatif et renforcement des capacités de la main-d'œuvre. Ces thèmes et les commentaires reçus guideront notre orientation future et les gestes spécifiques que nous poserons au cours de l'élaboration de notre plan d'action en faveur de la réconciliation, que nous avons l'intention de publier en 2024.

Nous avons déterminé qu'il faut mener davantage de séances d'engagement et de consultation, tant à l'interne qu'à l'externe, avant de finaliser notre plan d'action en faveur de la réconciliation et d'établir le conseil consultatif autochtone externe, afin de nous assurer qu'ils reflètent la culture, la diversité, les langues et les traditions uniques des peuples autochtones. En raison du nombre élevé de personnes intéressées à participer et de la nécessité de prévoir plus de temps pour engager le dialogue, nous avons prévu d'autres séances en 2024.

[Lisez le Rapport sur ce que nous avons entendu ici.](#)



ENGAGEMENT RÉFLÉCHI

Nous cherchons à nous engager de manière significative avec les Autochtones et leurs communautés, en adaptant notre engagement afin de respecter les divers besoins, principes de gouvernance et protocoles de chaque population. Notre approche en matière d'engagement consiste à partir d'un lieu d'ouverture et de respect, à partager les avantages et à travailler à la compréhension mutuelle.

Pour le projet d'agrandissement, nous avons délibérément adopté une approche d'engagement inclusive et avons accueilli les commentaires et les discussions de toutes les populations autochtones, même celles qui ne sont pas nécessairement reconnues par la Couronne à des fins de consultation. Guidés par notre politique de relations avec les Autochtones, nos efforts d'engagement ont visé plus de 140 communautés et groupes autochtones, ce qui a donné lieu à plus de 12 500 points de contact (rencontres, journées portes ouvertes, entretiens informels) en 2023. Nous faisons preuve d'un engagement soutenu.



[Découvrez le témoignage de la BC Métis Federation sur sa relation avec Trans Mountain.](#)

ACCORDS ASSORTIS D'AVANTAGES MUTUELS

Les accords assortis d'avantages mutuels ont pour but de favoriser des relations à long terme fondées sur des intérêts communs. Ils sont importants non seulement en tant que reconnaissance officielle des engagements dont nous sommes responsables, mais aussi pour partager la prospérité et accroître les capacités et les opportunités. Les accords assortis d'avantages mutuels sont adaptés aux besoins des communautés et offrent différents types d'avantages définis pour les projets. Toutefois, il existe de grandes catégories d'avantages, notamment les compensations financières, les investissements communautaires, les occasions d'affaires, les engagements environnementaux, l'emploi et la formation, ainsi que la gestion et l'intervention en cas d'urgence. À ce jour, nous avons conclu 69 accords avec 81 groupes autochtones relativement au projet d'agrandissement. Ces accords sont évalués à plus de 650 millions de dollars, et c'est sans compter la valeur associée aux occasions découlant des contrats.

> 140

communautés et groupes autochtones en Colombie-Britannique et en Alberta (notamment dans le milieu marin) mobilisés en 2023

> 12 500

points de contact avec les groupes autochtones en 2023

OCCASIONS D'EMPLOI ET D'AFFAIRES

Nous travaillons sans relâche pour soutenir la viabilité des communautés autochtones, locales et régionales le long du tracé du pipeline par la création d'emplois et d'occasions d'affaires pendant et après la construction, et en soutien à l'exploitation. Voici quelques-unes des façons dont nous soutenons la vigueur de l'économie des communautés autochtones :

Offres d'emploi dans le cadre du projet d'agrandissement

La construction du nouveau pipeline et des installations connexes dans le cadre du projet d'agrandissement nécessite des milliers de personnes, la majorité étant des résidents de la Colombie-Britannique et de l'Alberta. La plupart des possibilités d'emploi sont offertes dans le cadre de contrats liés à la construction. Trans Mountain et nos entrepreneurs ont embauché environ 34 700 personnes pour travailler sur le projet d'agrandissement, dont 3 600 s'identifient comme des Autochtones (10 %).

24 %

des dépenses contractuelles engagées dans le cadre du projet d'agrandissement ont été attribuées à des entreprises et à des partenariats autochtones pour la réalisation des travaux de construction



[Apprenez comment le projet d'agrandissement a aidé la Nation des cris d'Enoch à revitaliser Enoch Construction Limited, en créant des avantages durables, notamment des possibilités d'emploi, des bourses d'étude et des perspectives d'avenir pour la Nation.](#)

Conclusion de contrats avec des entreprises autochtones dans le cadre du projet d'agrandissement

Nous nous sommes également engagés à présenter des occasions d'affaires aux groupes autochtones. Au fur et à mesure que nos entrepreneurs identifient des occasions d'affaires le long de chaque section du projet d'agrandissement, nous les communiquons aux communautés autochtones et identifions les partenaires potentiels par le biais de notre système de gestion des fournisseurs. Au 31 décembre 2023, environ 24 % des dépenses contractuelles engagées dans le cadre du projet d'agrandissement avaient été attribuées à des entreprises et à des partenariats autochtones pour la réalisation des travaux de construction. L'approvisionnement auprès des Autochtones contribue également à l'accroissement des capacités. Au fur et à mesure que la division commerciale de la communauté commence à accroître sa capacité, la communauté dispose d'une autre source de revenus permettant de soutenir les programmes de développement communautaire, les investissements communautaires et les possibilités pour les petites entreprises de travailler sous l'égide de la division. Nous avons entre autres un partenariat avec Backwoods Energy Services, fournisseur de services variés dans le secteur des puits de pétrole, de la foresterie et de la sécurité dans l'Ouest canadien. Cette entreprise est détenue par la Nation sioux Nakota d'Alexis. Backwoods Energy Services a des contrats avec Trans Mountain et est la plus importante source indépendante de revenus de cette Nation et le plus grand employeur des membres de la bande Alexis. Backwoods appuie également la communauté par le biais de bourses d'études, de programmes d'été pour étudiants, de programmes coopératifs, de soutien communautaire et de travaux en nature.

ACCROISSEMENT DES CAPACITÉS

Nous nous efforçons d'améliorer la prospérité à long terme des Autochtones par une participation directe et significative à l'économie canadienne et à nos activités d'exploitation et de construction. Nous accroissons les capacités en aidant les Autochtones à développer ou à perfectionner leurs compétences ou leur expertise. Nos programmes de formation visent à maximiser la participation des Autochtones aux emplois disponibles. En voici quelques exemples :

1.

COMPÉTENCES TRANSFÉRABLES POUR LES RÉSIDENTS AUTOCHTONES ET LOCAUX

En plus des programmes de formation offerts par Trans Mountain, nous exigeons de nos entrepreneurs généraux en construction qu'ils offrent de la formation aux résidents autochtones, locaux et régionaux. Les entrepreneurs offrent des services de mentorat, d'apprentissage, de préparation à la construction/formation à la qualification et de formation en cours d'emploi. Plusieurs cours et séances de formation ont été offerts en 2023, y compris des certifications en matière de construction et de sécurité incendie, de sensibilisation aux espaces clos, de contrôle de la circulation, de sécurité, de conduite défensive, de perturbation du sol, de protection contre les chutes et de premiers soins. La formation est axée sur l'acquisition de compétences transférables qui peuvent être appliquées à n'importe quel projet de construction ou à n'importe quelle activité industrielle.

14 167

Autochtones ont reçu de la formation donnée par nos entrepreneurs jusqu'à maintenant

2.

CERTIFICATION EN GESTION DE PROJET POUR LES FEMMES AUTOCHTONES

En 2023, nous avons continué à parrainer un programme de certificat complémentaire en gestion de projet en ligne pour les femmes autochtones par l'intermédiaire de l'Université Mount Royal de Calgary, en Alberta. Le programme est réservé aux femmes autochtones, ce qui permet de leur offrir un soutien supplémentaire et un dialogue plus ouvert et inclusif. Les participantes ont accès à des mentors pour soutenir leur apprentissage et élargir leurs cercles de réseautage. Nous comptons élargir ce programme en y ajoutant d'autres activités en 2024.

21

femmes autochtones font partie de la cohorte de 2023

3.

COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES PRATIQUES POUR LES AUTOCHTONES

En 2023, nous avons conclu un partenariat avec LandSea, une société de services pour les camps, afin d'offrir trois programmes de formation de préparation à l'emploi dans le secteur de l'accueil. La formation est conçue pour que les Autochtones acquièrent des compétences en milieu de travail et obtiennent un emploi à long terme. Au cours de ce programme immersif de cinq jours, les participants ont logé au camp Sqémél Lá:lém près de Hope, en Colombie-Britannique, camp où habitent les travailleurs du projet d'agrandissement. Les participants ont obtenu diverses certifications, notamment après avoir suivi le programme FoodSafe et le cours sur le Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT), et ont acquis des connaissances sur la santé et la sécurité au travail. À l'issue de la formation, LandSea a offert un emploi à tous les participants. Nous étudions actuellement les possibilités d'offrir de nouveau ce programme en 2024.

16

Autochtones ont reçu une formation dans le cadre de notre programme de compétences en accueil en 2023



RELATIONS AVEC LES PROPRIÉTAIRES FONCIERS

Nous nous engageons à bâtir et à maintenir, avec les propriétaires fonciers, des relations positives fondées sur la confiance et le respect mutuel. Nous avons des relations avec des propriétaires fonciers pour plus de 3 100 parcelles de terrain privées le long du tracé du pipeline existant, qui est exploité depuis près de 70 ans. Nous attachons une grande importance à ces interactions continues et savons que l'exploitation sécuritaire de notre pipeline dépend chaque jour de ces relations. Notre principal objectif est de traiter chaque propriétaire foncier de manière juste et équitable.

NOTRE ÉQUIPE

Nos équipes foncières travaillent directement avec les propriétaires fonciers depuis des décennies. Notre équipe responsable des emprises et des relations avec les propriétaires fonciers s'emploie à faciliter les activités du pipeline existant. Ses membres sont principalement en poste à Burnaby (Colombie-Britannique) et à Edmonton (Alberta). L'équipe cumule une connaissance de la réalité locale et s'emploie à entretenir des relations durables avec les propriétaires fonciers publics et privés. Dans le cadre du projet d'agrandissement, nous avons mis en place un service foncier dédié au projet, composé de représentants et d'administrateurs fonciers pour chaque région où passe le pipeline. Cette décision tient compte de l'importance des communications efficaces et en temps opportun et de la réactivité face aux préoccupations des propriétaires fonciers à l'égard des activités de construction du projet.

NOTRE APPROCHE

Des questions et des problèmes surgissent souvent pendant la construction du pipeline, et nous travaillons avec les propriétaires fonciers pour trouver des solutions. Nous reconnaissons également que la durée du projet d'agrandissement a eu une incidence sur les propriétaires fonciers et a nui à certaines de ces relations.

Nous accueillons les commentaires et encourageons les propriétaires fonciers à nous faire part de leurs préoccupations par l'intermédiaire de leur agent foncier ou de leur représentant foncier principal, par courriel ou par téléphone. Les plaintes peuvent également être déposées auprès de la Régie de l'énergie du Canada. Nous communiquons proactivement et régulièrement avec tous les propriétaires fonciers par le biais de visites en personne, d'envois postaux, de courriels et des bulletins d'information Landowner Update (en anglais).

NOS ACTIVITÉS

En tant que bons voisins, nous faisons beaucoup pour améliorer ces relations.

Notre procédure de mobilisation des nouveaux propriétaires fonciers décrit la manière dont nous contactons les nouveaux propriétaires fonciers et leur fournissons des informations sur la sécurité des pipelines (y compris par un contact direct tel qu'une visite en personne planifiée ou impromptue).

Nous avons deux modules de formation liés à cette procédure : 1) un module de base pour vérifier que les représentants de Trans Mountain (employés et entrepreneurs qui effectuent les visites dans le cadre de la procédure de mobilisation des nouveaux propriétaires fonciers) comprennent leur rôle et leurs responsabilités par rapport à la procédure, et 2) un module supplémentaire pour vérifier que les représentants de Trans Mountain sont qualifiés pour sensibiliser le public et former les propriétaires fonciers sur la prévention des dommages.

Nous continuons à organiser des rencontres de soutien pour les propriétaires fonciers pendant la construction afin d'enregistrer les changements ou les problèmes en temps réel et de continuer à gérer les demandes des propriétaires fonciers. Nous organisons également des rencontres de remise en état après la construction afin d'évaluer les dommages éventuels et de conclure les engagements que nous avons pris.

Notre logiciel de gestion des données de consultation intègre les données provenant de divers services de Trans Mountain afin d'accroître l'efficacité et d'améliorer la collaboration interne sur les activités liées aux propriétaires fonciers. Nous numérisons actuellement tous les registres fonciers des opérations.

NOS PROGRAMMES DE SÉCURITÉ PUBLIQUE

Chaque jour, nous travaillons avec plusieurs personnes, notamment les propriétaires fonciers, pour aider à protéger le pipeline et l'environnement. Pour ce faire, nous avons mis en place divers programmes.

Le programme de sensibilisation du public aide à maintenir la sécurité du pipeline et de l'emprise en informant et en sensibilisant les personnes qui vivent et travaillent dans la région. Dans le cadre de notre procédure de mobilisation des nouveaux propriétaires fonciers, nous recueillons les coordonnées des propriétaires fonciers existants et aidons les nouveaux à se familiariser avec les effets du passage du pipeline sur leur terrain.

Le programme d'épaisseur de couverture assure une couverture suffisante au-dessus de la canalisation souterraine, ce qui est particulièrement important dans les zones agricoles où l'on pratique le labourage. Chaque année, différents sites sont évalués et remis en état en fonction de l'exposition et du risque.

Le programme de gestion de la végétation assure le libre accès et la clarté de la ligne de vue le long de l'emprise grâce à la gestion continue de la végétation et des mauvaises herbes.

Le programme de prévention des dommages réduit le risque de creuser de manière dangereuse et d'endommager le pipeline, notamment par le biais de marqueurs de pipeline le long de l'emprise et de la sensibilisation à la nécessité de « cliquer avant de creuser ». Nous utilisons également la surveillance et le contrôle (y compris des patrouilles terrestres et un programme de patrouilles aériennes) pour évaluer les activités potentiellement menaçantes dans une zone de 30 mètres à partir de la ligne centrale du pipeline.



RELATIONS AVEC LES COMMUNAUTÉS

L'exploitation et la construction de l'infrastructure pipelinère touchent environ 55 communautés le long du tracé du pipeline et du corridor marin, dont de nombreuses zones urbaines. Afin d'établir des interactions respectueuses, transparentes et collaboratives, et de développer des relations efficaces à long terme, nous continuons à prendre contact avec les communautés, régulièrement et de multiples façons. C'est ainsi qu'en 2023, nous avons compté plus de 635 points de contact (entre autres, des rencontres et activités que Trans Mountain a organisées ou auxquelles elle a participé, l'envoi d'avis sur des projets susceptibles de toucher les membres de la communauté, et des demandes de renseignements par l'intermédiaire de notre ligne publique).

ACTION COMMUNAUTAIRE

Fort de 70 ans d'activité, nous rencontrons nos voisins et les personnes concernées par nos activités afin de leur fournir des informations factuelles et pertinentes et de leur donner l'occasion de nous faire part de leurs préoccupations et de leurs intérêts. Pour honorer nos engagements, nous organisons des événements, publions des bulletins d'information et des mises à jour, faisons des présentations sur la sécurité et la sensibilisation du public, et participons à des événements communautaires, à des processus réglementaires et à des réunions informelles. Les membres de la communauté peuvent s'attendre à une réponse rapide et précise à leurs intérêts et préoccupations, leurs préoccupations étant prises en compte et traitées dans la mesure du possible et conformément aux conditions et exigences réglementaires.

1,9 M\$

en contributions pour 2023 dans le cadre de notre programme d'ententes sur les répercussions communautaires

Alors que les travaux de construction du projet tirent à leur fin, nous organisons une série d'ateliers de clôture à l'intention des communautés afin de recueillir des commentaires sur l'expérience des membres de la communauté pendant la construction. En 2023, 43 personnes ont participé à ces séances. Les commentaires reçus seront compilés dans un rapport qui résumera les leçons tirées du projet d'agrandissement.

LAISSER UN HÉRITAGE POSITIF GRÂCE À DES ENTENTES SUR LES RÉPERCUSSIONS COMMUNAUTAIRES

Nous investissons dans les communautés où nous exerçons nos activités afin de favoriser le bien-être économique et social. Conscients des effets de la construction du pipeline, nous avons collaboré avec les communautés pour élaborer des ententes sur les répercussions communautaires qui offrent une série d'avantages aux résidents. Notre objectif est de laisser un héritage positif aux communautés environnantes. Les ententes sur les répercussions communautaires désignent des fonds pour des projets prioritaires aussi uniques que les communautés elles-mêmes, allant des parcs aux pistes cyclables et aux initiatives d'éducation locales, en passant par les infrastructures d'eau potable.



Pont suspend à rivière Blue, C.-B.

Trans Mountain a conclu 21 ententes avec des administrations locales le long du tracé du pipeline. Ces ententes se traduisent par une aide de plus de 16 millions de dollars destinée à différents projets établis localement. Parmi celles-ci figurent nos contributions à la Pacific Salmon Foundation, à la ville de Chilliwack pour soutenir le projet de pont piétonnier du sentier de la rivière Vedder, et à la communauté de Blue River pour soutenir le pont suspendu piétonnier de Blue River (pour en savoir plus, voir l'encadré ci-contre). L'an dernier, la valeur totale que nous avons versée dans le cadre de notre programme d'ententes sur les répercussions communautaires était de 1,9 million de dollars.

43

personnes ont participé aux ateliers de clôture en 2023

AMÉLIORER L'INFRASTRUCTURE COMMUNAUTAIRE

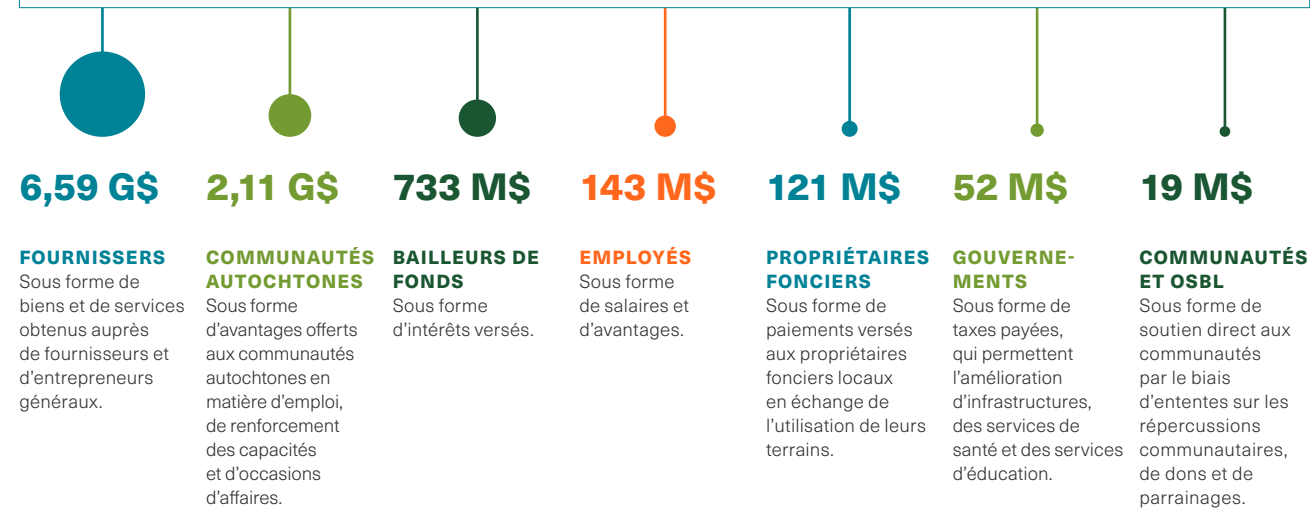
Dans le cadre de son programme d'ententes sur les répercussions communautaires, Trans Mountain a versé 80 000 dollars pour contribuer à la construction du pont suspendu piétonnier de Blue River (photo ci-dessus). Le pont est situé dans la vallée de la rivière Thompson-Nord, en Colombie-Britannique, sur le territoire traditionnel de la Nation Simpcw. Il permet de reconnecter le réseau de sentiers de Blue River pour la première fois depuis que le pont précédent a été emporté par les eaux à la fin des années 1980. Une fois achevé, le pont permettra de pratiquer des loisirs tout au long de l'année dans la vallée de la rivière Thompson-Nord.

APPORT ÉCONOMIQUE

Notre entreprise contribue à l'économie. Notre apport favorise également la résilience des communautés autochtones et locales le long du tracé de notre pipeline.

9,02 G\$

En 2023, nous avons contribué à l'économie comme suit :



FOURNISSEURS
Sous forme de biens et de services obtenus auprès de fournisseurs et d'entrepreneurs généraux.

COMMUNAUTÉS AUTOCHTONES
Sous forme d'avantages offerts aux communautés autochtones en matière d'emploi, de renforcement des capacités et d'occasions d'affaires.

BAILLEURS DE FONDS
Sous forme d'intérêts versés.

EMPLOYÉS
Sous forme de salaires et d'avantages.

PROPRIÉTAIRES FONCIERS
Sous forme de paiements versés aux propriétaires fonciers locaux en échange de l'utilisation de leurs terrains.

GOUVERNEMENTS
Sous forme de taxes payées, qui permettent l'amélioration d'infrastructures, des services de santé et des services d'éducation.

COMMUNAUTÉS ET OSBL
Sous forme de soutien direct aux communautés par le biais d'ententes sur les répercussions communautaires, de dons et de parrainages.



Des employés de Burnaby, C.-B.

REDONNER À LA COMMUNAUTÉ

Nous démontrons notre bonne volonté et notre soutien envers les communautés locales par l'entremise de notre programme d'investissement communautaire. Notre programme d'investissement communautaire finance des projets qui reflètent nos valeurs : l'éducation, le bien-être communautaire et la gérance environnementale.

En 2023, Trans Mountain a fourni des contributions financières et en nature de 293 434 \$ dans 39 communautés le long du tracé du pipeline et du corridor marin dans le cadre de son programme d'investissement communautaire.

Nous avons ainsi pu soutenir des événements et des initiatives communautaires visant à répondre aux besoins des communautés dans nos domaines d'intervention.

En 2023, nous avons amassé plus de 130 000 \$ au profit de Centraide. Ce montant comprend une contribution de Trans Mountain équivalant à celle des employés.



GOVERNANCE

500

visites des membres
de la haute direction
pendant le projet
d'agrandissement

Nos membres de la haute direction ont participé à toutes les étapes de la construction et ont visité les installations à plusieurs reprises, pour un total de plus de 500 visites pendant le projet.

Photo : Travailleurs de la région de la vallée de la rivière Thompson-Nord, en Colombie-Britannique





GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

Une bonne gouvernance d'entreprise est au cœur de l'atteinte d'un succès durable et de la création d'avantages à long terme pour toutes les parties prenantes, qu'il s'agisse de nos clients, de nos employés, de nos partenaires commerciaux, des organismes de réglementation ou des communautés.

STRUCTURE D'ENTREPRISE

La Corporation Trans Mountain (CTM) a été constituée en société d'État fédérale en 2018 dans le but d'acheter et de gérer les actifs liés au pipeline et au projet d'agrandissement. Notre conseil d'administration se rapporte au Parlement par l'entremise de la Corporation de développement des investissements du Canada (CDEV), une société d'État mère de compétence fédérale, et du ministre des Finances. En tant que sociétés d'État, la CTM et la CDEV n'ont aucun lien de dépendance avec le gouvernement et ont la responsabilité de maintenir la confiance du public et de rendre compte de leurs activités et de leurs décisions de manière complète et ouverte.

STRUCTURE ET FONCTION DU CONSEIL

Notre conseil d'administration est nommé par la CDEV. En 2023, il était composé de 12 membres, dont 10 étaient considérés comme indépendants, y compris le président. Le conseil est responsable de la gérance de notre entreprise et a la responsabilité générale de superviser et de contrôler la gestion, les entreprises et les activités, tout en exerçant son jugement indépendant pour renforcer la gestion et la responsabilisation.

Le conseil s'acquiesce de son mandat par l'intermédiaire de quatre comités permanents : le comité d'audit; le comité de l'environnement, de la santé et de la sécurité; le comité des ressources humaines, de la rémunération, des nominations et de la gouvernance; et le comité de surveillance du projet d'agrandissement.

DIVERSITÉ DU CONSEIL

Notre conseil est composé de personnes qualifiées, compétentes et motivées qui comprennent nos activités et le contexte dans lequel nous évoluons. Nous apprécions la diversité des points de vue et nous croyons qu'un éventail de pensées, d'expériences et de perspectives peut mener à une meilleure prise de décision. Notre conseil d'administration compte actuellement six femmes (soit 50 % des administrateurs) et deux Autochtones (17 %). Les administrateurs autochtones peuvent jouer un rôle en veillant à ce que nous intégrions les perspectives et la vision du monde des Autochtones à notre stratégie et à nos plans.

COMPOSITION ET INDÉPENDANCE DU CONSEIL

Nombre d'administrateurs	12
Nombre d'administrateurs indépendants	11
Président du conseil et président-directeur général distincts	Oui
Président du conseil indépendant (obligatoire)	Oui
Processus d'évaluation complet du conseil	Oui
Nombre de réunions du conseil en 2023	10
Taux de participation moyen aux réunions	100 %

RELÈVE ET DIVERSITÉ DU CONSEIL

Âge de retraite obligatoire	Non
Durée moyenne du mandat des administrateurs	3 ans
Proportion de femmes au sein du conseil	50 %

ÉTHIQUE

Code de conduite des administrateurs, hauts dirigeants et employés	Oui
--	-----

Au 31 décembre 2023.



Dawn Farrell, présidente-directrice générale, et William Downe, président du conseil d'administration, ont souligné le 70e anniversaire de Trans Mountain, le 17 octobre 2023.

GOUVERNANCE ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE

RÔLE DU CONSEIL

Le conseil supervise la conduite de nos activités, assure la gestion directe de l'entreprise et examine toutes les grandes questions touchant la société, dont des questions environnementales et sociales. Le conseil de Trans Mountain dans son ensemble est responsable de la surveillance des risques environnementaux et sociaux cruciaux, y compris les risques liés au climat (se reporter à la page 58 pour en savoir plus). Cette surveillance porte entre autres sur nos objectifs et programmes, notre gestion des risques et opportunités ESG, notre performance ESG et la déclaration et le suivi des ressources dont nous avons besoin pour répondre aux exigences et à la réglementation, notamment en matière d'environnement et de santé et sécurité. Le conseil reçoit une mise à jour trimestrielle sur les risques auxquels est exposée l'entreprise, parmi lesquels on retrouve des risques environnementaux et sociaux.

RÔLE DE LA DIRECTION

Notre équipe de direction présente des rapports trimestriels sur les performances et les problèmes liés à l'environnement et à la sécurité au comité de l'environnement, de la santé et de la sécurité du conseil. Les rapports comprennent des indicateurs clés de performance, des mises à jour sur la sécurité, l'activité maritime, les problèmes émergents dans l'exploitation, et tout incident ou accident évité de justesse touchant l'environnement ou la sécurité. Notre équipe de direction fixe nos objectifs et notre stratégie, qui sont mis en application par nos équipes d'exploitation et de spécialistes.

Une partie de notre équipe de direction compose notre comité directeur de haute direction sur les critères ESG. Ce comité comprend la directrice, ressources humaines et technologie, le directeur des opérations, la vice-présidente principale, finances et trésor, le vice-président exécutif, affaires autochtones et chef des affaires juridiques, ainsi que le directeur principal, développement des affaires. Il s'occupe de l'orientation de la haute direction en matière de critères ESG et accompagne le conseil d'administration et le reste de la haute direction dans l'examen et l'approbation de nos objectifs environnementaux et sociaux pour que leur mise en œuvre soit efficace et conforme à nos ambitions commerciales.

RESPONSABILITÉS DES PRATIQUES ESG DANS L'ENSEMBLE DE L'ENTREPRISE

De nombreux employés et fonctions opérationnelles nous aident à veiller à la responsabilisation en matière d'ESG et à soutenir la mise en œuvre de pratiques ESG dans l'ensemble de l'entreprise. Nos experts internes en matière d'ESG fournissent des directives et des renseignements sur les sujets en lien avec les critères ESG. Ces renseignements nous servent à élaborer notre rapport ESG et à définir notre orientation en matière de climat.

6 membres de notre équipe de direction composent notre comité directeur de haute direction sur les critères ESG



Les dirigeants de Trans Mountain et les membres du conseil d'administration à l'occasion du 70^e anniversaire de Trans Mountain, le 17 octobre 2023.

NOS SYSTÈMES DE GESTION

Comme l'exige la Régie de l'énergie du Canada, nous nous sommes dotés d'un système de gestion intégré de la sécurité et des pertes. Ce système nous aide à mener nos activités de manière sécuritaire en consolidant et en officialisant nos méthodes d'identification, d'atténuation et de responsabilisation en matière de risques pour l'ensemble de nos secteurs d'activité. Il guide de nombreuses fonctions opérationnelles, comme la sécurité technologique et l'intégrité des actifs. Le système de gestion intégré de la sécurité et des pertes couvre les procédures, processus et directives que nos employés doivent suivre pour mener nos opérations de manière sécuritaire, écologiquement responsable et durable. Nous effectuons des examens réguliers et des vérifications de routine de ce système afin de contribuer à son amélioration continue tout au long du cycle de vie du pipeline.

COMMUNICATIONS AVEC NOTRE PROPRIÉTAIRE

Chaque trimestre, Trans Mountain fournit à la CDEV des informations sur ses risques et les stratégies de gestion connexes, ainsi que sur les questions importantes en matière de santé, de sécurité et d'environnement. Tous les incidents importants en matière de santé et de sécurité, de sûreté et d'environnement sont rapidement signalés à la CDEV et n'attendent pas notre rapport trimestriel.

GOUVERNANCE ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

EXERCE UNE SURVEILLANCE



COMITÉ DIRECTEUR DE HAUTE DIRECTION SUR LES CRITÈRES ESG

ÉTABLIT LA STRATÉGIE



ÉQUIPES

METTENT EN ŒUVRE LES PROGRAMMES ET LES ACTIVITÉS

← PRODUIT DES RAPPORTS SUR LES INDICATEURS CLÉS DE PERFORMANCE ET LES PROGRÈS

← PRODUIT DES RAPPORTS SUR LES INDICATEURS CLÉS DE PERFORMANCE ET LES PROGRÈS

CYBERSÉCURITÉ

Le niveau croissant de menace pour la cybersécurité est un risque qui touche les organisations de toutes tailles et de tous les secteurs d'activité. La résilience face aux cybermenaces s'avère importante pour des propriétaires exploitants d'infrastructures énergétiques essentielles comme nous. Nous tenons un programme sophistiqué de cybersécurité conçu pour protéger à la fois nos actifs d'information et numériques (les technologies de l'information) et nos actifs et systèmes physiques (les technologies opérationnelles), et nous informons notre main-d'œuvre des meilleures pratiques en matière de cybersécurité.

TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

Nous protégeons nos actifs numériques et nos données en alignant notre programme de cybersécurité au cadre de cybersécurité du [National Institute of Standards and Technology \(NIST\)](#) (en anglais). Nous intégrons proactivement les nouveaux renseignements sur les cybermenaces et évaluons régulièrement la maturité et les risques afin de nous assurer que notre programme de cybersécurité respecte les normes et les pratiques exemplaires de l'industrie.

TECHNOLOGIES OPÉRATIONNELLES

Nous accordons beaucoup d'attention à la cybersécurité de nos technologies opérationnelles, car elles ont un effet direct sur l'exploitation sécuritaire de nos pipelines et sur la livraison de produits à nos clients. Pour protéger progressivement nos systèmes et actifs essentiels contre les logiciels et acteurs malveillants, nous avons divisé notre réseau en plusieurs segments selon leur degré de risque.

SENSIBILISATION

Afin de promouvoir la sensibilisation en matière de cybersécurité, nous formons notre personnel sur les risques de cybersécurité et nous mettons en œuvre et renforçons les politiques d'entreprise ainsi que les meilleures pratiques à cet égard.

En 2023, nous avons poursuivi nos démarches de sensibilisation et de formation en matière de cybersécurité à l'échelle de l'entreprise :

1. TOURNÉE D'INFORMATION SUR LA CYBERSÉCURITÉ ■

Notre équipe de cybersécurité a continué sa tournée en 2023, visitant plusieurs de nos sites afin d'améliorer la sensibilisation à la cybersécurité, tant au travail qu'à l'extérieur. L'équipe a évalué le niveau de préparation en matière de cybersécurité de chaque site et a organisé des séances de formation en personne et à distance pour les employés et les entrepreneurs sur des sujets comme le vol d'identité, la gestion de mots de passe, le piratage psychologique et l'hameçonnage.

2. FORMATION DE BASE ■ Chaque membre du personnel de Trans Mountain doit suivre notre formation de base obligatoire à son embauche ainsi qu'un cours de perfectionnement chaque année. En 2023, 1 724 personnes ont suivi notre formation. Nous avons également étendu notre formation de base afin d'y ajouter un module sur la politique d'utilisation acceptable, qui est axé sur l'utilisation technologique sécuritaire et appropriée des actifs d'information de la société.

4. SENSIBILISATION À LA CYBERSÉCURITÉ ■

Le programme de la société comprend des bulletins d'information mensuels ainsi que l'organisation de séances de formation sur divers sujets, comme les pratiques sécuritaires et non sécuritaires en ce qui concerne la connectivité des réseaux sans fil, l'hameçonnage et le harponnage, et la cybersécurité personnelle à l'extérieur du travail. Au fur et à mesure que de nouvelles menaces ou de nouveaux types d'attaques apparaissent, nous offrons une formation spécialisée à notre personnel et renforçons nos défenses en nous concentrant sur les rôles et les secteurs d'activité à haut risque. En octobre, pendant le mois de sensibilisation à la cybersécurité, nous diffusons des articles, proposons un questionnaire de sensibilisation aux employés et tenons des dîners-conférences.

5. TESTS D'HAMEÇONNAGE ■ Nous effectuons régulièrement des tests d'hameçonnage dans le cadre desquels nos employés reçoivent des courriels d'une source apparemment digne de confiance. Nous avons automatisé ce processus ainsi que la formation corrective connexe en 2023 afin de nous assurer que les objectifs d'apprentissage de ces tests d'hameçonnage avaient été atteints.

6. SIMULATIONS ■ Compte tenu de l'augmentation du nombre de cyberincidents dans le monde, nous améliorons continuellement la technologie et les outils à la disposition de notre centre de gestion de la sécurité, où les événements sont analysés, mis en corrélation et étudiés afin d'identifier et de prévenir les véritables menaces pour la sécurité. Nous continuons d'effectuer des tests et des activités de simulation, comme des évaluations de risques, des tests de pénétration et des simulations d'incidents.

En 2023 :

21

séances de sensibilisation à la cybersécurité ont eu lieu

1 724

personnes ont suivi la formation de base sur la cybersécurité

937

heures de formation et de sensibilisation ont été consacrées à la cybersécurité

ÉTHIQUE

POLITIQUES ET LIGNE D'ÉCOUTE TÉLÉPHONIQUE POUR LES QUESTIONS D'ÉTHIQUE

Nous nous engageons à mener nos activités de manière éthique et responsable, et à intégrer nos valeurs fondamentales de sécurité, d'intégrité, de respect et d'excellence dans tout ce que nous faisons. Notre [code de déontologie et d'éthique commerciale](#) (en anglais) décrit comment nos valeurs se traduisent au quotidien, établit des normes élevées de conduite éthique et intègre les politiques de l'entreprise ainsi que les lois et réglementations que nous devons respecter. Notre politique de dénonciation stipule qu'il n'y aura pas de représailles (discipline, perte d'emploi ou autre) contre quiconque, de bonne foi, signale un problème de conformité ou d'éthique. Nous maintenons également une ligne d'écoute téléphonique et un outil de signalement en ligne pour les questions d'éthique par l'intermédiaire d'une société tierce, qui offre un moyen confidentiel et anonyme de signaler un comportement potentiellement contraire à l'éthique ou un acte répréhensible qui n'est pas conforme au code de conduite. Tous les signalements sont traités rapidement, font l'objet d'une enquête et sont résolus comme il se doit. Les problèmes d'éthique sont présentés au comité d'audit chaque trimestre.

FORMATION SUR LE CODE DE CONDUITE

Tous les employés doivent suivre une formation annuelle de sensibilisation au code de conduite. Le module de formation donne une vue d'ensemble du code de conduite, passe en revue les domaines clés dans un langage simple et se termine par une évaluation des connaissances pour s'assurer que les responsabilités sont comprises. L'ensemble de notre personnel a suivi notre formation sur le code de conduite en 2023.



Construction au Terminal de Burnaby, C.-B.



APPROVISIONNEMENT RESPONSABLE

Les entreprises sous contrat sont un prolongement de Trans Mountain, et elles se doivent donc d'incarner nos valeurs de sécurité, d'intégrité, de respect et d'excellence. Nous attendons de toutes les entreprises sous contrat qu'elles respectent les normes élevées de sécurité et de protection de l'environnement que nous nous imposons et qu'elles nous aident à respecter nos engagements envers les communautés autochtones. Nous utilisons les processus et programmes suivants pour sélectionner et gérer les fournisseurs de services qui travaillent pour notre compte.

CHOISIR DES ENTREPRENEURS SÛRS ■ Dans le cadre du processus d'évaluation et de sélection, chaque entrepreneur en construction générale doit avoir un abonnement à ISNetworld, la plateforme en ligne de gestion des entrepreneurs et des fournisseurs que nous utilisons pour la préqualification et le suivi des entrepreneurs pour les travaux. Toutes les entreprises sous contrat doivent répondre à nos exigences ayant trait à ISNetworld, notamment démontrer leurs capacités techniques, avoir des pratiques de sécurité adéquates et disposer d'une assurance appropriée. Des équipes d'inspecteurs de sécurité de Trans Mountain travaillent aux côtés des entrepreneurs. En plus de travailler avec de grandes sociétés qui réalisent les travaux de construction du projet d'agrandissement, nous avons embauché plus de 780 entrepreneurs individuels en 2023. Pour ces entrepreneurs individuels, nous disposons d'un programme de certification des compétences qui apporte une rigueur supplémentaire à la formation en détaillant les compétences que chaque entrepreneur doit avoir pour accomplir un travail et en identifiant la formation spécifique requise.

APPLIQUER LE PROCESSUS DE SÉLECTION PRÉALABLE DES ENTREPRENEURS POUR LES ACTIVITÉS À RISQUE ÉLEVÉ ■

Trans Mountain a adopté un processus de sélection préalable pour les entrepreneurs qui doivent effectuer ou superviser des activités à risque élevé, par exemple les exploitants de matériel mobile et les inspecteurs. Le processus consiste à approuver au préalable les entrepreneurs au stade de proposition de projets, en s'assurant que les documents et les procédures de formation et de mise en œuvre des activités répondent aux exigences de Trans Mountain. Les personnes font l'objet d'une approbation préalable d'activités à risque élevé ainsi que d'un suivi dans une base de données facilement accessible aux responsables de l'embauche afin que ces derniers s'assurent que ce type d'activité n'est confié qu'aux personnes dûment formées. Autrement dit, ce processus simplifié réduit le risque de voir un entrepreneur non qualifié effectuer une telle tâche.

SURVEILLER LES PRATIQUES ENVIRONNEMENTALE ■

Toutes les entreprises sous contrat doivent respecter nos engagements environnementaux, respecter les ressources patrimoniales et signaler tout incident environnemental survenant pendant les travaux. Une équipe d'employés de Trans Mountain et d'inspecteurs environnementaux travaillent aux côtés de chaque entreprise sous contrat pour faire appliquer nos politiques.

VEILLER À CE QUE LES ENTREPRENEURS NOUS AIDENT À RESPECTER NOS ENGAGEMENTS SOCIAUX ■

Nous devons compter sur nos entrepreneurs sous contrat pour nous aider à respecter nos engagements envers les Autochtones. Dans le cadre du projet d'agrandissement, chaque entrepreneur sous contrat doit s'engager par écrit à respecter nos exigences en signant un contrat spécial qui mentionne les responsabilités de l'entrepreneur en ce qui a trait à l'embauche d'Autochtones (pour en savoir plus sur l'emploi des Autochtones, voir la [page 43](#)).

APPLIQUER LE PROCESSUS DE CLÔTURE DE CONTRAT ■

La clôture de contrats est un élément important du cycle de vie de la chaîne d'approvisionnement. Dans le cadre de nos activités de préparation à l'exploitation, notre équipe de la chaîne d'approvisionnement offre un soutien pour la clôture des contrats existants de Trans Mountain à mesure qu'ils arrivent à échéance. Nous avons élaboré un processus de clôture en plusieurs étapes pour nous assurer du respect de l'ensemble des exigences. Ce processus comprend la disposition des actifs achetés par l'entrepreneur pour le projet, la signature par les entrepreneurs d'une déclaration solennelle confirmant le paiement de toutes leurs obligations financières à l'égard des entreprises autochtones concernées et la vérification des privilèges par notre service juridique. En 2023, nous avons finalisé le processus de clôture de 54 % de nos contrats avec nos principaux entrepreneurs.

LUTTE CONTRE LE TRAVAIL FORCÉ ET LE TRAVAIL DES ENFANTS

Nous sommes engagés à promouvoir des pratiques d'affaires responsables et éthiques à l'échelle de notre entreprise et de notre chaîne d'approvisionnement. Cet engagement comprend la mise en œuvre de mesures de lutte contre du potentiel travail forcé ou travail des enfants dans notre chaîne d'approvisionnement. En juin 2023, le gouvernement du Canada a adopté la *Loi sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement*, ratifiant ainsi plusieurs conventions internationales et les intégrant dans les politiques nationales. En tant que société d'État, nous devons nous conformer aux mesures décrites dans cette loi. Nous devons notamment publier tous les ans un rapport décrivant les mesures prises pour prévenir le travail forcé et le travail des enfants dans notre chaîne d'approvisionnement. Vous trouverez ci-dessous certaines mesures que nous avons prises à cet égard. [Lire le rapport complet ici](#) (en anglais).

GIFCC

Réduction de
100 000 tonnes
d'équivalent CO₂
d'ici 2030

Nous visons à réduire les émissions
du réseau étendu.

Photo : Construction près de la rivière Brunette
en Colombie-Britannique





PROGRÈS EN MATIÈRE DE RAPPORTS CLIMATIQUES

Comme les changements climatiques exposent l'économie mondiale à des risques financiers, les bailleurs de fonds tiennent à avoir une information claire, complète et de qualité quant aux effets de ces changements sur les activités d'une entreprise. Cette exigence porte notamment sur les risques et les opportunités que présentent les changements de température, l'adoption de politiques climatiques et les technologies émergentes.

	PHASE 1 ■ 2020	PHASE 2 ■ 2021	PHASE 3 ■ 2022	2024 ET ■ PAR LA SUITE
GOUVERNANCE	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Indiquer le rôle du conseil d'administration et de la direction dans la surveillance des risques, notamment ceux liés au climat 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Présenter la structure de gouvernance actuelle en matière de risques liés au climat ✓ Créer un groupe de travail sur le développement durable et un comité de haute direction sur les critères ESG 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Présenter la structure de gouvernance actuelle en matière de risques liés au climat. Créer une équipe de travail sur le développement durable et un comité de haute direction sur les critères ESG 	<ul style="list-style-type: none"> ↔ Le conseil d'administration analyse les risques et occasions liés au climat
GESTION DES RISQUES	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Repérer et gérer les risques conformément à notre programme de gestion des risques d'entreprise (GRE) 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Rehausser et présenter les processus de gestion des risques 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Classer officiellement les risques et occasions liés au climat et rehausser notre analyse des risques liés au climat dans le cadre de notre programme de GRE 	<ul style="list-style-type: none"> ↔ Surveiller les risques physiques et ajuster, au besoin, le programme de gestion de l'intégrité des actifs et les plans d'intervention d'urgence
STRATÉGIE	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Présenter les principaux risques physiques 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Repérer et présenter les risques et occasions liés à la transition énergétique ✓ Évaluer et présenter les effets qualitatifs des risques et occasions liés à la transition ainsi que les échéances pertinentes ✓ Effectuer une analyse qualitative des scénarios à la lumière de deux scénarios de l'AIE : Nouveaux engagements annoncés et Zéro émission nette à l'horizon 2050* 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Effectuer une analyse des scénarios pour les risques physiques (RCP 2.6, 4.5 et 8.5) ✓ Effectuer une analyse des scénarios de transition (Nouveaux engagements annoncés) 	<ul style="list-style-type: none"> ↔ Suivre l'évolution des tendances politiques et juridiques (lois, règles, réglementations) et des tendances commerciales et technologiques liées à la transition énergétique
PARAMÈTRES ET OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Présenter les émissions de la portée 1 et de la portée 2 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Faire appel à un tiers pour effectuer une certification préalable de nos émissions de GES de la portée 1 et de la portée 2 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Élaborer et publier un plan de réduction des émissions de la portée 1 et de la portée 2 d'ici la fin de 2022 	<ul style="list-style-type: none"> ↔ Nous travaillons pour nous rapprocher de nos objectifs de réduction des émissions □ Créer un plan de compensation des émissions découlant de la construction du projet d'agrandissement pour s'aligner avec l'achèvement du projet □ Envisager d'achever l'évaluation de l'état de préparation pour la présentation des émissions de la portée 3

↔ Activités en cours

□ Activités à réaliser en 2024 et par la suite

Au Canada, le gouvernement fédéral a annoncé que les sociétés d'État ayant un actif d'un milliard de dollars ou plus doivent publier sur une base annuelle des informations conformes au cadre du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC). Afin de respecter ces exigences, nous avons inclus pour la première fois des informations liées au climat dans notre rapport ESG 2021, publié en 2022. Bien que le GIFCC ait été dissout et que les Normes internationales d'information financière (« IFRS ») assument la responsabilité de la surveillance de l'information relative aux changements climatiques fournie par les sociétés, le Canada n'a pas encore adopté les nouvelles exigences en matière de déclaration selon les IFRS. Par conséquent, nous continuons de divulguer nos informations conformément au cadre du GIFCC. La présente section du rapport présente l'information que nous avons à fournir en réponse aux exigences du GIFCC.

Chez Trans Mountain, nous adoptons une approche progressive pour identifier et gérer les risques liés aux changements climatiques. Nous nous employons à nous familiariser avec les risques et les opportunités, à élaborer des plans, à rehausser nos capacités internes et à contribuer à la résilience climatique dans les communautés le long du tracé du pipeline. Le tableau ci-contre fait état de nos progrès et de nos projets sur les quatre axes thématiques du cadre du GIFCC : la gouvernance, la gestion des risques, la stratégie et les paramètres et objectifs. Les prochaines pages présentent de l'information sur les quatre recommandations, notamment par l'analyse de scénarios.

* Voir [page 62](#) pour les scénarios de transition liés au climat

I. GOUVERNANCE

GOVERNANCE DU CONSEIL EN MATIÈRE DE RISQUES ET OPPORTUNITÉS LIÉS AU CLIMAT

Le conseil d'administration est conscient que les changements climatiques et la transition énergétique sont des sources de risques et d'opportunités pour nos activités, nos expéditeurs (clients) et la société en général. Le conseil supervise la conduite de nos activités, assure la gestion directe de l'entreprise et examine toutes les grandes questions touchant la société, dont des questions environnementales et sociales.

Le conseil de Trans Mountain dans son ensemble est responsable de la surveillance des risques environnementaux et sociaux cruciaux, y compris les risques liés au climat. Ce travail a des retombées sur l'approche employée à l'échelle de l'entreprise pour répondre à ces risques. Le conseil reçoit une mise à jour trimestrielle sur les risques auxquels est exposée la société, parmi lesquels on retrouve des risques environnementaux et sociaux, et identifie et évalue séparément les risques liés au climat. Les Règles des comités du conseil comprennent la surveillance des questions ESG, comme la production de rapports, l'information à présenter, les contrôles internes, les risques et les opportunités.

Les responsabilités du conseil d'administration en matière de surveillance des facteurs ESG sont les suivantes :

- recevoir des rapports sur les risques d'entreprise, y compris les risques physiques, de marché, politiques, juridiques et technologiques; tenir compte des résultats des analyses des scénarios liés au climat pour gérer les risques et les opportunités liés à la transition énergétique qui pourraient avoir un impact sur notre stratégie;
- examiner et approuver les informations relatives aux changements climatiques présentées dans notre rapport ESG et dans les autres plans en matière d'ESG publiés;
- assurer la surveillance et l'examen continu des objectifs et des plans pour réduire les émissions de GES.

RÔLE DE LA DIRECTION DANS L'ÉVALUATION DES RISQUES LIÉS AU CLIMAT

Notre équipe de direction présente des rapports trimestriels sur la performance en matière d'environnement et de sécurité au comité de l'environnement, de la santé et de la sécurité du conseil. Les rapports comprennent des indicateurs clés de performance, de l'information sur les émissions de GES et les systèmes de gestion, des mises à jour sur la sécurité, l'activité maritime, les problèmes émergents dans l'exploitation, et tout incident touchant l'environnement ou la sécurité. Notre équipe de direction fixe nos objectifs et notre stratégie, qui sont mis en application par nos équipes.

Notre équipe de direction est directement responsable des aspects suivants :

- orienter la création et la mise en œuvre de programmes et d'activités liés aux critères ESG, notamment en matière d'action climatique;
- superviser les progrès, la performance et la présentation d'informations en matière de critères ESG et de climat;
- diriger les démarches de mobilisation et de défense d'intérêts externes en matière de climat.

Notre comité directeur de haute direction sur les critères ESG fournit à la haute direction une orientation en matière de critères ESG et de climat. Ce comité soutient le conseil d'administration sur les sujets et les objectifs en lien avec les critères ESG. (Voir nos objectifs et nos progrès dans notre fiche ESG à la [page 7.](#))



Des employés au Terminal d'Edmonton, Alb.

II. GESTION DES RISQUES

IDENTIFICATION DES RISQUES

Nous nous sommes dotés d'un programme officiel de gestion des risques d'entreprise (GRE) pour repérer, évaluer, gérer et présenter notre exposition aux risques conformément à nos objectifs commerciaux et à notre tolérance au risque. Notre programme de GRE nous aide à surveiller et à évaluer les risques financiers, opérationnels, stratégiques et de conformité. Certains de ces risques sont de nature environnementale et sociale. La direction effectue un examen critique du registre des risques et le met à jour chaque trimestre. De plus, les risques importants sont déclarés au conseil d'administration chaque trimestre.

ÉVALUATION ET GESTION DES RISQUES

D'une part, nous utilisons une matrice des risques commune à l'ensemble de l'entreprise, mais d'autre part, nous évaluons les risques liés à nos activités et au projet d'agrandissement séparément. À l'aide de la matrice, les responsables des risques, la direction et le groupe de gestion des risques déterminent les conséquences de chaque risque et la probabilité qu'il se concrétise. À cette fin, ils examinent les conséquences potentielles du risque sur notre situation financière, notre réputation, l'environnement et la santé et la sécurité des employés, des entrepreneurs ou des membres de la communauté. Une fois évalués, les risques sont classés en ordre de priorité selon leur degré de probabilité, leur gravité attendue, l'horizon de temps prévu et l'ampleur des retombées sur notre stratégie. Notre programme de GRE nous permet de repérer les risques, d'affecter des ressources, de suivre les progrès, de surveiller les tendances et d'atténuer les risques, notamment ceux liés aux critères ESG et au climat.

INTÉGRATION DES RISQUES LIÉS AU CLIMAT DANS LA GESTION DES RISQUES

Chaque trimestre, nous faisons le point sur la GRE avec l'équipe de haute direction et le conseil d'administration en leur présentant de nouvelles observations ou de nouveaux problèmes liés à l'un des quatre domaines de risque clés et en réalisant une évaluation globale pour chacun d'eux. Voici quelques domaines dans lesquels nos activités tiennent compte des risques liés au climat :

ÉVALUATION DES RISQUES ■ Les risques liés au climat sont une composante de notre programme de GRE.

RÉPARTITION DU CAPITAL ■ Pour chaque proposition de projet, nous tenons compte des risques financiers liés au climat et des effets sur les émissions de GES.

PLANIFICATION STRATÉGIQUE ■ Nous renforçons notre prise en compte des effets, sur notre stratégie à long terme, des risques et opportunités liés au climat.

Notre programme de GRE identifie et évalue séparément les risques liés au climat et relie les résultats de notre analyse des scénarios liés au climat à nos activités de gestion des risques. Nous continuons de revoir notre évaluation des risques tous les trimestres.



■ Construction du pipeline près de Langley, C.-B.



III. STRATÉGIE

RISQUES ET OPPORTUNITÉS

Le GIFCC recommande aux organisations d'examiner le climat sous deux angles : les répercussions physiques des changements climatiques et l'incidence de la transition vers une économie à faible émission de carbone. Ces deux angles nous aident à identifier les risques et les opportunités pour notre société et nos actifs.

Risques physiques liés au climat

Afin d'effectuer une évaluation des risques physiques, nous avons retenu les services d'un consultant indépendant pour examiner les répercussions physiques des changements climatiques le long de notre réseau de pipelines et à nos stations de pompage, à nos terminaux et à notre Terminal maritime Westridge.

L'évaluation des risques physiques vise les dangers liés au climat pertinents (voir l'encadré), qui sont tous classés comme des dangers aigus ou chroniques.

- Les dangers aigus sont des phénomènes météorologiques extrêmes qui se déroulent sur de courtes périodes (de quelques jours à quelques semaines), tels que les avalanches, les inondations ou les feux de forêt.
- Les dangers chroniques sont des changements à plus long terme des tendances climatiques qui mettent des années ou des décennies à se manifester sous la forme de dangers physiques, tels que l'élévation du niveau de la mer.

Pour Trans Mountain, les risques physiques liés au climat résulteraient de l'interaction entre le danger, l'exposition et la vulnérabilité (voir l'encadré).

Dans le cadre de l'évaluation, chaque installation et chaque tronçon de pipeline a reçu une « note de risque » sur une échelle de 0 à 10 pour chacun des dangers liés au climat, les notes les plus basses indiquant une plus grande exposition au risque. Les indices comme ceux-ci intègrent des concepts complexes dans une note simple qui nous permet de comparer les risques selon l'emplacement et le temps.

La figure 1 présente les notes de risque moyennes attribuées à divers tronçons de pipelines pour trois dangers clés liés au climat. Voici un aperçu de l'évaluation dans son ensemble. Les notes de risque peuvent contribuer à la prise de décision et à l'affectation appropriée des ressources pour les activités liées à l'intégrité des pipelines et/ou à leur amélioration.

DANGERS LIÉS AU CLIMAT ÉVALUÉS

Aigus

- Inondations côtières
- Sécheresses
- Cyclones extratropicaux
- Inondations
- Tempêtes violentes
- Tempêtes tropicales et cyclones
- Feux de forêt

Chroniques

- Degrés-jours de refroidissement
- Degrés-jours de réchauffement
- Élévation du niveau de la mer
- Stress hydrique

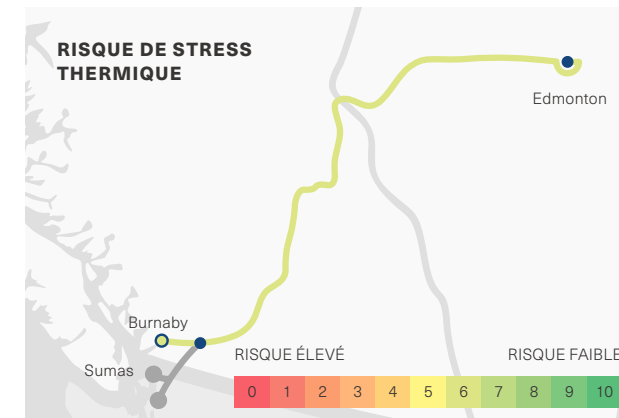
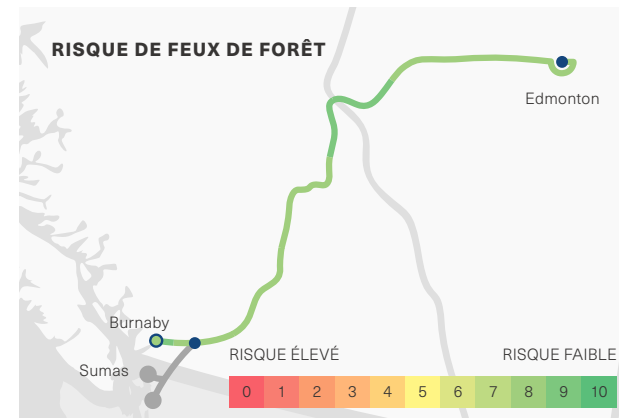
DIFFÉRENCE ENTRE DANGERS ET RISQUES LIÉS AU CLIMAT

Selon le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) :

- Le terme « **danger** » fait référence à l'éventualité d'un phénomène ou d'une tendance physiques dangereux associés au climat susceptibles d'entraîner des dégâts ou des pertes.
- Le terme « **risque lié au climat** » fait référence à l'interaction entre le danger, l'exposition et la vulnérabilité.
- L'« **exposition** » à ce risque indique la présence d'actifs, de services, de ressources et d'infrastructures qui pourraient être touchés de façon défavorable.
- Le terme « **vulnérabilité** » fait référence à la propension ou à la prédisposition à subir des dommages. Source (en anglais seulement).

FIGURE 1

Notes de risque moyennes de divers tronçons de pipelines pour les inondations, les feux de forêt et le stress thermique.





RISQUES PHYSIQUES DE LA SOCIÉTÉ

Bien que nos notes de risque physique varient à différents endroits le long du pipeline, notre profil de risque global pour le réseau de pipelines est faible. Les risques aigus les plus prononcés sont les tempêtes, les inondations et les sécheresses; les principaux risques chroniques sont quant à eux le stress thermique et le stress hydrique, qui sont fortement influencés par les degrés-jours de réchauffement (voir ci-dessous). Bien qu'une note de risque très faible ait été attribuée à l'élévation du niveau de la mer, il s'agit d'un risque pertinent pour les zones situées à proximité du fleuve Fraser et du Terminal maritime Westridge; celui-ci est donc décrit ci-dessous. Les répercussions non atténuées de l'un ou l'autre de ces risques pourraient causer des dommages directs au pipeline, l'arrêt temporaire du pipeline, des effets négatifs pour les travailleurs ou l'interruption indirecte des activités (par exemple des incidences sur les infrastructures essentielles, comme l'électricité et les communications, dans les environs).



TEMPÊTES VIOLENTES



INONDATIONS DES TERRES



SÉCHERESSES



FEUX DE FORÊT



ÉLÉVATION DU NIVEAU DE LA MER



DEGRÉS-JOURS DE RÉCHAUFFEMENT



STRESS THERMIQUE



STRESS HYDRIQUE

EFFETS POTENTIELS

Les tempêtes violentes peuvent avoir des répercussions localisées, notamment des pannes d'électricité, de gros grêlons (qui endommagent les actifs), des inondations localisées, de fortes chutes de neige, des avalanches, des éboulements et un risque accru d'accidents de la route.

Avec l'évolution des tendances météorologiques, les inondations peuvent augmenter en fréquence ou en gravité. Des précipitations plus abondantes font augmenter le risque d'inondation. Les inondations peuvent endommager les pipelines et les infrastructures connexes et éventuellement causer des pertes de produits.

Une sécheresse prolongée peut limiter l'accès à l'eau pour les activités de construction ou d'exploitation et entraîner une augmentation du risque de feux de forêt.

Comme notre pipeline est enterré, le risque de feu de forêt pour nos actifs est relativement faible sur l'ensemble du tracé.

L'élévation du niveau de la mer ne concerne que le Terminal maritime Westridge.

Des canicules prolongées (quoique d'un nombre de jours moindre) peuvent rendre le travail à l'extérieur plus difficile et avoir une incidence sur la santé et la sécurité des travailleurs.

La hausse des températures et du taux d'humidité peut causer de la fatigue et de l'épuisement par la chaleur pour les personnes travaillant à l'extérieur; elle peut également avoir une incidence sur les infrastructures.

Des pressions extrêmes sur les réserves d'eau peuvent avoir une incidence sur les employés ou créer des difficultés dans les relations avec les communautés environnantes.

NIVEAU DE RISQUE ESTIMÉ



ATTÉNUATION DES RISQUES

Nous concevons et entretenons notre réseau pipelinier pour qu'il soit résilient. Notre programme de surveillance des géorisques nous permet de suivre les mouvements de terrain et les risques liés à l'eau. Notre réseau est conçu pour résister à une inondation tous les 200 ans. Notre pipeline fait l'objet d'un programme d'inspection et d'entretien régulier, et nous réalisons un renforcement de nos infrastructures dans des zones qui, selon nous, sont à haut risque d'inondation (pour en savoir plus sur notre programme d'intégrité des actifs, consulter la [page 15](#)). Afin de nous préparer et de réagir rapidement aux inondations, nous surveillons en permanence les conditions météorologiques et les débits des cours d'eau traversés par notre pipeline et effectuons des inspections aériennes et terrestres supplémentaires de l'emprise lorsque les débits atteignent un certain niveau. Ces inspections supplémentaires permettent de vérifier que l'intégrité du pipeline n'est pas compromise en cas d'inondation. Certaines inondations peuvent entraîner la fermeture temporaire du pipeline, qui peut être commandée à distance sur l'ensemble des segments. Nous surveillons aussi nos pipelines pour déceler les géorisques, comme les avalanches et les éboulements. Dans une des régions ayant un niveau très élevé de risques, nous avons augmenté notre surveillance de l'emprise; nous avons notamment installé des caméras afin de surveiller en continu la région et ajouté des capteurs de vibrations afin de détecter les faibles mouvements de terrain. Nous prévoyons modifier le tracé du pipeline dans cette région.

Nos activités courantes ne nécessitent pas d'eau et l'incidence estimée à long terme est donc faible. Les mesures énumérées pour les feux de forêt couvrent tous les impacts extrêmes résultant de la sécheresse.

Nous protégeons nos actifs hors sol (terminaux de stockage et stations de pompage) par le biais de procédures, de formations, d'une planification détaillée des interventions en cas de feux de forêt et du maintien d'équipement d'intervention. Nos stations de pompage se trouvent sur des sites industriels gravillonnés et clôturés, sans aucun équipement contre la ligne de clôture. Si un incendie devait s'en approcher, nous aurions la possibilité d'arrêter à distance des stations de pompage le long du tracé. Pour en savoir plus sur les améliorations apportées pour faciliter l'accès à l'eau de nos stations de pompage éloignées, voir la [page 19](#).

Nous nous sommes préparés à d'éventuels impacts à long terme en tenant compte de l'élévation potentielle du niveau de la mer dans la conception du terminal. En particulier, la conception permet de s'assurer que le pont des structures est suffisamment élevé pour éviter les inondations ou les dommages causés par les vagues si l'élévation du niveau de la mer se produit. L'élévation est supérieure aux niveaux d'élévation projetés pour 2070 dans le scénario d'augmentation des émissions du GIEC (RCP 8.5).

Les degrés-jours de réchauffement et le stress thermique étant liés, nos actions sont conçues pour gérer les deux.

Pour protéger l'équipement et les matières premières, nous :

- tenons compte lors de la conception des températures maximales prévues pour la durée de vie du projet d'agrandissement;
- disposons de systèmes de refroidissement adéquats dans nos installations pour protéger l'équipement.

Pour la sécurité et le bien-être de nos travailleurs, nous :

- avons pour norme d'atténuer les effets potentiels du stress thermique sur les travailleurs;
- offrons aux travailleurs un accès à des environnements à ambiance contrôlée (installations permanentes ou temporaires, comme des roulottes de chantier) pour les projets et/ou les véhicules afin d'atténuer le stress thermique;
- surveillons les risques de feux de forêt et planifions/réalisons les travaux en conséquence.



RISQUES ET OPPORTUNITÉS LIÉS À LA TRANSITION

Les risques liés à la transition sont les risques réglementaires et technologiques ainsi que les risques de marché et d'atteinte à la réputation découlant de la transition énergétique. Vous trouverez à droite notre degré de connaissance actuelle des risques les plus importants liés à la transition susceptibles de toucher Trans Mountain. Nous réexaminerons chaque année cette liste et réaliserons une nouvelle appréciation de notre évaluation des risques en fonction de l'évolution de notre compréhension de la transition énergétique, des changements aux politiques et de la dynamique du marché.

Les termes « Faible », « Moyen » et « Élevé » dans la colonne « Impact estimé » s'entendent de l'impact relatif; par exemple, « Faible » signifie que l'impact devrait être faible par rapport à celui des autres risques.

RISQUES LIÉS À LA TRANSITION	IMPACT ESTIMÉ	PÉRIODE DE TEMPS (ANNÉES)	ATTÉNUATION DES RISQUES
<p>FAIBLESSE PERSISTANTE DES PRIX DU PÉTROLE</p> <p>Nous nous attendons à ce que la transition énergétique ait une incidence sur les prix du pétrole. Si cette baisse se concrétise et persiste, il est possible que des expéditeurs fassent défaut de paiement sur leurs contrats.</p>	ÉLEVÉ	<p>De 1 à 3 De 3 à 10 De 10 à 30</p>	<p>Maintenir notre avantage en matière de coûts par rapport aux autres modes de transport.</p> <p>À long terme, améliorer l'accès aux marchés mondiaux et éventuellement tirer parti de nos outils commerciaux face à un contexte de prix difficile pour les clients (expéditeurs).</p>
<p>COMPÉTITIVITÉ DU PÉTROLE CANADIEN SUR LE PLAN DE L'INTENSITÉ CARBONIQUE</p> <p>Réduire l'intensité carbonique du pétrole canadien à des niveaux concurrentiels pourrait ne pas être économique pendant les périodes où les prix du pétrole sont bas.</p>	ÉLEVÉ	<p>De 1 à 3 De 3 à 10 De 10 à 30</p>	<p>Analyser et communiquer les émissions relativement faibles de portée 1 et de portée 2 de notre service de transport par pipeline dans la chaîne d'approvisionnement pétrolière canadienne.</p> <p>À long terme, continuer à décarboniser nos activités et à rehausser notre souplesse. Pour en savoir plus, consulter la page 63.</p>
<p>BAISSE DE LA DEMANDE DE PÉTROLE</p> <p>L'adoption accélérée de véhicules électriques dans les économies avancées et l'utilisation accrue de biocarburants pourraient accélérer la baisse de la demande de pétrole.</p>	MOYEN	<p>De 1 à 3 De 3 à 10 De 10 à 30</p>	<p>La sécurité et l'intégrité opérationnelle nous permettent de conserver l'accès à l'Asie-Pacifique (et à d'autres marchés), où les données fondamentales témoignent d'une demande de pétrole brut à long terme.</p> <p>À long terme, tirer parti de nos outils commerciaux pour rester concurrentiels malgré des capacités de transport excédentaires.</p>
<p>RÉGLEMENTATION SUR LES GES — GRANDS ÉMETTEURS</p> <p>La réglementation à l'égard des grands émetteurs pourrait devenir encore plus stricte aux fins d'harmonisation avec l'engagement du Canada à atteindre la carboneutralité d'ici 2050. De plus, le gouvernement du Canada a publié un cadre réglementaire qui propose un système de plafonnement et d'échange des émissions de GES pour le secteur pétrolier et gazier. Un tel changement n'aurait pas d'incidence sur Trans Mountain, mais bien sur ses clients.</p>	MOYEN	<p>De 1 à 3 De 3 à 10 De 10 à 30</p>	<p>À court terme, rester au courant des efforts de nos clients et du secteur pour réduire les émissions de GES.</p> <p>À long terme, continuer à mettre l'accent sur les besoins des expéditeurs. Nous croyons que notre accès aux marchés et aux prix mondiaux nous aidera à maintenir la production dans un contexte où les coûts seraient plus élevés.</p>
<p>HAUSSE DE LA DEMANDE DE COMBUSTIBLES DE REMPLACEMENT</p> <p>L'AIE s'attend à ce que la demande de biocarburants (éthanol, diesel renouvelable, méthanol vert, etc.) augmente au cours des prochaines années. Cette demande pourrait également être soutenue par la réglementation sur les combustibles propres, qui est entrée en vigueur en juillet 2023.</p>	MOYEN	<p>De 1 à 3 De 3 à 10 De 10 à 30</p>	<p>À court terme, travailler avec les expéditeurs pour faciliter l'expédition de produits adaptés à la demande.</p> <p>À long terme, envisager d'optimiser nos activités et d'investir, au besoin, pour accroître notre souplesse afin d'expédier davantage de volumes de carburant à faible intensité carbonique.</p>
<p>RÉPUTATION ET PERCEPTION ASSOCIÉE AUX PIPELINES</p> <p>La perception négative associée aux pipelines, qu'elle soit directe (impacts environnementaux de leur exploitation) ou indirecte (le pipeline, catalyseur des combustibles fossiles), peut nuire à notre capacité à réaliser le projet d'agrandissement, à attirer des capitaux, à obtenir une couverture d'assurance ou à poursuivre nos activités.</p>	FAIBLE	<p>De 1 à 3 De 3 à 10 De 10 à 30</p>	<p>À court terme, maintenir notre performance environnementale et sociale dans son état actuel.</p> <p>À long terme, maintenir le dialogue avec les communautés autochtones et locales en ce qui concerne les opportunités qui cadrent avec nos priorités environnementales et sociales.</p>
OPPORTUNITÉS LIÉES À LA TRANSITION	IMPACT ESTIMÉ	PÉRIODE DE TEMPS (ANNÉES)	COMMENT TIRER PARTI DE CETTE OPPORTUNITÉ?
<p>OFFRE STRATÉGIQUE (AMÉRIQUE DU NORD/MONDE)</p> <p>La prise de conscience et l'importance de la sécurité énergétique suscitent des changements sur les marchés pétroliers mondiaux.</p>	ÉLEVÉ	<p>De 1 à 3 De 3 à 10 De 10 à 30</p>	<p>À court terme, le secteur canadien de l'énergie est limité quant à sa capacité à réagir aux changements géopolitiques à l'offre et à la demande.</p> <p>À long terme, nous pouvons appuyer et mener les changements aux facteurs réglementaires et économiques pour renforcer la capacité des producteurs canadiens à réagir aux événements mondiaux.</p>
<p>VOLATILITÉ DES MARCHÉS PÉTROLIERS</p> <p>Le pétrole canadien, tout particulièrement sous forme de sables bitumineux, résiste mieux à la volatilité des prix, puisqu'il exige moins de capital d'exploitation.</p>	MOYEN	<p>De 1 à 3 De 3 à 10 De 10 à 30</p>	<p>À moyen terme, soutenir le pétrole canadien en améliorant l'accès aux marchés mondiaux.</p> <p>À long terme, maximiser le débit, tout particulièrement lorsque le pétrole canadien peut être une source de stabilité pendant les périodes de volatilité et les épisodes de perturbation de l'offre mondiale.</p>
<p>PROGRÈS TECHNOLOGIQUES LIÉS AU CARBONE</p> <p>Les progrès technologiques représentent une excellente occasion de réduire encore plus l'intensité des émissions de GES de nos activités ou de générer de nouvelles sources de revenus.</p>	MOYEN	<p>De 1 à 3 De 3 à 10 De 10 à 30</p>	<p>À court terme, continuer de suivre l'évolution de la technologie.</p> <p>À long terme, investir dans les technologies qui nous permettent d'atteindre nos objectifs opérationnels.</p>



ANALYSE DE SCÉNARIOS

Nous sommes d'avis que l'analyse de scénarios est un outil précieux pour remettre en cause nos hypothèses quant à l'avenir, susciter des discussions constructives sur notre stratégie à long terme et permettre la prise de décisions éclairées. Cependant, il importe de noter que les scénarios sont fondés sur des hypothèses et des estimations dans le but de mettre en lumière les éléments principaux de ce à quoi l'avenir pourrait ressembler. Par conséquent, ils ne constituent ni une prévision ni une prédiction.

En 2022, nous avons réalisé une analyse quantitative des scénarios climatiques conformément aux recommandations du GIFCC. Les scénarios climatiques désignent à la fois des scénarios physiques liés au climat (c.-à-d. des modèles de concentrations d'émissions qui entraînent des changements chroniques et aigus différents du climat) et des scénarios de transition liés au climat (c.-à-d. des politiques, des conditions du marché et des conditions macroéconomiques associées à des taux de progression différents de la transition énergétique).

Scénarios physiques liés au climat

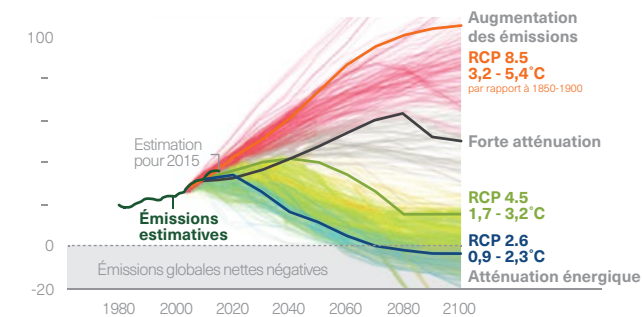
En plus du profil de risque physique (présenté aux pages 58 et 59), nous avons évalué les changements prévus pour certaines variables climatiques à l'échelle de notre réseau de pipelines, pour trois scénarios d'émissions différents, entre 2045 et 2070. Les variables climatiques sont les facteurs qui exacerbent chacun des risques climatiques, par exemple les pluies torrentielles augmentent les risques d'inondation, la durée des canicules augmente le stress thermique. Les trois scénarios d'émissions que nous avons utilisés ont été élaborés par le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) et couvrent un grand nombre de résultats (figure 2). Même si le GIEC a publié son sixième rapport d'évaluation, nous continuons pour le moment d'utiliser son cinquième rapport comme base pour nos analyses de scénarios.

L'analyse de scénarios nous aide à comprendre comment les effets climatiques déjà évalués peuvent avoir une ampleur et un moment de réalisation variables selon différents scénarios d'émissions. Les résultats indiquent que :

- la grande majorité de nos actifs pipeliniers sont souterrains et leur exposition globale aux risques physiques liés au climat est donc faible;
- les risques liés au climat varient d'un bout à l'autre du réseau pipelinier et, en étant conscients de ce fait, nous pouvons cibler les activités d'atténuation là où elles auront le plus d'incidence;
- les principaux risques chroniques influencés par les variations dans les degrés-jours de réchauffement typiques au climat canadien devraient constituer un élément central des activités d'atténuation à long terme dans l'ensemble de notre système;
- même dans le scénario d'augmentation des émissions dans lequel les émissions annuelles doublent par rapport aux niveaux actuels d'ici 2100 (RCP 8.5, figure 2), l'élévation du Terminal maritime Westridge est conçue pour protéger nos actifs de l'élévation prévue du niveau de la mer.

FIGURE 2
SCÉNARIOS PHYSIQUES LIÉS AU CLIMAT DU GIEC

Émissions provenant des combustibles fossiles et du ciment (GtCO₂/an)



Nous avons analysé trois scénarios du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) couvrant un grand nombre de résultats.



	ATTÉNUATION ÉNERGIQUE	FORTE ATTÉNUATION	AUGMENTATION DES ÉMISSIONS
SCÉNARIO DU GIEC	GIEC RCP 2.6	GIEC RCP 4.5	GIEC RCP 8.5
POSTULAT	Les émissions mondiales annuelles de GES culminent entre 2010-2020, et diminuent considérablement par la suite	Les émissions culminent vers 2040, puis diminuent	Les émissions continuent d'augmenter tout au long du XXI ^e siècle et les émissions annuelles doublent d'ici 2100
HAUSSE DES TEMPÉRATURES D'ICI 2100 Source (en anglais seulement).	1,8 degré	2,7 degrés	4,4 degrés
HAUSSE DU NIVEAU MOYEN DE LA MER MONDIAL D'ICI 2100 Source (en anglais seulement).	0,28 – 0,55 m	0,44 – 0,76 m	0,63 – 1,01 m



Scénarios de transition liés au climat

Avec l'aide d'un consultant indépendant, nous avons effectué un exercice de modélisation des scénarios de transition énergétique en utilisant les données du scénario Nouveaux engagements annoncés de l'Agence internationale de l'énergie (AIE) et du [rapport Avenir énergétique du Canada en 2023](#) de la Régie de l'énergie du Canada. Le scénario Nouveaux engagements annoncés a été sélectionné aux fins d'analyse parce qu'il :

- reflète les engagements actuels des gouvernements du monde entier, y compris du Canada;

- constitue le scénario de transition le plus rigoureux et est au bon niveau de granularité des données pour effectuer une analyse efficace. À l'heure actuelle, le scénario Zéro émission nette à l'horizon 2050 (« NZE ») de l'AIE n'inclut pas suffisamment de données régionales pour mener efficacement ce type d'analyse;
- continue d'être revu⁵ annuellement afin d'y ajouter de nouveaux engagements. Dans sa dernière mouture, les hypothèses comprises dans les engagements annoncés se basent sur une augmentation d'environ 1,7 °C de la température en 2100 (probabilité de 50 %), ce qui en fait un scénario potentiel de « 2 °C ou moins ».



Terminal de Kamloops.

Le scénario Nouveaux engagements annoncés part du postulat d'une mise en œuvre intégrale et dans les délais prévus de tous les engagements du pays, et certaines de ses hypothèses clés comprennent :

- une production mondiale de pétrole de 90,2 millions de barils par jour (mbj) en 2030 et de 60 mbj en 2045;
- une diminution de la demande de pétrole en Amérique du Nord de 22,2 mbj en 2022 à 18,1 mbj en 2030 et à 7,5 mbj en 2045;
- une augmentation de la demande de pétrole dans la région Asie-Pacifique de 32,9 mbj en 2022 à 34,6 mbj en 2030 avant de retomber à 23,3 mbj en 2045.

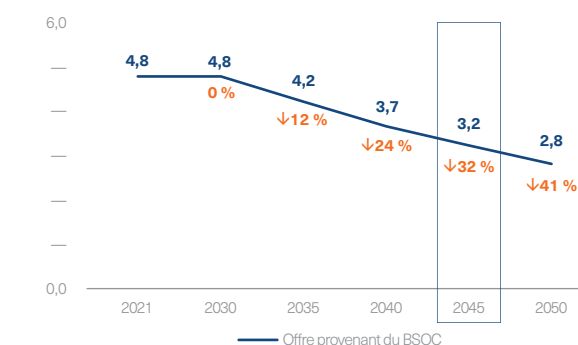
Le projet d'agrandissement a des engagements contractuels de 15 à 20 ans (contrats d'achat ferme) avec nos expéditeurs qui couvrent 80 % de la capacité prévue du réseau étendu. Bien que ces contrats contribuent à la forte progression de nos produits des activités ordinaires à court et à moyen terme, nous avons modélisé les répercussions jusqu'en 2045 afin d'étudier les effets potentiels au cours des années suivant l'échéance des contrats de construction liés au projet d'agrandissement.

Le scénario Nouveaux engagements annoncés décrit les circonstances dans lesquelles, d'ici 2045, l'offre de l'Ouest canadien sera de 32 % inférieure aux niveaux de 2021 et la demande de raffinage en Amérique du Nord sera de 50 % inférieure aux niveaux de 2021. Bien que le scénario Nouveaux engagements annoncés fournisse également des données sur les prix du pétrole et du carbone^{6,7}, nous sommes concentrés sur la modélisation de l'offre et de la demande parce que celles-ci sont plus directement liées à la demande de transport par pipeline. En 2045, nous prévoyons tirer parti de nos outils commerciaux pour offrir des prix concurrentiels dans un environnement avec des capacités de transport excédentaires.

Plus particulièrement, nous avons été en mesure d'évaluer les effets potentiels sur le débit du pipeline en 2045 en modélisant les contraintes d'offre du bassin sédimentaire de l'Ouest canadien (figure 3) et la réduction de la demande des raffineries nord-américaines (figure 5). Nous avons mis à jour nos hypothèses de modélisation au début de 2024 pour tenir compte des versions les plus récentes des scénarios de l'AIE et du rapport Avenir énergétique.

FIGURE 3
OFFRE DU BASSIN SÉDIMENTAIRE DE L'OUEST CANADIEN AVEC DÉCLINS PROPORTIONNELS DU SCÉNARIO NOUVEAUX ENGAGEMENTS ANNONCÉS

En millions de barils par jour



L'offre provenant des sables bitumineux devrait diminuer de 32 % d'ici 2045 par rapport aux niveaux de 2021.

⁵ <https://iea.blob.core.windows.net/assets/ed1e4c42-5726-4269-b801-97b3d32e117c/WorldEnergyOutlook2023.pdf>

⁶ Le scénario de l'AIE se base sur un prix du pétrole de 74 \$ US le baril et, puisque cela reflète les engagements annoncés, nous utilisons le prix du carbone annoncé par le gouvernement canadien, soit 170 \$ CA/130 \$ US par tonne d'équivalent CO₂ d'ici 2030.

⁷ Le prix du pétrole brut de l'AIE est une moyenne pondérée des prix à l'importation des pays membres de l'AIE.

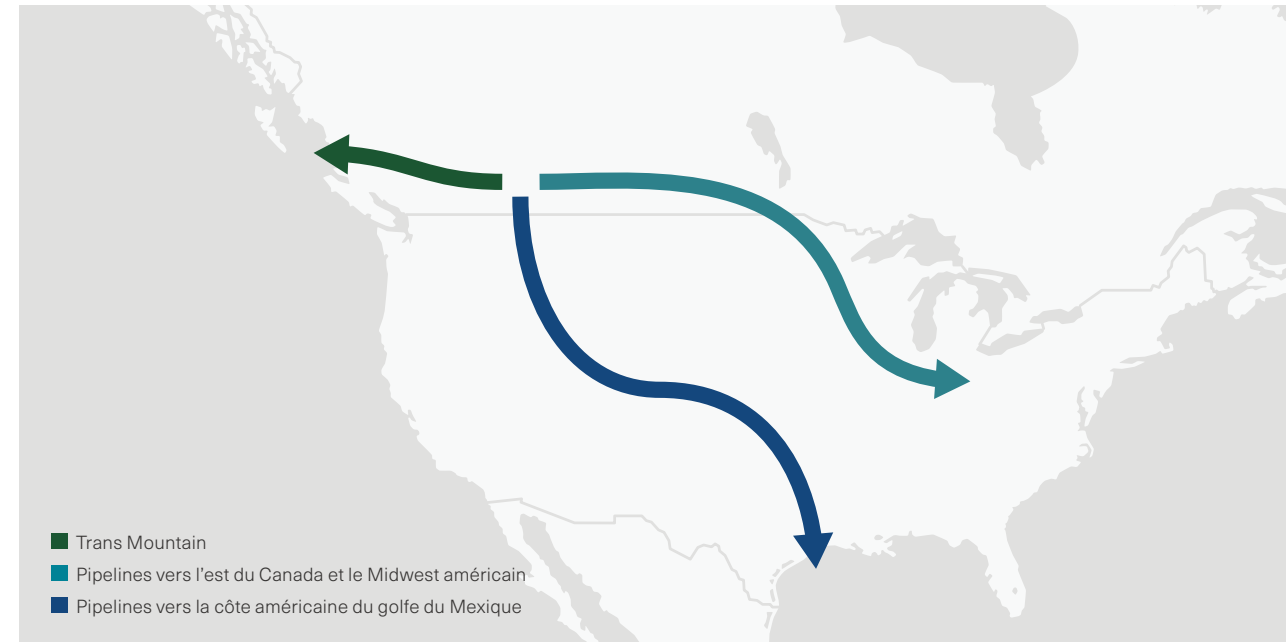
Moyens de demeurer résilients jusqu'en 2045

Dans le scénario des engagements annoncés, Trans Mountain demeure résiliente jusqu'en 2045, même si la nouvelle version du scénario prévoit une baisse plus marquée de la demande de pétrole. Autrement dit, le pipeline devrait fonctionner au maximum de sa capacité ou presque jusqu'en 2045 selon les conditions modélisées. Voici les cinq caractéristiques qui contribuent à la résilience de nos activités :

1. ACCÈS AUX MARCHÉS MONDIAUX ■ Nous exploitons le seul réseau pipelinier au Canada transportant des produits pétroliers vers la côte Ouest et ayant un accès maritime (figure 4). Le projet d'agrandissement comprend également une augmentation importante de la capacité du Terminal maritime Westridge, ce qui permettra à l'énergie canadienne d'atteindre les marchés mondiaux, notamment la région Asie-Pacifique. Avec le scénario Nouveaux engagements annoncés, la région Asie-Pacifique demeure une source robuste et croissante de demande de pétrole jusqu'en 2030; par la suite, la demande diminue lentement, mais à un rythme considérablement moindre qu'en Amérique du Nord (figure 5).

2. NOTRE COMPÉTITIVITÉ SUR LE PLAN DE L'INTENSITÉ CARBONIQUE ■ Nos émissions de la portée 1 et de la portée 2 sont déjà relativement faibles, car nous utilisons des pompes électriques pour transporter les produits dans le pipeline et une grande partie de notre charge électrique est produite en Colombie-Britannique, où le réseau électrique produit très peu d'émissions de carbone. Afin d'améliorer notre compétitivité sur le plan de l'intensité carbonique et d'aider nos clients à demeurer concurrentiels dans des marchés qui sont de plus en plus axés sur le carbone, nous avons élaboré un Plan de réduction des émissions qui décrit notre approche et les stratégies clés que nous pourrions mettre en œuvre dans le cadre de notre cheminement vers la carboneutralité (émissions de la portée 1 et de la portée 2) d'ici 2050.

FIGURE 4
SYSTÈME DE PIPELINE NORD-AMÉRICAIN

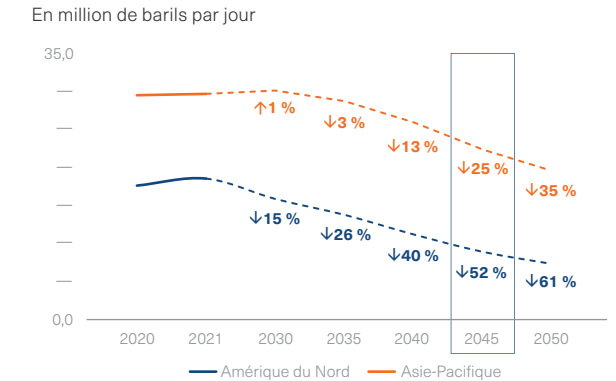


Trans Mountain exploite le seul réseau pipelinier au Canada transportant des produits pétroliers vers la côte Ouest et ayant un accès maritime.

D'ici 2030, nous prévoyons réduire les émissions de notre réseau étendu de 100 000 tonnes d'équivalent CO₂ grâce à la mise en œuvre d'efficiences et d'innovations du réseau, à la décarbonisation de notre consommation d'énergie, à des investissements sélectifs dans l'économie à faible émission de carbone et à l'utilisation de produits du carbone axés sur le marché. L'engagement du Canada à l'égard d'un réseau carboneutre d'ici 2035 appuiera davantage notre parcours vers la carboneutralité.

3. SOUPLESSE DU SYSTÈME ■ Chez Trans Mountain, nous cumulons une vaste expérience dans le transport de différents produits, du pétrole lourd dilué jusqu'aux produits synthétiques, légers et raffinés. La composition des sources d'énergie mondiale évoluant, cette expertise peut être appliquée à d'autres produits comme les biocarburants liquides et d'autres hydrocarbures faibles en CO₂. Après l'expiration des contrats, nous pouvons optimiser nos activités pour répondre aux changements dans le type et la proportion de marchandises transportées afin de répondre aux besoins des expéditeurs et à la demande mondiale sans avoir à apporter de changements importants aux infrastructures existantes.

FIGURE 5
DEMANDE DE RAFFINAGE PAR RÉGION



La demande de raffinage en Asie-Pacifique demeure plus élevée et diminue à un rythme plus lent qu'en Amérique du Nord.

Source : WEO 2023.

2045
Le pipeline devrait fonctionner au maximum de sa capacité ou presque jusqu'en 2045



4. NOTRE PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE

- Le Canada a des exigences réglementaires rigoureuses en matière d'environnement, exerce un degré élevé de surveillance réglementaire et dispose de solides politiques sur le changement climatique. Les entreprises qui participent au système énergétique canadien, comme Trans Mountain, doivent avoir de solides pratiques environnementales, sociales et de gouvernance pour continuer à exercer leurs activités au Canada. De plus :
- Trans Mountain a réalisé des investissements importants en matière de systèmes de protection environnementale, d'intégrité des actifs, de surveillance des fuites, d'intervention en cas de déversement et de protection de la biodiversité terrestre et marine. Pour en savoir plus, consulter les pages 15, 20 et 33. Nous jouissons d'antécédents impressionnants : en 70 ans d'activité, nous avons chargé du pétrole sur des navires en Colombie-Britannique sans qu'aucun déversement ne se produise.
 - Chez Trans Mountain, nous déployons des efforts concertés pour établir des relations solides avec les communautés autochtones le long du tracé du pipeline (page 42). À mesure que le projet d'agrandissement se poursuit, nous continuons à consolider ces relations et à contribuer à la prospérité des communautés.

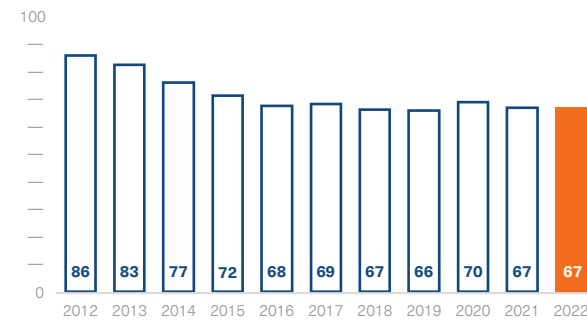
Toutes ces pratiques contribuent à une exploitation sûre et fiable, en plus d'être essentielles à notre résilience face aux changements sociaux, politiques et réglementaires.

5. DIMINUTION PROGRESSIVE DE L'INTENSITÉ DU PÉTROLE CANADIEN

Alors que le monde passe à différents types d'énergie, les politiques nationales pourraient de plus en plus privilégier le pétrole provenant de sources responsables et à faibles émissions. Les entreprises canadiennes de sables bitumineux ont diminué de 22 % l'intensité de leurs émissions de carbone entre 2012 et 2022 (figure 6), et l'émergence de nouvelles technologies pourrait entraîner des réductions supplémentaires. Notre projet d'agrandissement fournira une capacité accrue qui pourra soutenir une production pétrolière canadienne responsable et acheminer le pétrole vers les marchés où il est nécessaire.

FIGURE 6
INTENSITÉ DES ÉMISSIONS DÉCOULANT DES SABLES BITUMINEUX EN ALBERTA

kg d'équivalent CO₂/millions de barils par jour



Les sociétés canadiennes du secteur des sables bitumineux ont réduit leur intensité carbonique de 22 % entre 2012 et 2022.

Source : Gouvernement de l'Alberta.



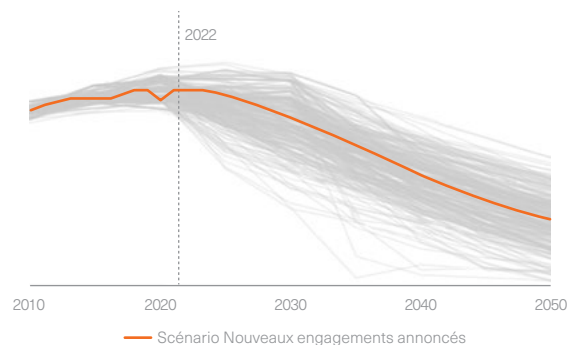
Repère du droit de passage de l'oléoduc.

Notes relatives au scénario zéro émission nette à l'horizon 2050

Le changement climatique est un enjeu important qui nécessite une action mondiale et sectorielle concertée. Nous nous engageons à collaborer avec les gouvernements et les parties prenantes pour faire avancer les stratégies qui réduiront les émissions tout au long de la chaîne de valeur énergétique — aujourd'hui comme demain. Au cours des prochaines décennies, la société doit trouver des moyens de répondre à la demande mondiale d'énergie tout en atteignant ses objectifs de décarbonisation. Nous croyons que le Canada, qui possède les troisièmes réserves de pétrole et de gaz en importance au monde⁸, continuera de jouer un rôle de premier plan dans le secteur mondial de l'énergie.

FIGURE 7
COMPARAISON DES SCÉNARIOS DE L'AIE ET DES SCÉNARIOS DU GIEC AVEC UNE AUGMENTATION DES TEMPÉRATURES DE 2,0°C EN 2100

kg d'équivalent CO₂/millions de barils par jour



Le scénario Nouveaux engagements annoncés se situe dans la fourchette de résultats qui offre une chance de 50 % de limiter la hausse de température à 2 °C en 2100. Source : AIE.

Le scénario Nouveaux engagements annoncés comporte les éléments importants suivants en ce qui a trait aux tests de résilience pour nos activités dans une voie éventuellement carboneutre :

- Bien que le scénario Nouveaux engagements annoncés ne soit pas un scénario de carboneutralité à l'échelle mondiale, il intègre toutes les annonces nationales importantes faites jusqu'en août 2023 et reflète une économie canadienne carboneutre d'ici 2050. La *Loi canadienne sur la responsabilité en matière de carboneutralité* est entrée en vigueur le 29 juin 2021 et est donc incluse. Le scénario Nouveaux engagements annoncés se situe dans la fourchette de résultats qui offre une chance de 50 % de limiter la hausse de température à 2 °C en 2100. Le sixième rapport d'évaluation du GIEC sur l'atténuation des changements climatiques, publié en avril 2022, évaluait un grand nombre de scénarios qui avaient une chance d'au moins 50 % de limiter la hausse de température à 2 °C en 2100. Comme il est indiqué à la figure 7, la trajectoire du scénario Nouveaux engagements annoncés⁹ se situe dans ce qui est englobé par ces scénarios.
- Tant dans le scénario Nouveaux engagements annoncés que dans le scénario NZE, la demande de la région Asie-Pacifique diminue à un rythme plus lent que celle en Amérique du Nord (baisse de 39 % de 2022 à 2050 en Asie-Pacifique, contre une diminution de 73 % de la demande en Amérique du Nord). Cet écart dans le rythme de transition renforce la résilience de Trans Mountain.

L'un des éléments du scénario NZE qui a le plus retenu l'attention du public après sa publication est qu'on n'aurait plus besoin d'investir dans de nouveaux projets pétroliers et gaziers. La mise à jour 2023 de la *feuille de route Zéro émission nette de l'AIE* (en anglais) stipule qu'« aucun nouveau projet pétrolier et gazier en amont n'est nécessaire à longue échéance [...], mais qu'il est essentiel de continuer d'investir dans certains actifs pétroliers et gaziers existants ainsi que dans des projets déjà approuvés ». Le scénario part du principe que les projets déjà confirmés en 2021, comme le projet d'agrandissement, seront terminés à ce moment-là.

Dans le scénario NZE, la demande de pétrole baissera à 24 mbj en 2050 et le prix du pétrole baissera à environ 25 \$ US¹⁰ le baril en 2050. Même si ce scénario ne constitue pas une prévision, nous croyons que pour demeurer concurrentiels dans un monde où le prix du pétrole est faible et où la demande de pétrole est fortement comprimée, nous devons apporter des changements substantiels à nos activités. Certains éléments nous permettraient de tirer notre épingle du jeu dans un scénario NZE :

TIRER PARTI DE NOS OUTILS COMMERCIAUX ■ Même si nos activités dépendent de contrats à long terme avec nos expéditeurs, nous disposons d'une vaste gamme d'outils commerciaux qui nous permettent d'harmoniser notre offre aux facteurs en aval et en amont, selon leur évolution. Notre recours à ces outils sera proportionnel à l'ampleur des changements à la réglementation et sur les marchés, tels que nous les observons. Ces changements peuvent toucher les péages, la répartition des risques, les rendements attendus, les mesures incitatives et d'autres mécanismes liés au carbone.

INVESTIR POUR REHAUSSER NOTRE SOUPLESSE

Le scénario NZE implique une forte contraction de la demande de combustibles liquides aux fins de transport, le reste de la demande étant attribuable aux produits sans combustion. Si tel était le cas, nous envisagerions de mettre une partie du pipeline hors service ou de l'utiliser pour transporter d'autres produits tels que de l'ammoniac ou du gaz naturel liquide. Pour rehausser notre résilience, nous devons investir dans les technologies qui nous permettront de rehausser la souplesse de notre réseau pipelinier et de transporter continuellement de nouveaux produits ou des produits différents. Si nous voyions les signes d'un scénario NZE, nous commencerions par mettre en œuvre des changements techniques et administratifs qui faciliteraient l'expédition d'autres produits.

CONTINUER À DÉCARBONISER NOS ACTIVITÉS

L'intensité de nos émissions de GES est déjà faible, mais un scénario NZE nous obligerait à rester en tête de peloton et à concurrencer nos pairs sur le plan de l'intensité carbone. Nous poursuivons nos investissements en vue de décarboniser encore plus nos activités. Ce faisant, nous pourrions distinguer notre offre dans un monde qui se préoccupe de plus en plus du carbone tout en contribuant, de façon générale, à la réduction de l'intensité carbonique du cycle de vie du pétrole brut canadien.

⁸ <https://www.canadianenergycentre.ca/worldwide-oil-reserves-and-investments-key-facts/>

⁹ AIE. 2023. <https://www.iea.org/reports/global-energy-and-climate-model/understanding-gec-model-scenarios>

¹⁰ Le prix du pétrole est une moyenne pondérée des prix à l'importation des pays membres de l'AIE.

IV. PARAMÈTRES ET OBJECTIFS

Nous suivons les émissions de gaz à effet de serre (GES) que génèrent nos activités quotidiennes. La plupart de nos émissions sont de la portée 2, car nous utilisons des pompes à entraînement électrique pour déplacer les produits dans le pipeline (voir la page 26).

ÉMISSIONS DE LA PORTÉE 3

Les émissions de GES de la portée 3 sont celles qui sont générées en amont (y compris lorsque le pétrole que nous transportons est extrait) et en aval (y compris lorsque le pétrole est utilisé) de nos activités. Au cours des prochaines années, nous prévoyons effectuer une évaluation de l'état de préparation pour la présentation des émissions de la portée 3 afin de voir lesquelles des 15 catégories d'émissions de la portée 3 du protocole relatif aux GES sont les plus importantes pour notre entreprise. Les travaux de construction réalisés dans le cadre du projet d'agrandissement génèrent également des GES. Dans le cadre de nos approbations réglementaires, nous nous sommes engagés à compenser les deux principales sources d'émissions liées aux travaux de construction : le carburant consommé par les camions et les machines lourdes pendant la construction, ainsi que les activités de défrichage (enlèvement de la végétation pour la préparation du site).

OBJECTIFS

Les objectifs de Trans Mountain en matière de changements climatiques comprennent :

- élaborer un plan de compensation des émissions de la construction du projet d'agrandissement une fois la construction terminée;
- réduire les émissions absolues de GES du réseau étendu de 100 000 tonnes d'équivalent CO₂ d'ici à 2030, en tant qu'objectif intermédiaire;
- atteindre la carboneutralité (émissions de la portée 1 et de la portée 2) d'ici 2050.

Notre Plan de réduction des émissions décrit notre approche et les stratégies clés que nous pourrions mettre en œuvre dans le cadre de notre cheminement vers la carboneutralité d'ici 2050. Pour fixer nos objectifs, nous avons adopté une approche intimement liée à nos valeurs et orientée par les principes suivants :

- nos objectifs entraîneront une réduction importante, absolue et durable de nos émissions;
- nos objectifs doivent tenir compte des effets économiques et commerciaux et être adaptés aux besoins de nos clients;
- nos objectifs doivent être suffisamment souples pour nous permettre d'adopter une foule de solutions pour les atteindre;
- dans l'atteinte de nos objectifs, nous devons donner la priorité aux mesures qui soutiennent les communautés autochtones et font progresser la réconciliation avec les Autochtones;
- l'atteinte de nos objectifs aidera le secteur canadien de l'énergie à se tailler une place sur le marché mondial, où la sécurité énergétique est aussi importante que la réduction des émissions.

ÉMISSIONS DE GES (TONNES D'ÉQUIVALENT CO₂)

	2019	2020	2021	2022	2023
Émissions de GES de la portée 1	4 552	5 567	5 685	5 471	6 164
Émissions de GES de la portée 2	121 197	106 234	99 360	103 556	106 301
TOTAL DES ÉMISSIONS DE GES	125 749	111 801	105 045	109 027	112 465

Chiffres retraités depuis la publication de notre rapport de 2021.

Afin d'atteindre nos objectifs, nous prévoyons prendre les mesures suivantes :

1. TIRER PROFIT DE NOS SOURCES D'EFFICACITÉ ET D'INNOVATION ACTUELLES

■ Nous réaliserons un examen détaillé de nos émissions de la portée 1, qui nous permettra de mieux comprendre le coût et l'ampleur des différentes options pour les réduire, notamment sur le plan de l'efficacité des processus et des sources de combustibles de remplacement.

2. DÉCARBONISER NOTRE CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE

■ La grande majorité de nos émissions de GES de la portée 2 sont générées par l'achat d'électricité en Alberta. L'intensité des émissions de GES du réseau électrique de l'Alberta continue de diminuer, ce qui nous aide à atteindre nos objectifs de décarbonisation. Afin de continuer à réduire nos émissions en Alberta, nous prévoyons utiliser de l'énergie renouvelable provenant de sources telles que l'éolien et le solaire, par l'intermédiaire d'accords virtuels d'achat d'énergie, et déterminer si la production autonome est faisable dans certaines installations en Alberta.

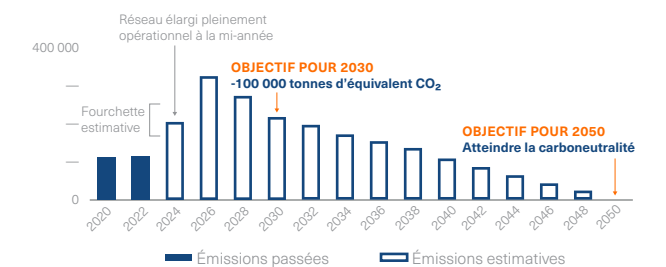
3. SE PENCHER SUR LES CRÉDITS CARBONE ET LES SOLUTIONS DE COMPENSATION

■ Même si notre priorité est de réduire nos émissions de la portée 1 et de la portée 2 par des mesures et des investissements directs, nous envisageons d'acheter des crédits de compensation pour atteindre nos objectifs.

FIGURE 8

TRAJECTOIRE CIBLE DE TRANS MOUNTAIN

Émissions nettes (tonnes d'équivalent CO₂)



Une fois que notre réseau pipeline étendu sera pleinement opérationnel, nos émissions de la portée 1 et de la portée 2 devraient, selon nos estimations, osciller entre 280 000 et 350 000 tonnes d'équivalent CO₂ par année. Ces chiffres sont fondés sur plusieurs facteurs inconnus à ce stade, dont la consommation d'électricité et l'intensité carbonique des réseaux électriques auxquels nous sommes raccordés.

Pour en savoir plus, consultez notre [Plan de réduction des émissions de 2022](#) (en anglais).

100 000

Notre objectif est de réduire les émissions de notre réseau étendu de 100 000 tonnes d'équivalent CO₂ d'ici 2030



ANNEXE

35 300

personnes embauchées
pour soutenir la
construction du projet
d'agrandissement

Plus de 35 300 personnes ont travaillé entre le comté de Strathcona (près d'Edmonton), en Alberta, à Burnaby, en Colombie-Britannique, pour achever l'élargissement de notre réseau pipelinier.

Photo : Construction près d'Abbotsford, C.-B.



AUTRES QUESTIONS ESG

Nous recevons parfois des questions sur des sujets ESG qui n'ont pas déjà été abordés dans ce rapport. Voici des informations supplémentaires sur ces sujets :

Qu'advient-il des déchets provenant des activités de construction?

Tous les employés, entrepreneurs et consultants sont tenus de se conformer aux règlements environnementaux applicables et aux politiques de Trans Mountain en matière de manipulation, de stockage, de transport et d'élimination des déchets. Les déchets sont caractérisés, classés et étiquetés afin qu'ils puissent être correctement recyclés ou éliminés dans des installations approuvées. Les déchets sont recyclés lorsque cela est possible et la réduction des déchets est encouragée.

À quoi sert l'eau? Où va-t-elle après avoir été utilisée?

L'exploitation régulière du pipeline ne nécessite pas de grands volumes d'eau. Nous utilisons principalement l'eau pour les essais hydrostatiques, un type d'essai de pression qui consiste à remplir la canalisation d'eau après une réparation ou avant une nouvelle installation pour s'assurer qu'elle fonctionne correctement. L'eau utilisée est testée et est renvoyée dans l'environnement si elle répond aux critères de rejet applicables. Autrement, elle est traitée ou est acheminée vers une installation tierce pour être éliminée.

Pendant le projet d'agrandissement, l'eau sert principalement aux essais hydrostatiques, à la suppression de la poussière, au forage directionnel horizontal, au nettoyage et aux camps de travailleurs. Pour déterminer les sources d'eau potentielles à utiliser pendant le projet d'agrandissement ainsi que les volumes et les taux de prélèvement, nous tenons compte de nombreux facteurs environnementaux clés, notamment les poissons et autres espèces aquatiques; la qualité, la quantité, l'emplacement et d'autres caractéristiques des sources d'eau; ainsi que la durée, les taux et les volumes totaux de prélèvement. Nous obtenons les permis d'utilisation de l'eau auprès des autorités gouvernementales compétentes avant toute activité de prélèvement d'eau. En outre, l'évacuation de l'eau ou des eaux usées est effectuée conformément aux autorisations requises.

Quel est votre processus de mise hors service des pipelines ou des installations qui sont en fin de vie?

Une fois qu'un pipeline n'est plus utile, nous observons toutes les exigences réglementaires concernant la vidange et le nettoyage du pipeline de tout hydrocarbure, le remplissage de la canalisation avec un matériau de remplissage inerte tel que l'azote gazeux, et le maintien d'une protection cathodique sur la canalisation pour nous assurer qu'elle ne se corrode pas. Bien que notre principal pipeline ne soit pas près d'atteindre sa fin de vie, nous sommes tenus par la REC de mettre de côté des fonds qui sont protégés dans une fiducie pour couvrir les coûts associés à la cessation de l'exploitation. Trans Mountain prévoit percevoir ces fonds sur une période de 40 ans auprès de ses clients qui transportent des produits pétroliers par son réseau pipelinier. Nous déposons des mises à jour annuelles auprès de la REC concernant l'état des fonds. À la fin de 2023, la juste valeur des placements dans la Fiducie de remise en état des pipelines de Trans Mountain s'élevait à environ 111 millions de dollars. Pour en savoir plus sur la fiducie, consulter notre [site Web](#).



TABLEAU DE PERFORMANCE

CONTEXTE	UNITÉ	2019	2020	2021	2022	2023
DÉBIT						
Pipeline Trans Mountain	barils/jour	314 000	312 000	299 000	323 000	348 000
Pipeline Trans Mountain	barils/jour	203 000	196 000	189 000	209 000	231 000
Terminal maritime Westridge	barils/jour	21 000	39 000	35 000	31 000	41 000
ENVIRONNEMENT						
INTÉGRITÉ DES ACTIFS						
Pipelines exploités	km	1 275	1 275	1 275	1 275	1 275
Inspections réalisées ^R	nombre	3 716	4 429	4 742	4 704	4 982
Kilomètres de pipelines de liquides inspectés ^R (tous types d'inspections, pas seulement les inspections internes)	km inspectés	1 989	1 154	1 477	1 438	1 801
Pourcentage des pipelines de liquides inspectés	pourcentage	156	91	73	113	141
DÉVERSEMENTS DANS LES PIPELINES						
Nombre d'incidents dans les pipelines	nombre	0	0	0	0	0
DÉVERSEMENTS AUX INSTALLATIONS¹						
Déversements à signaler	nombre	2	1	1	0	0
Volume des déversements à signaler	m ³	76	190	7	0	0
DÉVERSEMENTS LIÉS À LA CONSTRUCTION						
Déversements à signaler	nombre	9	50	34	29	62
Volume des déversements à signaler	m ³	0,009	125	41	59	85

^R Chiffres retraités depuis la publication de notre rapport de 2022.

¹ Les déversements à signaler s'entendent des fuites de marchandises de base et d'autres marchandises.



ENVIRONNEMENT	UNITÉ	2019	2020	2021	2022	2023
TERRES						
Terres détenues, louées ou exploitées	acres	20 348	21 110	21 506	21 556	21 719
Terres détenues, louées ou exploitées dans des zones sensibles	pourcentage	37	36	35	35	40
Terres détenues, louées ou exploitées dans des zones sensibles	acres	7 438	7 604	7 605	7 620	8 626
Perturbations en surface ^R	acres	739	2 121	5 970	7 511	7 505
Superficie restaurée ^{R,2}	acres	37	10	424	2 770	6 072
CHANGEMENT CLIMATIQUE ET ÉMISSIONS DE GES						
Émissions de GES de la portée 1 (directes)	tonnes d'équivalent CO ₂	4 552	5 567	5 685	5 471	6 164
Émissions de GES de la portée 2 (indirectes)	tonnes d'équivalent CO ₂	121 197	106 234	99 360	103 556	106 301
Total des émissions de GES	tonnes d'équivalent CO ₂	125 749	111 801	105 045	109 027	112 465
Émissions de carburant liées à la construction ³	tonnes d'équivalent CO ₂	5 319	92 211	148 991	236 764	237 566
ÉMISSIONS DIRECTES PAR SOURCE						
Émissions de combustion stationnaire	tonnes d'équivalent CO ₂	660	696	680	988	899
Émissions de Westridge — UCT/combustion	tonnes d'équivalent CO ₂	1 887	2 952	2 746	2 829	3 544
Émissions fugitives ⁴	tonnes d'équivalent CO ₂	77	76	77	0	0
Ventilation/vapeurs de réservoir ⁴	tonnes d'équivalent CO ₂	682	666	620	0	0
Parc de véhicules	tonnes d'équivalent CO ₂	1 246	1 178	1 561	1 634	1 721
ÉMISSIONS ATMOSPHÉRIQUES						
Composés organiques volatils (COV)	tonnes	120	125	90	225	264
Matière particulaire (PM ₁₀)	tonnes	130	101	78	82	54
Oxydes d'azote (NOx)	tonnes	66	265	149	152	290
Oxydes de soufre (SOx)	tonnes	5	17	10	10	19
INSPECTION ENVIRONNEMENTALE ET SURVEILLANCE AUTOCHTONE (AGRANDISSEMENT)						
Études techniques sur le terrain et suivi par des consultants tiers	jours-personnes	2 557	13 771	20 443	40 165	23 087
Surveillance autochtone	jours-personnes	389	2 801	5 038	6 430	5 726
Inspection environnementale	jours-personnes	2 443	9 978	15 474	18 781	7 260

^R Chiffres retraités depuis la publication de notre rapport de 2022.

² Les terres sont considérées comme remises en état une fois que le nettoyage final est terminé.

³ Comprend seulement les émissions de carburant des entreprises sous contrat. Les émissions provenant du nettoyage des terres ne sont pas comprises et seront publiées à la clôture du projet.

⁴ Après analyse, ces chiffres ont été jugés négligeables.



SOCIAL	UNITÉ	2019	2020	2021	2022	2023
SÉCURITÉ (EXPLOITATION ET AGRANDISSEMENT)						
Taux de blessures à déclarer — employés	nombre par 200 000 heures d'exposition	0,00	0,59	0,00	0,47	0,56
Taux de blessures à déclarer — entrepreneurs	nombre par 200 000 heures d'exposition	0,43	0,52	0,58	0,52	0,50
Taux de blessures à déclarer — total	nombre par 200 000 heures d'exposition	0,38	0,53	0,58	0,52	0,50
Taux de blessures avec arrêt de travail — employés	nombre par 200 000 heures d'exposition	0,00	0,00	0,00	0,23	0,19
Taux de blessures avec arrêt de travail — entrepreneurs	nombre par 200 000 heures d'exposition	0,04	0,05	0,03	0,03	0,05
Taux de blessures avec arrêt de travail — total	nombre par 200 000 heures d'exposition	0,04	0,05	0,03	0,03	0,05
Décès	nombre	0	1	0	0	0
Accidents de véhicules automobiles ⁵	nombre	6	119	150	403	332
INDICATEURS AVANCÉS						
Signalements d'accidents évités de justesse ⁶	nombre	193	312	416	584	465
Inspections réalisées	nombre	283	3 613	8 543	12 561	8 366
MAIN-D'ŒUVRE ET RÉTENTION						
Nombre total d'employés	nombre	383	390	439	513	663
Nombre total d'entrepreneurs	nombre	1 238	1 217	1 582	1 760	784
Taux de roulement, départs volontaires et involontaires	pourcentage	8	4	6	10	6
Taux de roulement, départs volontaires	pourcentage	7	3	5	8	4
DIVERSITÉ ET INCLUSION						
Femmes, total de l'effectif	pourcentage	28	29	29	30	35
Femmes, direction	pourcentage	25	24	24	33	37
Femmes, haute direction	pourcentage	27	25	25	42	43
Femmes, conseil d'administration	pourcentage	33	33	33	50	50
AUTRES GROUPES DÉSIGNÉS						
Autochtones	pourcentage	1,8	1,8	2,7	3,5	4,5
Minorités visibles	pourcentage	13,1	13,8	15,3	13,5	18,9
Personnes vivant avec un handicap	pourcentage	0,3	0,3	1,1	0,8	1,1

⁵ Les accidents de véhicules automobiles ont considérablement augmenté en raison de l'accroissement des activités de construction et de la hausse connexe du nombre de kilomètres parcourus.

⁶ Ces chiffres non normalisés témoignent d'une amélioration de la culture de sécurité et d'une augmentation du nombre d'heures d'exposition.



SOCIAL	UNITÉ	2019	2020	2021	2022	2023
CATÉGORIES D'ÂGE DES EMPLOYÉS						
30 ans ou moins	pourcentage	8	8	5	8	11
De 30 à 50 ans	pourcentage	59	59	62	62	62
Plus de 50 ans	pourcentage	33	33	33	30	27
APPORT ÉCONOMIQUE						
Valeur générée ⁷	millions \$	1 618	3 311	5 425	9 017	9 763
Valeurs distribuées aux groupes suivants :						
Fournisseurs et entrepreneurs	millions \$	844	2 792	4 248	5 956	6 586
Communautés autochtones ⁸	millions \$	236	268	506	2 187	2 110
Bailleurs de fonds (gouvernement du Canada) ⁹	millions \$	143	192	304	529	733
Employés (salaires et avantages)	millions \$	78	89	122	151	143
Propriétaires fonciers	millions \$	53	59	75	102	121
Gouvernements ¹⁰	millions \$	48	47	52	54	52
Communautés et OSBL	millions \$	17	21	22	34	19
GOUVERNANCE						
ÉTHIQUE						
Main-d'œuvre ayant terminé la formation sur le code de conduite	pourcentage	94	98	100	100	100
CYBERSÉCURITÉ						
Personnes ayant participé à des séances de sensibilisation à la cybersécurité	nombre	n. d.	250	537	1 120	755
Nombre de tests d'hameçonnage à l'échelle du réseau ¹¹	nombre	n. d.	4	3	5	4

n.d. : Non déclaré

⁷ La valeur générée comprend les revenus, les profits et pertes réalisés, ainsi que les liquidités provenant des apports en capital du propriétaire de Trans Mountain et des facilités de crédit de Trans Mountain.

⁸ Les paiements aux Autochtones comprennent les achats directs et les redevances.

⁹ Les paiements aux bailleurs de fonds comprennent les dividendes versés à nos actionnaires et les intérêts payés.

¹⁰ Les paiements aux gouvernements comprennent les impôts des sociétés, les impôts fonciers, les taxes locales et fédérales, ainsi que les concessions de la Couronne, les locations et les acquisitions de terrains.

¹¹ Notre objectif est d'effectuer un test d'hameçonnage à l'échelle du réseau chaque trimestre. Toutefois, le quatrième test prévu au quatrième trimestre de 2021 a été retardé en raison de nos interventions face aux inondations en Colombie-Britannique et a été mené en janvier 2022.



INDEX DES MESURES DU SASB

Vous trouverez ci-dessous les mesures et les références à la description qualitative figurant dans ce rapport, conformément à la norme du Sustainability Accounting Standards Board (SASB) pour les entreprises pétrolières et gazières du secteur intermédiaire.

RÉFÉRENCE	MESURE DU SASB	DONNÉES POUR 2023 OU PAGE
	ÉMISSIONS DE GES	
EM-MD-110a.1	Émissions de la portée 1 brutes mondiales	6 164 tonnes d'équivalent CO ₂
EM-MD-110a.1	Pourcentage de méthane	0
EM-MD-110a.1	Pourcentage couvert par les règlements limitant les émissions	Sans objet
EM-MD-110a.2	Description des stratégies ou des plans à long terme et à court terme de gestion des émissions de la portée 1, objectifs de réduction d'émissions et analyse de la performance par rapport à ces objectifs	Pages 7, 26-27, 66
	QUALITÉ DE L'AIR	
EM-MD-120a.1	Oxydes d'azote (NOx [compte non tenu du N ₂ O])	290 tonnes
EM-MD-120a.1	Oxydes de soufre (SOx)	19 tonnes
EM-MD-120a.1	Composés organiques volatils (COV)	264 tonnes
EM-MD-120a.1	Matière particulaire (PM ₁₀)	54 tonnes
	IMPACTS ÉCOLOGIQUES	
EM-MD-160a.1	Description des politiques et pratiques de gestion environnementale pour les activités d'exploitation	Pages 14-34
EM-MD-160a.2	Pourcentage de terres détenues, louées ou exploitées dans des aires protégées ou des zones servant d'habitat à des espèces en voie de disparition	40
EM-MD-160a.3	Superficie terrestre perturbée	7 505 acres
EM-MD-160a.3	Pourcentage de la zone touchée remise en état	81
EM-MD-160a.4	Nombre de déversements d'hydrocarbures	0 déversement à signaler
EM-MD-160a.4	Volume des déversements d'hydrocarbures	0 m ³

RÉFÉRENCE	MESURE DU SASB	DONNÉES POUR 2023 OU PAGE
EM-MD-160a.4	Volume dans l'Arctique	Sans objet, nous ne menons pas d'activités dans l'Arctique
EM-MD-160a.4	Volume dans les zones particulièrement fragiles	Non déclaré
EM-MD-160a.4	Volume des déversements récupérés	Non déclaré
	COMPORTEMENT CONCURRENTIEL	
EM-MD-520a.1	Montant total des pertes monétaires découlant de poursuites judiciaires liées à la réglementation fédérale sur les pipelines et le stockage	Non déclaré
	SÉCURITÉ OPÉRATIONNELLE ET PRÉPARATION AUX SITUATIONS ET INTERVENTIONS D'URGENCE	
EM-MD-540a.1	Nombre d'incidents déclarés dans les pipelines	0
EM-MD-540a.1	Nombre d'incidents importants déclarés dans les pipelines	0
EM-MD-540a.2	Pourcentage des pipelines de gaz naturel inspectés	Nous n'utilisons pas de pipelines pour le gaz naturel
EM-MD-540a.2	Pourcentage des pipelines de liquides inspectés	141
EM-MD-540a.3	Nombre de rejets accidentels pendant le transport ferroviaire	Sans objet, nous n'utilisons pas le transport ferroviaire
EM-MD-540a.3	Nombre de rejets non accidentels pendant le transport ferroviaire	Sans objet, nous n'utilisons pas le transport ferroviaire
EM-MD-540a.4	Analyse des systèmes de gestion utilisés pour intégrer une culture de sécurité dans les cycles de vie des projets	Pages 36-38, 50



ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Le présent rapport contient de l'information prospective et des énoncés prospectifs (les « énoncés prospectifs »). Les énoncés prospectifs portent sur des résultats ou des événements futurs, sont fondés sur des plans, des intentions, des attentes et des convictions internes et sont soumis à des risques et à des incertitudes qui peuvent faire en sorte que les résultats ou événements réels diffèrent sensiblement de ceux indiqués ou suggérés dans ces énoncés. Toutes les déclarations autres que les déclarations de faits actuels ou historiques constituent des énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs sont généralement, mais pas exclusivement, annoncés par des expressions telles que « anticiper », « estimer », « s'attendre à », « avoir l'intention de », « prévoir », « continuer », « proposer », « pouvoir », « vouloir », « devoir », « croire », « planifier », « cibler », « objectif », « projet », « potentiel » et d'autres expressions similaires ou autres expressions indiquant ou suggérant des résultats ou des événements futurs. Les énoncés prospectifs reflètent les croyances et les hypothèses de Trans Mountain en ce qui concerne notamment l'évolution des tendances et des conditions générales de l'économie et du marché, des tendances de l'industrie et des critères ESG, de l'intégrité et de la fiabilité des actifs de Trans Mountain, ainsi que du contexte gouvernemental, réglementaire et juridique. Les énoncés prospectifs ne sont pas des promesses de résultats futurs. Rien ne garantit que les résultats ou les événements indiqués ou suggérés dans les énoncés prospectifs, ou les plans, intentions, attentes ou croyances qu'ils contiennent ou sur lesquels ils sont fondés, sont corrects ou se réaliseront ou se réaliseront (ou, s'ils se produisent, les avantages qu'ils pourraient apporter).

En particulier, le présent rapport contient des énoncés prospectifs concernant notamment : les plans, objectifs et stratégies concernant la réduction des gaz à effet de serre et autres émissions ainsi que les réductions prévues des niveaux d'émissions; les activités futures d'atténuation des risques; les incidences fondées sur l'analyse de scénarios; les avantages du projet d'agrandissement, y compris l'accès à de nouveaux marchés et à de nouvelles ententes sur les répercussions communautaires; la génération attendue d'émissions; l'accroissement de la capacité des pipelines; l'agrandissement et l'amélioration du terminal maritime; la capacité de surveillance; les activités de remise en état et les engagements financiers; la capacité de réaction future et l'amélioration des interventions en cas de déversement; les apports économiques; la promotion de l'inclusion et de la diversité et le soutien à la santé mentale et au bien-être psychologique; et l'ensemble de nos projets futurs et de nos perspectives. Il faut éviter d'accorder une confiance excessive à ces énoncés et informations prospectifs, qui sont fondés sur des hypothèses formulées par Trans Mountain à la date des présentes concernant notamment : les niveaux d'activité du secteur pétrolier et gazier en matière d'exploration et d'exploitation; les prix des marchandises; la disponibilité et l'efficacité de diverses technologies; le succès de notre exploitation; le fait que les résultats futurs de notre exploitation et nos activités connexes seront conformes au rendement antérieur ou au rendement prévu de même qu'aux attentes de la direction à cet égard; la disponibilité de personnes possédant les compétences requises pour réaliser nos objectifs et notre stratégie d'affaires; la conformité générale aux plans,

stratégies, programmes et objectifs de Trans Mountain dans l'ensemble de ses systèmes d'information et de surveillance par ses employés, parties prenantes et fournisseurs de services; notre capacité à faire participer avec succès les Autochtones et les autres parties prenantes; le succès des projets de croissance; et les lois et règlements existants en matière de réglementation, d'impôt, d'environnement et autres.

Bien que Trans Mountain estime que les attentes et les hypothèses reflétées dans ces énoncés prospectifs sont raisonnables en date des présentes, rien ne garantit qu'elles se révéleront exactes. Les énoncés prospectifs sont assujettis à des risques et à des incertitudes connus et inconnus qui pourraient faire en sorte que la performance et les résultats financiers réels diffèrent sensiblement des résultats exprimés ou sous-entendus, notamment en ce qui a trait aux facteurs suivants : notre capacité à mettre en œuvre nos priorités stratégiques et notre plan d'affaires et à obtenir les avantages escomptés; la vigueur et les activités du secteur pétrolier et gazier ainsi que les prix des marchandises et les conditions du marché connexes; nos relations avec les parties prenantes externes, y compris les Autochtones; la dépendance à l'égard du personnel clé et des tiers; les pénuries ou les perturbations dans la disponibilité de la main-d'œuvre, du capital humain ou des matériaux; les mesures prises par les autorités gouvernementales et réglementaires, y compris les changements dans les processus réglementaires ou le resserrement de la réglementation environnementale; les fluctuations des résultats d'exploitation; les conditions générales défavorables de l'économie et du marché au Canada,

en Amérique du Nord et ailleurs; les risques liés aux répercussions actuelles et potentielles de la pandémie de COVID-19 et de la baisse des prix des marchandises; les contraintes ou l'indisponibilité d'une infrastructure et d'une technologie adéquates; les changements dans l'environnement politique au Canada; la capacité d'accéder à des sources de financement; l'efficacité de nos programmes de gestion des risques et autres; la capacité d'étendre, de mettre à jour et d'adapter notre infrastructure en temps voulu et de manière efficace; les risques liés à la technologie et à la sécurité, y compris en matière de cybersécurité; les risques d'atteinte à la réputation; les litiges et les différends potentiels; et les phénomènes météorologiques extrêmes et les catastrophes naturelles.

Les lecteurs ne doivent pas considérer cette liste de facteurs de risque comme exhaustive. Les énoncés prospectifs figurant dans le présent document ne sont valables qu'en date des présentes. À moins que la loi l'exige, Trans Mountain rejette toute obligation de mettre à jour les déclarations et les informations prospectives à la lumière de l'évolution des circonstances ou attentes, des estimations, des projections ou des hypothèses de la direction. Les énoncés prospectifs figurant dans le présent document sont expressément visés par cette mise en garde.

TRANS MOUNTAIN

300 5th Avenue SW
Suite 2700
Calgary, AB T2P 5J2

1-866-514-6700
info@transmountain.com

